LE MONDE DES LIVRES



Le jazz et la pègre

Jouer et philosopher

(pages 17 à 20)

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16464 – 7,50 F

VENDREDI 2 JANVIER 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les vœux de Jacques Chirac

A l'occasion de ses traditionnels vœux aux Français, le chef de l'Etat s'est déclaré *« responsable de l'avenir de la nation »*. p. 7

Soutien aux sans-emploi

Les signes de solidarité avec le mouvement des sans-emploi se multiplient après trois semaines de lutte. p. 22

Le doyen Vedel au tableau d'honneur

Le doyen Georges Vedel a été élevé à la dignité de grand-croix dans la promotion de la Légion d'honneur du 1er janvier. *Le Monde publiera demain la liste complète des nominations.* p. 8

Stérilisation forcée au Pérou

Les pressions exercées sur les femmes péruviennes, invitées à se rendre au *dispensaire sans en connaître le but, suscitent de nombreuses critiques.* p. 3

Le tango nouveau

La revue *Tango-Pasion*, à Paris, illustre le renouveau d'une danse qui attire un public de plus en plus important, dont des jeunes, qui inventent de nouveaux pas. p. 15

Le retour en force des LBO

Ces acquisitions d'entreprise avec un faible apport en fonds propres et un fort endettement connaissent un nouveau succès en France. p. 11

Lhassa en péril

Le cœur historique de la capitale mythique du Tibet *est menacé par une urbanisation incontrôlée qui a déjà provoqué* sa destruction à 70 %. p. 16

Remue-méninges de fin de siècle

Dans notre page « Débats », un point de vue de Serafin Garcia Ibanez sur le début de l'an 2000 et du IIIe millénaire. p. 10

Les communiqués du « Caillou »

Le FLNKS rappelle au gouvernement qu'il est le seul interlocuteur légitime des indépendantistes en Nouvelle-Calédonie. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 102 - 7,50 F

Europe : le Conseil constitutionnel relance le débat sur l'opportunité d'un référendum

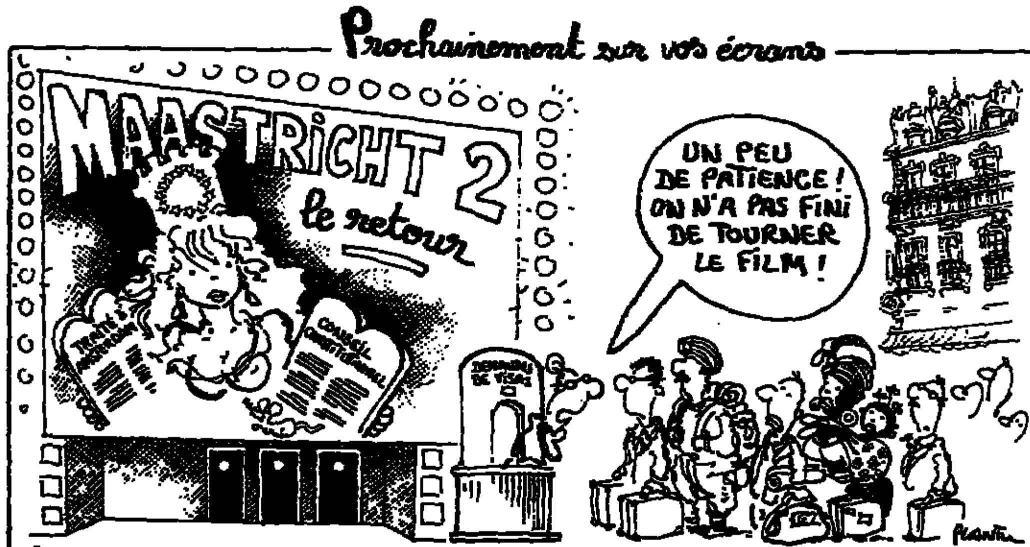
La ratification du traité d'Amsterdam impose une réforme préalable de la Loi fondamentale

LE CONSEIL constitutionnel a décidé, mercredi 31 décembre, que la ratification du traité d'Amsterdam nécessitait une réforme de la Constitution. Il a *jugé contraire* à la Loi fondamentale le transfert au conseil des ministres de l'Union européenne, pouvant statuer dans cinq ans à la majorité qualifiée, de la politique de libre circulation des personnes, qui inclut notamment *les mécanismes de contrôle* aux frontières, la procédure des visas, la surveillance de l'immigration clandestine et les règles d'attribution *du droit d'asile.*

Le passage à l'euro n'est absolument pas mis en cause par cette décision, mais tous ceux qui, de Robert Hue à Charles Pasqua en passant par Jean-Marie Le Pen, réclament un référendum sur ce thème, vont pouvoir utiliser la révision *constitutionnelle pour* relancer le débat européen. C'est dans ce contexte que le président de la République, maître d'œuvre de toute *réforme* de la Constitution, va devoir choisir entre un vote des parlementaires réunis en Congrès ou un recours au référendum.

Les collaborateurs du premier ministre envisagent une réforme plus large de la Constitution, englobant les projets d'Elisabeth Guigou sur l'indépendance du parquet, l'interdiction *de cumul de fonctions* excécutives pour les ministres, ou encore la parité entre hommes et femmes dans la vie politique.

Lire page 6 et notre éditorial page 10



Voyage en Afghanistan, premier producteur mondial d'opium

ALORS que les intégristes talibans se sont engagés à éradiquer la culture du pavot, notre envoyé spécial en Afghanistan s'est rendu dans la province du Helmand. Dans un pays devenu le plus grand producteur *de l'opium de la planète après* dix-huit ans de guerre, elle fournit à elle seule 40 % de la production locale. Des centaines de milliers de *fermiers y vivent de la culture de* l'opium. Désormais maîtres des deux tiers du pays, les talibans s'en sont servi pour financer leur guerre. A *Kandahar, la grande ville du Sud* où les « séminaristes » ont commencé, il y a trois ans et demi, leur marche vers le pouvoir, on découvre l'absurdité d'un *monde* sans joie dominé par l'inquiétante figure du mollah Omar, chef suprême de la milice intégriste.

Lire page 2

L'Etat de Californie, pays du « no smoking » radical

NEW YORK
de notre correspondante

Pour l'instant, les Californiens qui osent encore fumer peuvent toujours griller leur cigarette sous la voûte étoilée ou au soleil des *grands espaces. Mais pour combien de* temps ? La question n'est pas déraisonnable, affirment les fumeurs révoltés par l'entrée en vigueur, le 1er janvier, d'une mesure législative *qui interdit désormais d'allumer la moindre cigarette*, le moindre cigare dans les bars, salles de jeux, casinos et night-clubs de l'Etat de Californie (*Le Monde* du 1er janvier). Si les fu*meurs s'étaient faits à l'interdiction de fumer* dans les restaurants, appliquée depuis 1995, c'est précisément parce qu'ils pouvaient se replier sur les bars...

La Californie devient ainsi le premier Etat américain à instaurer une interdiction aussi rigoureuse de la consommation de tabac dans les lieux publics. Cette législation résulte d'une *loi sur le travail adoptée en 1994, dont l'un des* objectifs est de protéger la santé des travailleurs. C'est donc pour protéger les salariés de *la tabagie passive qu'il avait été interdit de fu*mer sur les lieux de travail *« fermés »*, restaurants, bureaux ou usines ; une exception avait alors été faite pour les bars et les discothèques *dans l'attente de l'invention d'un nouveau sys*tème de ventilation susceptible de purifier l'air. Malheureusement, les cerveaux de la Silicon Valley étant sans doute plus intéressés par les *microprocesseurs que par la lutte antitabac*, le nouveau procédé n'a jamais vu le jour et les responsables californiens de la santé sont revenus à la charge, cette fois-ci avec succès.

Les propriétaires et gérants de bars et boîtes de nuit sont d'autant plus furieux que ce sont eux qui seront passibles d'une amende, et non pas les fumeurs, en cas d'infraction : 100 dol*lars pour la première, 200 pour la seconde, 500* pour la troisième puis carrément 7 000 dollars pour les récidives acharnées. Beaucoup mettent en doute la capacité des autorités à *faire appliquer la loi, tant demander à un* joueur de poker d'éteindre son cigare paraît incongru. L'association nationale des fumeurs, *qui crie à la « prohibition », promet de longues* batailles devant les tribunaux. Une procédure entamée par un groupe de propriétaires de bars, est déjà en cours, mais ils ont perdu la *première manche : le juge a rejeté leur requête* de report provisoire de l'entrée en vigueur de la mesure et décidera plus tard si, comme ils l'affirment, l'interdiction viole le principe *d'égalité de la protection des droits des ci*toyens garanti par la Constitution.

Pour les partisans de la mesure, les fumeurs, qui ne constituent, disent-ils, que 20 % de la *population en Californie, finiront par s'adap*ter, comme ils ont fini par accepter l'interdiction de fumer dans les restaurants. Les clients, promettent-ils, prendront simplement l'habi*tude de sortir fumer dehors entre deux verres,* deux danses ou deux bingos, comme des millions d'Américains ont pris l'habitude de sortir fumer au pied des immeubles de bureaux.

Sylvie Kauffmann

Chaud-froid pour l'Europe

L'EUROPE DE L'OUEST pourrait bien demain grelot*ter et connaître les rigueurs des hi*vers canadiens. Conséquence d'une succession d'événements prenant leur origine dans l'augmentation *des gaz à effet de serre, cette hypo*thèse, paradoxale, n'a rien d'invraisemblable. La température augmentant, les pluies deviendraient *abondantes et les glaciers fon*draient, contribuant à modifier dans l'Atlantique la salinité des eaux. Cette modification du comporte*ment des courants pourrait affecter* la circulation des eaux océaniques et soustraire l'Europe à l'influence protectrice du Gulf Stream.

Lire page 12

Vers l'allocation universelle de revenu

TELLE *qu'elle est formulée*, la revendication d'une prime de Noël pour les chômeurs ne saurait être juste. Mais, pour paraphraser *Laurent Fabius*, et à *propos de si*tuations qui ne peuvent laisser indifférent, ce n'est pas parce que la réponse est mauvaise, voire dange*reuse*, que la question n'est pas fondée ou ne mérite d'être posée. Au contraire : peut-on décemment vivre avec les minima sociaux et, *comme* on le voit de plus en plus, y compris pour des travailleurs précaires ou à temps partiel, avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté (3 200 francs par mois) ?

Avec l'octroi d'un droit dont on voit mal comment il ne serait pas extensible, voire *généralisable*, c'est la conception même d'un régime d'assurance-chômage qui devrait être remise en cause. Brutalement, *s'opérerait un changement* de statut pour le chômeur indemnisé qui, d'actif sans emploi, deviendrait chômeur salarié de son *état. Pour un peu*, cela conduirait à considérer sa situation comme normale, pérenne, avec les prérogatives, perspectives et devoirs qui y seraient attachés. *A terme, la dérive consisterait* à maintenir toute une catégorie de personnes dans l'inactivité, tout en leur accordant en apparence les attributs du salariat.

La capacité de l'économie à offrir de l'emploi à tous se révèle illusoire. Ce que, dans *L'Humanité* du 30 décembre, le sociologue Alain Bertho résume d'une formule significative : *« Le chômage apparaît comme la forme ultime du salariat. »* Mais le salariat se trouve lui-même en difficulté ; il n'est plus appelé à jouer un rôle central ou dominant dans nos sociétés, peut-être à l'instar du travail. Le même Alain Bertho avance d'ailleurs lui aussi sur ce terrain, puisqu'il ajoute ensuite que, par leur actuelle mobilisation, les chômeurs *« amènent à poser la question de la place du travail dans la société et de l'organisation d'ensemble »*.

Par l'ampleur des problèmes ainsi soulevés, l'exigence d'une prime de fin d'année dépasse les moyens et la fonction de l'Unedic. 3 000 francs accordés à l'ensemble des chômeurs indemnisés, cela *« représenterait une dépense de 9 milliards de francs [...], soit une hausse de 0,5 % des cotisations »*, a indiqué l'organisme paritaire de gestion dans un communiqué, en rappelant qu'il serait *« déficitaire de 1,4 milliard de francs pour l'année 1997, et de 1,5 milliard de francs pour 1998 »*.

En outre, le régime d'assurance-chômage ne peut pas rentrer dans une logique qui en ferait, de fait, *alors que son financement* est appuyé sur les cotisations salariales et patronales, le premier employeur de France. Ce n'est d'abord pas sa vocation, mais les salariés comme les chefs d'entreprise pourraient également s'indigner d'avoir à supporter, seuls, le *poids de la solidarité.*

La responsabilité appartient d'évidence à la sphère du politique. Puisque, sous l'énoncé de la revendication, *sont en jeu des options* fondamentales qui transformeraient totalement le paysage économique et social, voire entraîneraient la *mutation du modèle*, on ne peut pas imaginer que l'Unedic s'engage unilatéralement, quand bien même les partenaires sociaux participent à sa gestion. Les choix, s'ils doivent être faits, relèvent en tout état de cause de la nation.

Cela n'empêche pas que les causes de la confusion présente ne puissent être imputées aux syndicats *signataires et au patronat*. Par leurs décisions, uniquement inspirées par des préoccupations légitimes d'équilibre budgétaire, ils ont contribué à créer la situation actuelle. Sans être *explosive*, elle ajoute à la souffrance des plus démunis et provoque le malaise ou la mauvaise conscience d'une partie *grandissante de la population. Le* principe de l'allocation unique dégressive (AUD) accélère la paupérisation des chômeurs.

Alain Lebaube

Lire la suite page 10



Redécouvrir le royaume Tangout

IL Y A UN MILLÉNAIRE, le royaume Tangout a failli empêcher que la Chine ne soit aujourd'hui la Chine : ce petit État situé aux confins du Tibet avait choisi de se séparer de l'empire du Milieu. Une histoire fascinante, achevée sur une tragédie – l'anéantissement d'un peuple par les Mongols au XIIIe siècle. Après l'avoir effacé de son histoire, la Chine le redécouvre aujourd'hui pour l'ouvrir aux touristes. *Lire page 9*

L'avenir d'Havas



JEAN-MARIE MESSIER

L'ANNÉE 1997 a été marquée par l'augmentation de la partici*pation de la Générale des eaux* dans le groupe de communication Havas. L'entreprise dirigée par Jean-Marie Messier veut contrôler davantage Havas et Canal Plus. Pierre Dauzier, le PDG d'Havas, semble sur la sellette, et des réaménagements de capitaux pourraient intervenir. Cette restructuration dépendra de l'avenir du projet de loi sur l'audiovisuel. *M. Messier* a demandé une étude au juriste Guy Carcassonne, proche de Michel Rocard, tendant à démontrer le caractère anticonstitutionnel d'une réduction du seuil *anticoncentration dans* les chaînes privées.

Lire page 13

AFGHANISTAN Les intégristes talibans, qui se sont emparés en trois ans et demi des deux tiers de l'Afghanistan, ont accepté en novembre, sous la pression de l'ONU, d'éradiquer les cultures de pavot. ● 2 800 TONNES d'opium ont été extraites en Afghanistan en 1996, ce pays devenant le plus gros producteur de la planète, dépassant désormais les nations du « triangle d'or » du Sud-Est asiatique. ● LE DIRECTEUR du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues, Pino Arlacchi, voudrait qu'un budget de 250 millions de dollars soit consacré à l'éradication du pavot dans les dix prochaines années. Mais près d'un million et demi de fermiers afghans vivent de la culture de cette plante. ● À KANDAHAR, la grande ville du sud du pays, les talibans ont imposé, depuis l'automne 1994, un ordre islamique d'une rigidité inconnue dans le reste du monde musulman.

Les talibans ont promis de déclarer la guerre à l'opium en Afghanistan

Sous la pression de l'ONU, les intégristes ont accepté, fin novembre, d'éradiquer la culture du pavot dans les territoires qu'ils contrôlent. Le pays est devenu le premier producteur mondial, devançant le « triangle d'or » du Sud-Est asiatique

LASHKARGAH
(province du Helmand)
de notre envoyé spécial

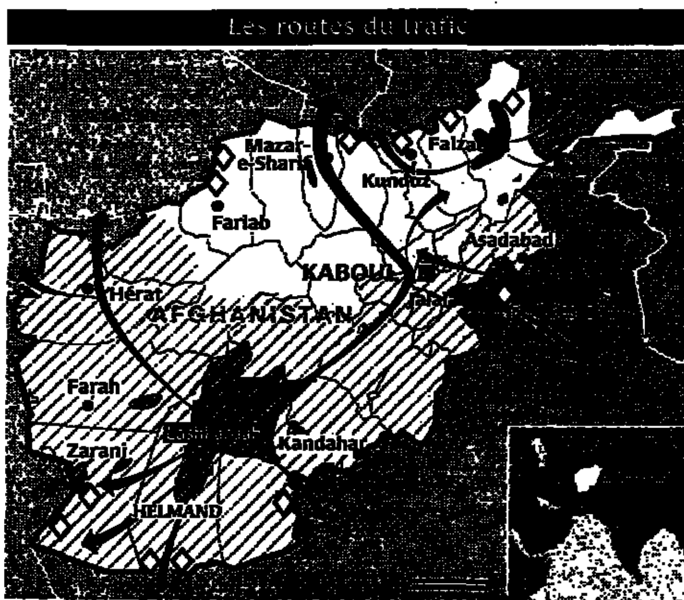
Rien qu'un bazar de bout du monde dans une ambiance de Far West : Lashkargah se résume à quelques rues se coupant à angle droit, une belle mosquée entourée d'un jardin, quelques bâtiments détruits rappelant l'héritage de la guerre – mais la paix est ici revenue –, un fleuve tranquille, des gendarmes en tenue dépareillée réglant une improbable circulation. Qui croirait que cette capitale de la province du Helmand, gros bourg perdu en plein désert, fut un jour baptisée la « Petite Amérique » en raison d'une concentration, plutôt *inhabituelle* en ces lieux, de coopérants venus d'outre-Atlantique pour moderniser l'Afghanistan ?

REPORTAGE
Dans cette zone 1,4 million de fermiers vivent en partie de la culture du pavot

Mais c'était le temps de la royauté, c'étaient les années 70, et cette époque-là est désormais révolue. Depuis, Lashkargah est devenue l'une des capitales mondiales de l'opium. Entre-temps, le roi a été renversé, les communistes ont fait un coup d'Etat et les Soviétiques ont envahi le pays avant de se retirer et d'entraîner plus tard dans leur défaite les marxistes-léninistes afghans. Finalement, quatre années de guerre fratricide entre moudjahidins de l'ancienne résistance auront préparé le terrain aux désormais célèbres talibans (étudiants en religion), qui se sont peu à peu emparés des deux tiers du pays, imposant un ordre islamiste d'une orthodoxie à nulle autre pareille dans le monde arabo-musulman.

Rien d'étonnant à ce que toutes ces vicissitudes aient forgé un destin sur mesure pour la province du Helmand : si Lashkargah est devenue capitale de l'opium, la responsabilité en incombe à cette guerre sans fin qui a obligé les combattants à se financer, notamment grâce à l'exploitation de la fleur du pavot. La même logique s'est appliquée aux paysans, qui, dans ce pays exsangue aux infrastructures quasi inexistantes, préfèrent cultiver l'opium, plus immédiatement rentable.

Avec une production de 2 800 tonnes en 1997, l'Afghanistan produit désormais légèrement plus d'opium que la Birmanie, le Laos et la Thaïlande réunis, les trois nations du fameux « triangle d'or » du Sud-Est asiatique. Le Helmand est donc devenu à lui tout seul, et en moins de vingt ans, non seulement la plus grande province productrice d'Afghanistan *mais aussi de la planète : 40 %* des champs de pavot afghans se trouvent ici, entre montagnes et désert, dans le décor grandiose, austère et rocailleux de l'Afghanistan méridional. Quand on sait que 80 % de l'héroïne consommée en Europe provient d'Afghanistan, on comprend l'importance représentée par le Helmand.



UN IMPÔT QUI RAPPORTE

En cette fin novembre, à Lashkargah, l'arrivée d'un cortège de voitures tout-terrain a secoué la torpeur de la ville et de ses quelque vingt mille âmes : il s'agissait d'une délégation du Programme des Nations unies pour le contrôle des drogues (Pnucid). Le directeur de cette agence basée à Vienne, l'Italien Pino Arlacchi, avait fait spécialement le déplacement pour se rendre compte par lui-même des moyens de lutte contre la culture du pavot. Ancien sénateur qui s'est distingué dans son pays dans la lutte anti-Mafia, M. Arlacchi, quarante-huit ans, a été récemment nommé à la tête du Pnucid et fait de l'Afghanistan, comme de la Birmanie, l'une de ses toutes premières priorités en matière de contrôle des drogues.

Cet homme dont l'optimisme n'a d'égal qu'un dynamisme apparemment à toute épreuve se veut l'Attila de l'opium, celui après lequel le pavot ne repoussera plus. Et il le prouve : la veille de son arrivée dans le Helmand, le 23 novembre, ce professeur de sociologie, spécialiste du crime organisé, avait rencontré une partie de la hiérarchie talib à Kandahar, « capitale » originelle des « étudiants séminaristes ». Car, en dépit de leur condamnation de la culture de l'opium pour des raisons religieuses, les milices intégristes ont tout de même perçu, l'année dernière, comme l'indique l'Observatoire géopolitique des drogues, quelque 9 millions de dollars en impôts sur la production de l'opium.

Pino Arlacchi n'y est pas allé de main morte lors de ses discussions avec les chefs talibans : *« Voici ce que j'ai dit*, raconte-t-il, *au "premier ministre" talib, le mollah Rabbani, et au gouverneur de Kandahar, le mollah Hassan : "Personne ne vous aime et vous êtes complètement isolés non seulement de l'Occident mais du monde islamique. Et cela pour deux raisons essentielles : votre attitude à l'égard des femmes* [que les talibans ont bannies de toute vie publique] *et la persistance de la culture du pavot sur votre territoire." »* Depuis qu'ils se sont emparés des deux tiers de l'Afghanistan, les talibans contrôlent en effet 90 % des terres où le pavot est cultivé. Et, en 1996, la production d'opium, grâce à de bonnes conditions climatiques, a grimpé de 25 % par rapport à l'année précédente.

UN REVENU POUR LES PAYSANS

C'est ainsi que Pino Arlacchi a, en quelque sorte, proposé aux « barbus » une nouvelle stratégie de communication : *« Je leur ai dit : "Faites des efforts sur le contrôle de la production d'opium, et vous améliorerez votre image de marque." »* La proposition a été accueillie positivement par les responsables du mouvement, qui, auparavant, avaient eu de longues discussions à ce sujet avec le mollah Omar, leur chef suprême. Répondant aux questions de plusieurs journalistes de la presse internationale accompagnant la déléguation de l'ONU, le gouverneur de Kandahar a ainsi annoncé que son mouvement et les Nations unies s'étaient *« entendus pour travailler ensemble à l'éradication du pavot »*, ajoutant que l'ONU devrait, en contrepartie, *« aider les fermiers à utiliser des cultures de substitution afin d'empêcher celles de l'opium »* (*Le Monde* des 25 et 27 novembre 1997).

Mais il y encore loin de la coupe aux lèvres : d'abord, il faudra vérifier que les talibans tiennent leurs engagements. Quant aux paysans, ils constituent évidemment l'obstacle le plus sérieux, y compris pour les talibans eux-mêmes, qui pourraient avoir du mal à imposer de telles mesures aux quelque 1,4 million de fermiers vivant en partie de la culture du pavot. Il faut donc réhabiliter le système d'irrigation, créer des emplois dans les usines locales (textile, coton) afin de convaincre les paysans que l'opium n'est pas la seule source de revenus possible. Pour ce faire, le Pnucid requiert une enveloppe de 25 millions de dollars par an sur les dix prochaines années. Pino Arlacchi estime que *« la culture de l'opium pourrait être éradiquée en cinq ans »* et qu'*« il faudrait cinq autres années pour consolider les acquis de telles mesures »*.

Haji Agha Mohammed est l'un de ces fermiers. Chef d'une famille de vingt-trois personnes, ce paysan des environs de Lashkargah affiche, comme tout le monde dans la région, son opposition de principe à la culture du pavot : *« Nous savons bien que l'opium est une mauvaise chose. Mais en l'absence de système d'irrigation adéquat, on est obligé de cultiver le pavot »*, explique cet homme à la longue barbe blanche, les deux pieds dans un champ fraîchement planté de graines de pavot.

M. Mohammed, un métayer, consacre plus de 6 hectares de terrain à l'opium et, l'année dernière, les trafiquants locaux lui ont acheté sa récolte pour près de 40 000 francs : une somme énorme dans un pays où le revenu moyen tourne autour de 500 francs par an et par tête. A ses côtés, un gros homme hilare sous son turban, un certain Hazad Mohammed, le propriétaire du terrain, confesse, dans la bonne humeur, que la culture du pavot sur ses terres lui a rapporté la même année environ 80 000 francs. Et d'affirmer en riant : *« Les talibans vont interdire l'opium. Nous sommes d'accord car c'est une drogue dangereuse qui rend les gens dépendants. Si nous avions le choix, nous planterions du blé ! »*

Bruno Philip

Dix-huit ans de guerre ininterrompue

● **1973 :** coup d'Etat contre le régime du roi Zaher. Son neveu, le prince Daoud, prend le pouvoir le 17 juillet.
● **1978 :** coup d'Etat communiste, le 27 avril. Le président Daoud est tué. Mohammed Taraki devient président.
● **1979 :** le 27 décembre, les troupes soviétiques envahissent l'Afghanistan. Babrak Karmal devient président.
● **1988 :** Mikhaïl Gorbatchev annonce, le 8 février, que l'armée rouge commencera à se retirer à partir du 15 mai.
● **1992 :** écroulement du régime communiste. Après s'être allié avec Abdoul Rachid Dostom, un ancien chef de milice communiste, le chef de guerre Ahmed Shah Massoud, marche sur Kaboul. Le président Najibullah est acculé à la démission. La guerre commence entre les différentes factions de l'ancienne résistance.
● **1994 :** alliance entre Hekmatyar et Dostom, qui essaient, le 1er janvier, de renverser le gouvernement du président Burhanuddin Rabbani et de son chef militaire Massoud. Violents combats dans Kaboul. Les talibans remportent leur premiers succès dans le sud du pays.
● **1996 :** les talibans s'emparent de Kaboul en septembre. Fuite du président Rabbani et de Massoud. Exécution sommaire de l'ancien président communiste Najibullah. Mais Massoud contre-attaque et revient aux portes de la capitale.
● **1997 :** au printemps, après avoir tenté de s'emparer de la « capitale » du nord de l'Afghanistan, la ville de Mazar-e-Sharif, les talibans sont repoussés par les miliciens ouzbeks. La guerre se poursuit dans ces régions et aux portes de Kaboul entre l'« alliance du nord » et les talibans.

Kandahar, la ville où Dieu, son prophète et la peur ont triomphé

KANDAHAR
de notre envoyé spécial

Le dimanche 23 novembre 1997, Fazeluddin a payé pour son crime, *commis six ans plus tôt : dans* le grand stade de la ville de Kandahar, sous les yeux de la population conviée pour l'occasion, un parent de la victime a été chargé, comme le veut la tradition, de l'exécuter à la kalachnikov. Auparavant, les juges du tribunal islamique avaient demandé par trois fois au « bourreau » s'il acceptait d'accorder son pardon à Fazeluddin. Par trois fois, l'homme a dit non. Le condamné était agenouillé par terre, sur le sable du stade, mains liées derrière le dos, les yeux bandés. *« En tremblant un peu »*, racontent des témoins, l'homme a alors brandi son fusil d'assaut et a tiré une première rafale. Mais cela n'a pas suffi parce que le tir était mal ajusté. Il a fallu cinq autres balles pour que Fazeluddin s'écroule enfin, foudroyé.

REPORTAGE
Dans la « capitale » d'un monde sans joie, les talibans font régner les interdits

La loi est dure, mais ainsi est la loi au pays des talibans. Une loi islamique, mais une loi tribale aussi : elle est un mélange des recommandations coraniques et des impératifs du *pashtounwalli*, cet impitoyable code de l'honneur de l'ethnie pashtoune qui règle, depuis des générations, les différends et autres vendettas entre tribus.

L'année dernière, deux journalistes britanniques avaient réussi à reconstituer l'histoire de la lapidation publique d'un couple illégitime. Les deux amants avaient été surpris dans une situation plus que compromettante sur le toit en terrasse d'une maison de pisé. Sur un terrain vague de la ville, la sentence avait été exécutée, certains spectateurs s'emparant de pierres *pour participer à l'« événement »*. A la fin, comme l'un des témoins afghans l'a raconté, on dut soulever le voile de la femme pour s'assurer de sa mort. Mais elle était encore vivante et il a fallu l'achever d'une grosse pierre. Ainsi vont les choses au pays des talibans. Chez eux, Dieu, son prophète et la peur ont triomphé.

Dans une grande salle de la « maison des hôtes » de Kandahar, le gouverneur Hassan vient de présider un dîner en l'honneur d'une délégation de l'ONU. Le mollah Mohammed Hassan, considéré comme le numéro trois ou quatre du mouvement, est un personnage : cet ancien moudjahid à la forte corpulence est un ancien résistant, blessé au combat contre les Russes. Quand il est descendu de son superbe véhicule tout-terrain aux vitres fumées, on a vu son étrange silhouette claudicante et barbue clopiner vers la salle à manger. De son large pantalon bouffant dépassait une prothèse de métal curieusement prolongée d'un pied en plastique recouvert d'une babouche...

UN « LABORATOIRE »

Le mollah, que certains experts présentent comme un talib « modéré », fait les frais de la conversation, répondant aux questions un peu gênantes de journalistes étrangers : *« Pour vous, Occidentaux*, explique Mohammed Hassan, *de telles exécutions publiques peuvent paraître choquantes. Mais n'oubliez pas que, du temps de l'ancien pouvoir du président Rabbani, quand s'affrontaient différentes milices, il n'y avait plus de loi ni d'ordre. Des centaines de personnes étaient tuées chaque jour. Vous avez entendu parler aujourd'hui de l'exécution d'un meurtrier. Mais c'est la première depuis six mois. Elle avait pour but de décourager d'autres gens de commettre des crimes. »*

Kandahar est en quelque sorte le « laboratoire » du pouvoir talib. C'est ici, dans cette grande ville en ruines détruite aux deux tiers durant les années de guerre contre l'armée rouge et qui s'étire dans un désert dominé à l'horizon par d'étranges montagnes en forme de pains de sucre, que les talibans ont commencé, à l'automne 1994, leur courte et rapide marche vers le pouvoir. Aujourd'hui, ils contrôlent les deux tiers du pays. Mais après s'être emparés de la capitale, Kaboul, fin 1996, les hiérarques du mouvement ont préféré rester à Kandahar.

Au cœur du pays pashtoun, ethnie dont ils sont majoritairement issus, les « séminaristes » se sentent chez eux. Et nombreux sont les habitants de la région qui les ont accueillis avec soulagement : *« Après la chute du régime communiste, en 1992, les moudjahidins ont commencé à s'entretuer. Il y avait au moins six milices qui contrôlaient la ville et rançonnaient les habitants. Personne n'osait sortir dans la rue après midi. Désormais, le calme règne sur Kandahar. Par rapport à Kaboul, perçu par les talibans comme une ville décadente qu'il faut punir, il est tout de même plus agréable de vivre ici »*, raconte un Afghan revenu de l'étranger après des années d'exil. Mais il ajoute aussitôt : *« Le calme, ça ne suffit pas pour vivre. Les talibans, dans leur genre, représentent un pouvoir effrayant où tout est interdit. »*

Interdiction aux femmes de travailler et d'étudier ; interdiction de ne pas aller à la mosquée ; interdiction de se raser la barbe ; interdiction de regarder des films, de jouer aux échecs, d'écouter de la musique : la liste des interdits est longue. Le dernier en date empêche les enfants de jouer avec des ours en peluche, toute représentation d'êtres vivants étant proscrite par les saintes écritures...

Chez les rares intellectuels qui n'ont pas fui ce monde sans joie, la peur le dispute souvent au découragement. *« Pourquoi nous forcent-ils donc à nous laisser pousser la barbe ?*, se demande un chirurgien. *C'est parfaitement anti-hygiénique quand j'opère. » « Je ne comprends pas ces gens et leur façon d'interpréter le Coran. Moi aussi je suis musulman, comme eux. Mais leurs réglementations sont absurdes et on est en train de replonger dans le Moyen Âge »*, ajoute un ingénieur. *« Les talibans se servent du Coran comme d'une arme pour faire régner la peur »*, s'insurge un commerçant.

UNE MENACE INVISIBLE

Réunis autour d'une tasse de thé dans la maison sans électricité, quelque part dans un faubourg de la ville, ces trois Afghans ont accepté de parler à un journaliste étranger. Mais à la condition expresse de ne pas être cités et ne pouvoir être identifiés. La réaction de l'un d'eux traduit bien le climat : à un moment, le jeune ingénieur se lève, écarte le rideau de la salle à manger. *« J'espère que personne ne nous écoute... »*, murmure-t-il. Pourtant, à part le vieux cuisinier ne parlant que le *pashtô*, qui pourrait donc comprendre cette conversation en anglais ?

La peur a son symbole, mystérieux et omniprésent : le mollah Omar, chef suprême des talibans, est un ancien moudjahid de la résistance. En 1996, il s'est vu décerner le titre d'*« emir al-momeneen »*, ou commandeur des croyants. Mollah borgne blessé au combat, ce religieux de trente-trois ans, que personne ne voit jamais mais dont tout le monde parle, a imposé sa loi.

Kandahar est la triste « capitale » d'un monde orwellien dominé par une figure invisible et menaçante. Dans les « ministères » d'une administration quasi fantôme, des téléviseurs fracassés, symboles de l'Occident décadent, ont été plantés sur les grilles de nombreux bâtiments publics. Avec, comme ornement, des centaines de mètres de bandes magnétiques saisies sur des cassettes de musique ou de vidéo « illégales ». Autant de trophées rappelant qu'en pays talib il est interdit de voir des films, de danser, de se réjouir.

« Si les gens acceptent de se plier à nos règles, il n'y aura plus jamais besoin de police, plus besoin de juges. Notre société doit être basée sur les recommandations du Coran et de la Suna. » Ainsi parle le mollah Amidullah, l'un des responsables kandaharis de la police religieuse, ou *« commission pour éradiquer le mal et promouvoir la vertu »*.

Autour du mollah, assis par terre dans une arrière-salle du siège de cette administration, une quinzaine de jeunes enturbannés, emmitouflés dans de grands châles de laine, expliquent leur travail : *« Nous patrouillons dans les rues pour contrôler la longueur de la barbe et des cheveux des gens. Ils ne doivent jamais se raser et ne peuvent garder les cheveux longs qu'à la condition de les coiffer derrière les oreilles, comme les disciples du prophète. »* Devant ses sbires hilares, le mollah sourit et désigne la chevelure un peu trop fournie du journaliste étranger : *« Vous pouvez les garder longs. Mais l'essentiel est de ne rien faire pour plaire aux filles. »*

A Kandahar, « capitale » des nouveaux maîtres d'un pays ravagé par la guerre et en manque d'à peu près tout, les talibans ont une priorité : ici, on ne badine pas avec l'amour.

B. P.

Egypte : réveillon morose à Louxor, six semaines après l'attentat

Le tourisme est en crise malgré le déploiement des forces de police

Six semaines après l'attentat meutrier qui a frappé Louxor, la ville souffre de la désaffection des touristes malgré l'omniprésence de la police. Le taux d'occupation des hôtels cinq étoiles s'est effondré et presque plus aucun bateau ne sillonne le Nil. Les vols directs entre l'Europe et Louxor ont tous été supprimés.

LOUXOR (Haute-Egypte)
de notre envoyé spécial

Dans la salle des banquets du très vénérable Winter Palace, à Louxor, la chanson de Gloria Gaynor, *I will survive* (« je survivrai »), sonne comme un défi. La chanteuse égyptienne, qui anime, ce mercredi 31 décembre 1997, la soirée de réveillon la plus chic de la ville, ne l'a sans doute pas fait exprès. C'est non loin d'ici que cinquante-huit touristes ont été massacrés il y a six semaines. Il n'empêche. La centaine de touristes qui se morfondaient au son sirupeux de l'interprétation mécanique des succès des années 70 sortent de leur léthargie, et des couples se mettent à danser.

Jusque-là, ils expédiaient consciencieusement leur *« terrine de saumon frais et fumé »* ou leur *« roulade de volaille aux champignons »*, arrosées de *« rubis d'Egypte »*, dont la seule qualité est l'étiquette reproduisant un bas-relief pharaonique représentant les premiers vignerons. L'assistance, pourtant jeune, trompait son ennui en admirant le décor colonial du palace.

La troupe de musique folklorique de Haute-Egypte appelée à la rescousse n'avait pas vaincu la mélancolie avec ses *rababa* (sorte de violon à une corde). Le personnel du Winter, qui commençait à faire grise mine, a repris espoir quand un roulement de *req* et de *tabla* (tambourin avec ou sans clochettes) a annoncé la danseuse du ventre. Mais les trémoussements de l'almée laissaient l'assistance de granite. Les serveurs ont bien essayé de faire battre le rythme aux touristes européens, notamment français, le courant ne passait pas.

Quand le moral est bas à cause du spectre du chômage et qu'on enregistre cinq fois moins de clients que l'année précédente, il est difficile de communiquer l'allégresse. Echec similaire pour les danseurs mimant les derviches tourneurs. Quelques « joyeux fêtards » quittent la salle alors qu'il n'est que 23 heures. Seule la distribution de paquets contenant des couvre-chefs pharaoniques en papier doré, des castagnettes et des sifflets met un peu d'ambiance. Le maître d'hôtel, qui commençait à présenter les additions, s'arrête quand il entend la cacophonie. L'incontournable *Macarena* remplit la piste de touristes, et le personnel se met de la partie. C'est presque une danse de soulagement. Le tourisme survivra à Louxor. Minuit : les lumières s'éteignent, et l'on entend la sirène d'un bateau sur le Nil. C'est l'un des rarissimes cinq étoiles flottants encore en fonctionnement. L'année dernière, les hurlements de sirènes d'une centaine de bateaux avaient de quoi réveiller les morts de la vallée des Rois. Quand les lumières reviennent, une troupe nubienne est sur la piste. Les danseurs entraînent les touristes dans une sorte de farandole endiablée à l'allégresse contagieuse. Les interprètes qui viennent d'Assouan, à l'extrême sud de l'Egypte, ne vivent pas que du tourisme. Cette industrie, contrairement à Louxor, n'occupe même qu'une minorité des habitants de la ville du haut barrage. Et finalement, c'est la fête !

Alexandre Buccianti

Des islamistes emprisonnés appellent à l'arrêt de la violence

Deux dirigeants emprisonnés de la Djamaa islamiya, principale organisation intégriste égyptienne armée, ont appelé mercredi 31 décembre à un *« arrêt inconditionnel de la violence »*, lors d'une audience devant la Haute Cour militaire du Caire. *« Si vous voulez le bien de l'islam et des musulmans, annoncez un arrêt inconditionnel de la violence »*, a déclaré un détenu.

Les deux hommes purgent une peine de prison de vingt-cinq ans pour leur implication dans l'assassinat du président égyptien Anouar El Sadate en 1981. Cet appel, qui intervient après plusieurs communiqués similaires depuis le 5 juillet, s'adressait notamment aux dirigeants de la Djamaa islamiya à l'étranger, qui restent opposés à un arrêt de la violence sans condition. – *(AFP.)*

La campagne de stérilisation au Pérou provoque de nombreuses critiques

L'existence de pressions exercées sur les femmes a été dénoncée par un journal et plusieurs organisations et reconnue par le vice-ministre de la santé

LIMA
de notre correspondante

Le décor est en général toujours le même : une fanfare qui joue sur l'estrade, des banderoles qui annoncent le *« grand festival de la santé »*, des pancartes où l'on peut lire, en espagnol : *« Gratis : ligature des trompes et vasectomie »*. Mais dans ce petit village des Andes péruviennes, la plupart des curieux ne parlent que quechua et la majorité des femmes sont analphabètes. Venues pour le marché dominical, elles ont été invitées par l'infirmière, dès leur descente du camion, à se rendre au dispensaire. Là, les bambins y ont été vaccinés, tandis que la mère, sans trop savoir ni pourquoi ni comment, en ressortait les trompes ligaturées. Etait-elle consentante ? Lorsque l'infirmière lui a demandé : *« Vous voulez vraiment avoir autant de petits que de cochons d'Inde ? »*, la pauvre femme a vigoureusement répondu *« non ! »*. Cela a suffi pour que l'Etat la prenne sous son aile. En dix minutes, l'intervention irréversible – mais gratuite – était terminée.

REPORTAGE
Les femmes sont invitées à se rendre au dispensaire sans trop savoir pourquoi

La parlementaire Lourdes Flores, qui a assisté à l'un de ces *« festivals de la santé »*, est scandalisée. Elle a révélé au Congrès un document du ministère de la santé ou étaient détaillés les divers avantages consentis aux employés du ministère qui atteignent les objectif fixés par le gouvernement en matière de contrôle des naissances. Les accusations contre la politique des naissances ne sont pas nouvelles. Mais comme elles émanaient, jusqu'à présent, de l'Eglise catholique, l'opinion publique ne s'en émeuvait guère, les attribuant à la traditionnelle opposition de l'Eglise à la contraception. Aujourd'hui cependant, c'est au sein du troisième congrès national des femmes paysannes et indigènes que les protestations fusent, reprises par le syndicat paysan, les organisations populaires de femmes, les féministes et les parlementaires de l'opposition.

EXCÈS DE ZÈLE

Décidé à en avoir le cœur net, le journal *El Comercio* a récemment mené une vaste enquête, rapportant des régions les plus pauvres du pays des témoignages qui confirment qu'en échange de vivres et de soins pour leurs plus jeunes enfants, des femmes se soumettent à la ligature de leurs trompes. L'Etat, explique le journal, prend en charge l'intervention chirurgicale, mais lorsque celle-ci tourne mal, il ne veut plus rien savoir. *« Lorsque Mme Rita* – l'obstétricienne de l'hôpital de Tocache – *est venue chercher ma mère*, a raconté au quotidien Maria, neuf ans, aînée d'une famille de trois enfants, *elle a pris peur et s'est cachée. Mais le lendemain, on l'a emmenée. »* Une femme, opérée elle aussi, était présente lorsque l'obstétricienne a dit à la femme réticente : *« Ton mari n'est pas d'accord ? Ça ne fait rien. On fait ça tout de suite, et ce soir, tu seras chez toi en train de cuisiner. Il n'en saura rien. »* L'opérée est rentrée chez elle, s'est allongée et ne s'est jamais relevée. Dix jours plus tard elle était morte.

Bernardina Alva, vingt-six ans, a, elle, cédé à cause des cadeaux : des vêtements, des chaussures, des vivres. *« On nous a dit que c'était gratuit, qu'on n'allait rien sentir. Alors, on s'est laissé faire. »* Certaines femmes ont même signé une autorisation d'intervention parce qu'on leur avait affirmé que, sans ce papier, elles ne pourraient plus venir accoucher à l'hôpital...

Devant les parlementaires, le vice-ministre de la santé, Alejandro Aguinaga, a dû récemment admettre l'existence de pressions exercées par les employés de la santé, mais, a-t-il ajouté, il ne s'agirait que de malentendus ou de regrettables excès de zèle de la part de certains médecins. Ce qui demeure, souligne le ministre, c'est le succès authentique de la politique de planification familiale qui, en 1977, aurait permis à neuf cent mille couples de se protéger d'une grossesse non désirée. Cent mille ligatures de trompes et dix mille vasectomies, toutes volontaires, auraient été pratiquées durant cette période, tandis que trois millions de pillules et dix millions de préservatifs étaient distribués.

« Ce qui est critiquable dans toute cette affaire, explique l'expert américain Richard Clinton, *c'est que la campagne de stérilisation n'est pas transparente. »* En dépit des démentis officiels, M. Clinton persiste et signe : *« Les dispensaires ont des quotas mensuels à respecter. »* De là l'empressement des fins de mois, lorsque des objectifs non atteints risquent de coûter sa place au personnel. Dans les districts pilotes, le parlementaire Arturo Salazar a même pu constater que ces quotas étaient inscrits au tableau des dispensaires, non loin d'affiches qui vantent en termes candides le choix d'un couple vivant *« heureux »* grâce à la ligature des trompes. L'opération n'est pas toujours totalement désirée ? Le vice-ministre Aguinaga n'en fait pas tout un plat : *« Ce qui se passe*, confie-t-il, *c'est que parfois les gens se plaignent pour le plaisir. Nous, les Péruviens, nous sommes comme ça... »*

Nicole Bonnet

Une poignée de dollars fait revivre un village sénégalais

KEUR SIDY MBENGUE (nord du Sénégal)
de notre envoyé spécial

Il faut prendre une méchante piste de sable à près de 200 kilomètres au nord de Dakar. C'est un paysage du Sahel, classique : sur le sol sablonneux, des touffes d'alfa, des acacias, çà et là quelques baobabs étirant leurs branches de pantin désarticulé. Keur Sidy Mbengue est un village d'une trentaines de cases, regroupées par deux ou trois à l'intérieur d'une enceinte de feuillages. Autour du cimetière, de la mosquée et de l'école, Keur Sidy Mbengue abrite un peu plus de deux cents personnes. C'est là que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) avait choisi, en 1993, de lancer un de ses micro-projets. Il fallait prouver deux choses : le développement ne dépend quelquefois que d'une poignée de dollars ; il n'est pas incompatible avec la protection de l'environnement.

Quatre ans plus tard, le pari semble gagné, ou à peu près, comme ont pu l'observer quelques journalistes conduits, fin décembre, par le PNUD dans le village, où les experts de l'ONU n'étaient pas revenus depuis quatre ans. Il est vrai que Keur Sidy Mbengue était un lieu prédisposé. Non pas qu'il ait été gâté par la nature, bien au contraire. Mais son fondateur, il y a un siècle, prônait une philosophie de l'effort : *« Etudie le Coran et travaille comme si demain tu devais mourir. »* Sidy Mbengue était un « saint », un grand marabout, enfin un sage. Il venait de la région frontalière avec la Mauritanie quand, avec sa nombreuse famille, à la recherche de pâturages pour leurs troupeaux, il se fixa ici.

Son héritier spirituel, chef religieux du village, l'imam Mahante Seye, a repris sa devise : le Coran et l'agriculture. Seulement, ni l'élevage ni les produits de quelques lopins d'arachide ou de maigres cultures maraîchères ne suffisaient à faire vivre Keur Sidy Mbengue. Pour se chauffer et pour vendre du bois, il a fallu aussi déboiser alentour. Et au rythme de la déforestation, les sols se sont appauvris et les cultures devenues de plus en plus misérables. C'est là que sont intervenus et le PNUD et une ONG, World Vision, pour briser un cycle conduisant à une mort lente : le peu de rendement de l'agriculture accélère le déboisement qui lui-même détruit les sols et achève ainsi l'agriculture. Pour préserver le sol, il faut augmenter le niveau de vie.

Le PNUD a financé – pour 30 000 francs – un début de reboisement : acacias et arbres fruitiers. Il a fourni un capital minimal de départ de 3 000 francs aux hommes occupés à l'élevage et de 2 000 francs aux femmes chargées des cultures maraîchères. L'argent a été directement donné aux villageois ; il n'est passé par l'intermédiaire d'aucun fonctionnaire local. Quatre ans plus tard, le village a presque décuplé son capital de départ. Le reboisement a requinqué la terre, qui a produit plus, multipliant les revenus de Keur Sidy Mbengue. Le village est sorti de ses vains efforts pour vivre en autosuffisance et est devenu « vendeur » sur les marchés alentour. Les hommes et les femmes ont épargné et réinvesti – dans un forage et dans l'achat d'une pompe éolienne – et dépensé selon leur bon plaisir.

Dans les conditions d'un village comme Keur Sidy Mbengue, dont les habitants ont un vrai savoir-faire, une injection minimale peut suffire à enclencher le « développement », qui, après tout, est *« ce qui reste quand l'apport extérieur est parti »*, comme le dit Djibril Diallo, directeur du département communication du PNUD. Mais la morale de cette belle histoire – qui prouve que l'aide au développement, ça marche – n'est pas si simple. La population de Keur Sidy Mbengue compte des hommes « dans la force de l'âge », des femmes, très belles et plus jeunes, et des enfants. Les 18-30 ans ne sont pas là, partis à Dakar, Paris ou (de plus en plus) New York. Partis à la ville, qui, seule, *« procure ce sentiment exacerbé des possibilités humaines »* (V. S. Naipaul). Mais c'est une autre histoire.

Alain Frachon

Vague de suicides d'Indiens au Brésil

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Sise au cœur de l'Etat du Mato Grosso do Sul, dans le sud-ouest du Brésil, la réserve indigène de Dourados monopolise depuis une décennie un record national qui illustre, dans un registre macabre, la marginalisation de 320 000 Indiens du pays. Une épidémie de suicides – vingt-sept en 1997 – afflige en effet cette communauté d'environ 10 000 âmes, au sein de laquelle cohabitent des Guaranis (4 000 Caiuas et autant de Nhandewas) et des Terenas, un groupe arawak transplanté dans la région au début du siècle dans le cadre d'un programme de sédentarisation forcée des tribus. Dans sa dernière publication, le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), un organisme dépendant de la Conférence épiscopale, souligne, statistiques à la clé, que les fêtes de fin d'année sont de plus en plus propices aux actes de désespoir.

La dernière flambée de suicides – treize en deux mois, tous par pendaison – coïncide, note le CIMI, avec le retour dans leur foyer d'un millier de saisonniers employés dans les fermes voisines. L'argent gagné dans les champs de canne à sucre a été, comme de coutume, massivement englouti dans des beuveries souvent génératrices de dépressions fatales. Officiellement interdit de vente aux Indiens, l'alcool coule néanmoins à flots dans la réserve, dont les 3 500 hectares, plantés en soja et en coton, ne suffisent plus à nourrir l'ensemble des habitants.

Selon tous les chercheurs ayant séjourné dans la communauté, le cachaça – un alcool de canne – ainsi que l'obligation pour les jeunes de louer leurs bras pour des salaires dérisoires (200 dollars mensuels pour un coupeur de canne) sont les calamités majeures endurées dans la « réserve des suicidés ». En outre, avec son enchevêtrement de parcelles mal entretenues faute de moyens, ses sentiers cahoteux et ses cabanes sans électricité, la réserve fait figure de ghetto posté aux portes de Dourados, une ville de 150 000 habitants dont la clinquante prospérité a démarré avant la récente diversification dans le trafic de cocaïne en provenance de Bolivie. Logés à la même enseigne, les Perenas semblent pourtant immunisés contre les pulsions autodestructrices des Guaranis.

« TRANSGRESSION SPIRITUELLE »

Rarissime chez les Indiens du Brésil, le suicide est, en tout cas, la première cause de décès chez les jeunes Guaranis des deux sexes appartenant à la tranche d'âge comprise entre seize et vingt-deux ans. Convaincu que les Guaranis de Dourados étaient la proie d'une *« transgression spirituelle collective »* imputable à l'abandon des rites ancestraux et des travaux de la communauté, l'anthropologue Da Costa avait, peu avant sa mort accidentelle survenue en 1992, appelé à la rescousse un célèbre *nhanderu* (« chaman ») établi au Paraguay. Avec l'appui de la Fondation nationale de l'Indien, l'organe de tutelle des populations indigènes, elle avait fait construire sur un site isolé une *oca gassu* (« maison de prières ») où son illustre invité à maintes fois officié. En pure perte : l'exorcisme salvateur sur lequel elle fondait ses derniers espoirs a fait long feu. Ces dernières années, les sectes évangélistes et leurs prédicateurs hystériques ont essaimé au sein de la communauté en perdition. Se croyant possédées par le démon, plusieurs adolescentes se sont déjà donné la mort.

Jean-Jacques Sévilla

Le candidat de la Ligue musulmane élu président du Pakistan

NEW DELHI
de notre correspondante

Mohamed Rafiq Tarar, soixante-huit ans, a été élu, sans surprise, mercredi 31 décembre 1997, président du Pakistan. Candidat quelque peu inattendu du parti de la Ligue musulmane, qui contrôle les deux tiers du Parlement, M. Tarar a facilement battu son concurrent présenté par le Parti populaire pakistanais de Benazir Bhutto, Aftab Shaban Mirani, ancien ministre de la défense. Le collège électoral pour l'élection présidentielle se compose du Parlement fédéral et des quatre assemblées provinciales du Pendjab, du Sind, du Balouchistan et des provinces du Nord-Ouest. Ancien juge à la Cour suprême, M. Tarar, neuvième président du Pakistan, succède à Farooq Leghari, qui avait démissionné le 2 décembre à la suite de la controverse opposant le premier ministre Nawaz Sharif, au premier juge de la Cour suprême, Sajjad Ali Shah. M. Ali Shah a ensuite été lui aussi été écarté et remplacé à la tête de la Cour suprême.

Les critiques les plus acerbes contre M. Tarar sont toutefois venues des organisations des droits de l'homme qui l'accusent d'être un musulman conservateur, en particulier face aux droits des femmes et à celui des minorités. Lui se présente comme *« un musulman libéral »* qui soutient la ségrégation scolaire et le port du voile pour les femmes.

Les critiques reprochent au chef du gouvernement de n'avoir récemment nommé à tous les postes de responsabilités du pays que des personnalités du Pendjab au détriment des trois autres provinces. Vieil ami de la famille Sharif, M. Tarar est lui aussi du Pendjab, la province qui abrite 60 % des 140 millions de Pakistanais. Avec l'accès d'un de ses proches à la présidence, Nawaz Sharif confirme sa mainmise sur toutes les institutions civiles du pays. Il a désormais les moyens de s'attaquer aux problèmes économiques du pays, les seuls qui comptent pour la majorité des Pakistanais qui vivent de plus en plus mal.

Françoise Chipaux

Le président polonais sauve l'éducation sexuelle à l'école

L'initiative est un camouflet pour la droite catholique au pouvoir

Le chef d'Etat polonais, Alexandre Kwasniewski, a bloqué mardi 30 décembre 1997, par deux vetos, des amendements proposés par la droite catholique au pouvoir depuis septembre : l'un visait à supprimer l'éducation sexuelle obligatoire dans les écoles publiques, l'autre réduisait les avantages des retraités de l'armée et de la police. Un premier accroc au sein de la coalition gouvernementale.

VARSOVIE
de notre correspondant

La cohabitation polonaise vient de connaître son premier accroc. Le président Alexandre Kwasniewski, un social-démocrate anciennement communiste, a démontré qu'il ne se laisserait pas marginaliser par un Parlement dominé depuis les législatives de septembre par la droite catholique. Deux amendements proposés par la nouvelle majorité, l'un pour supprimer l'éducation sexuelle dans les écoles et l'autre pour réduire les privilèges des retraités de l'armée et de la police, ont fait l'objet de deux vetos présidentiels que la Diète (Chambre basse) n'est pas parvenue à casser, mardi 30 décembre 1997.

Le vote sur l'éducation sexuelle a opposé l'Action électorale Solidarité (AWS) à ses alliés libéraux de l'Union de la liberté (UW) de Leszek Balcerowicz. Une partie des députés de l'UW ont voté en faveur du veto présidentiel ou bien se sont abstenus, si bien que la droite, en dépit du soutien du Parti paysan (PSL), n'a pas réuni la majorité requise des trois-cinquièmes des voix pour obtenir la suppression dans les écoles de l'éducation sexuelle en tant que matière obligatoire, comme le prévoit la loi antiavortement.

SUCCÈS INCONTESTABLE

Cette loi, qui punit de deux ans de prison une interruption volontaire de grossesse, est de nouveau entrée en vigueur en Pologne, le 18 décembre 1997. Le tribunal constitutionnel polonais avait en effet jugé, dans un verdict, que la législation précédente, plus libérale, était inconstitutionnelle car elle violait le *« droit à la vie »* de l'embryon. Encouragés par l'Eglise catholique, les députés de droite ont tenté de supprimer les cours d'éducation sexuelle prévus par cette loi. Le président Kwasniewski a opposé son veto à cette initiative.

Simultanément, le gouvernement de Jerzy Buzek a souhaité réduire les privilèges des retraités de l'armée et de la police dont les pensions, beaucoup plus élevées que celles des autres catégories de fonctionnaires, devaient croître dans des proportions encore plus importantes en 1998. Deux arguments ont été avancés par le gouvernement : celui de la *« justice sociale »* et celui des économies budgétaires indispensables pour venir en aide aux plus démunis, notamment aux victimes des inondations catastrophiques de l'été dernier. M. Kwasniewski a signifié son désaccord, estimant que les avantages accordés aux militaires et aux policiers retraités étaient justifiés. Là encore, la majorité de droite, bien que votant à l'unisson, n'est pas parvenue à passer outre au veto présidentiel, qui a été soutenu par l'alliance ex-communiste (SLD) et le Parti paysan (PSL).

Le chef de l'AWS, Marian Krzaklewski, n'a pas caché son irritation devant la fronde des parlementaires de l'UW sur l'éducation sexuelle. Il est allé jusqu'à menacer de *« revoir l'accord de coalition »* avec les libéraux. Dans les allées du gouvernement, la double victoire du président Kwasniewski a été ressentie comme un camouflet. *« Le président jette un gant au cabinet de Jerzy Buzek au moment où celui-ci cherche à éviter à la Pologne une crise à la coréenne ou à la tchèque »*, a affirmé M. Krzaklewski. *« C'est un succès incontestable du chef de l'Etat, qui refuse de mettre simplement sa signature au bas des réformes fondamentales préparées par d'autres »*, a commenté de son côté Marek Siwiec, un proche collaborateur de M. Kwasniewski.

Michel Gara

L'Eurocorps s'organise pour gérer des crises au profit de l'UEO

L'EUROCORPS, ce corps d'armée européen qui rassemble des soldats allemands, belges, espagnols, français et luxembourgeois, s'organise actuellement pour remplir des missions dites de *« gestion de crise »*, qui vont de l'action humanitaire à des opérations de rétablissement de la paix, pour le compte de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). L'une des unités de l'Eurocorps, la brigade franco-allemande, sert déjà au sein de la force de stabilisation de la paix (SFOR) en Bosnie, pour l'OTAN.

Fort de quelque 50 000 hommes, qui disposent notamment de 700 chars et 2 700 blindés chenillés ou à roues, l'Eurocorps a été créé il y a quatre ans, sur une initiative franco-allemande, dans le but d'être engagé au titre de l'article 5 de la Charte atlantique. Il s'agit d'intervenir au profit d'un Etat européen qui aurait été agressé. Cette éventualité a fait l'objet d'un accord, en janvier 1993, avec les commandements intégrés de l'OTAN, qui fixe les modalités techniques d'une participation de l'Eurocorps à des interventions en Centre-Europe.

Depuis, les états-majors du corps européen ont dû réfléchir à d'autres types de mission dans le cadre de l'UEO, au titre de ce qu'on appelle la déclaration de Petersberg. En 1992, les ministres des affaires étrangères et de la défense des Etats membres de l'UEO se sont déclarés partisans d'un renforcement du rôle opérationnel de l'organisation européenne. Les unités militaires européennes doivent pouvoir être utilisées dans des missions de *« gestion de crise »*, selon une expression des spécialistes, qui vont de l'action dite de *« basse intensité »* (actions humanitaires) à des opérations plus dures et plus équipées sur le terrain (maintien ou rétablissement de la paix).

UNE CELLULE DE PLANIFICATION

C'est la raison pour laquelle l'Eurocorps est en passe de constituer en son sein deux types de force.

La première force, de la taille d'une division mécanisée, formée à partir d'une brigade par pays, vise à pouvoir exécuter des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix dans des Etats en crise où il s'agit de montrer sa force et, le cas échéant, d'en user. La seconde, du volume d'une brigade multinationale, créée selon les besoins, sera plus spécialement vouée à l'action humanitaire.

Les missions dites de *« gestion de crise »* devront s'accomplir sous l'égide de l'UEO, en réponse à des demandes exprimées par l'ONU ou par l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE), ou selon la volonté, mais qui devra être consensuelle, des cinq pays fondateurs de l'Eurocorps.

Pour ces missions, l'Union de l'Europe occidentale dispose d'une cellule de planification – avec une section spécialisée dans le renseignement, un centre de situation et une station d'exploitation des images du satellite espion Hélios – qui est une structure politico-militaire chargée tout autant de l'engagement de l'Eurocorps que des exercices d'entraînement pour l'y préparer. Dans une telle configuration, l'Eurocorps pourrait être appelé à devenir le « noyau dur » d'une opération de maintien de la paix ou d'une action humanitaire, effectuée sous contrôle de l'UEO, sans participation des Etats-Unis.

Jacques Isnard

Tony Blair sort la Grande-Bretagne de l'immobilisme

LONDRES
de notre correspondant

Dans son discours de Noël, le 25 décembre 1997, la reine Elizabeth a fait allusion au nouveau régime d'autonomie de l'Ecosse et du Pays de Galles, pierre angulaire de l'ambitieuse politique de réformes constitutionnelles entamée par Tony Blair après son arrivée au pouvoir en mai 1997. Cette politique aux horizons encore mal définis est sans aucun doute celle qui marquera le plus le mandat du premier ministre britannique le plus réformateur depuis Disraeli, il y a plus d'un siècle. Même si, aujourd'hui, l'Europe et surtout la remise à plat annoncée de l'Etat-providence font couler plus d'encre, suscitent plus de récriminations.

Tony Blair avait promis un Parlement élu aux Ecossais et aux Gallois, deux nations unies à l'Angleterre au sein du Royaume-Uni, et un maire pour Londres. Il a tenu parole plus rapidement que prévu. Après deux référendums victorieux en septembre, le projet de loi sur l'Ecosse est bouclé, le nouveau système devrait être en place en 1999 et commencer à fonctionner dès le début du prochain millénaire. Le pays du Chardon est enthousiaste, celui du Poireau hésitant, les Anglais s'inquiètent de ce que certains présentent comme le commencement de la fin d'une Union qui n'a pas trois cents ans.

En même temps, M. Blair est allé très vite sur la voie inaugurée par son prédécesseur en relançant le processus de paix en Irlande du Nord. Faisant fi des tergiversations de John Major, il a su persuader, et quelque peu contraindre, les parties au conflit d'engager des négociations qu'il veut voir s'achever dès le mois de mai 1998.

Confite pendant des années dans l'immobilisme politique, la Grande-Bretagne a recommencé à bouger : on parle de modifier un système électoral avantageux pour les vainqueurs mais injuste. On parle aussi de réformer la Chambre des Lords en retirant leur droit de vote aux pairs héréditaires, voire en instillant une certaine dose d'élection dans une institution poussiéreuse. Il n'est pas jusqu'à la monarchie qui s'est mise à l'heure Blair. Secouée dans son tréfond par le séisme provoqué par la mort de Lady Diana, elle sait ce qu'elle doit à un premier ministre qui a su la prendre sous sa protection aux heures difficiles, l'aidant à rebâtir sa popularité grâce aux conseils de ces *« spin doctors »* (conseillers en média) qui lui avaient si bien réussi.

Depuis lors, Tony Blair s'est attaché à répondre aux attentes des classes moyennes qu'il a su convaincre d'abandonner le camp conservateur où elles avaient été attirées pendant les années Thatcher. Rompant avec la tradition dépensière du Labour, il leur a promis une politique budgétaire stricte mais aussi une modernisation d'un système éducatif et de santé en panne, une politique répressive contre la délinquance en tous genres – et en premier lieu juvénile – et une refonte de la protection sociale afin de remettre les gens au travail et décourager les fraudeurs.

Aidé de son chancelier de l'échiquier, Gordon Brown, il a engagé des réformes visant à rendre plus attrayant le retour des défavorisés au travail, ou plutôt de rendre moins avantageux de vivre d'allocations sociales. Les premières victimes en ont été les mères célibataires, dont l'aide a été rognée ; les prochains devraient être les handicapés. Il a taxé les bénéfices exceptionnels des sociétés privatisées pour financer des centaines de milliers d'emplois pour les jeunes chômeurs.

En agitant le bâton avant d'avoir montré la carotte, M. Blair a pris le risque d'apparaître comme un nouveau Thatcher. Il a suscité la première révolte d'une partie de ses troupes. D'autant qu'en même temps le gouvernement semblait faire preuve de plus de sympathie pour les intérêts financiers du roi de la Formule un, le millionnaire Bernie Ecclestone, ou ceux du millionnaire travailliste Geoffrey Robinson, trésorier-payeur du royaume (avec rang de secrétaire d'Etat), accusé d'évasion fiscale.

FROIDE DÉTERMINATION

Ces incidents n'ont pas entamé la détermination du premier ministre. Au bout de huit mois, on peut commencer à cerner, à travers sa politique et ses méthodes, la véritable personnalité de M. Blair. Un homme d'une froide détermination doublée du sens d'une mission quasi-religieuse. Un réformateur profondément influencé par ce qui se passe outre-Atlantique, en particulier en ce qui concerne la réforme de *« l'Etat-providence »*. Un chef qui gouverne un pays de 58 millions de sujets avec une équipe d'une demi-douzaine de conseillers, sans guère se soucier de ministres rarement consultés ni d'un Labour encore moins influent. Un seul membre du cabinet, M. Brown, en fait partie, aux côtés du secrétaire d'Etat sans portefeuille et éminence grise Peter Mandelson, et quelques « spin doctors ». Ce sont eux qui décident en petit comité au n10 Downing Street, de l'avenir du pays.

Cette équipe resserrée a déjà pas mal de succès à son actif. Mais aussi plusieurs couacs. La stratégie médiatique qui avait si bien réussi pendant les élections a marqué le pas à plusieurs reprises. Des erreurs ont été commises, la présentation l'a parfois emporté sur la substance. La popularité de M. Blair a quitté les sommets des 90 % d'opinions favorables pour une cote plus réaliste de plus de 60 %, confortant l'analyse de l'éditorialiste économique du *Times*, Anatole Kaletsky, qui écrivait au lendemain des élections britannique et française qu'il préférerait être à la place de Lionel Jospin que de Tony Blair, la cote du premier ne pouvant que remonter alors que celle du second était si haute qu'elle ne pouvait que décliner. Mais, en même temps, celle de son rival conservateur William Hague ne cesse de se déliter.

Désormais l'enthousiasme a fait place à la raison. A long terme, le jeune Tony se sent toujours aussi sûr de lui. Les tories sont encore plus divisés que jamais sur l'Europe. Le paysage politique se recompose par l'alliance tactique – et partielle – avec le petit Parti libéral-démocrate sur les réformes constitutionnelles qui risque de laisser longtemps les conservateurs dans les ténèbres extérieures. La rigueur budgétaire a rassuré les milieux d'affaires et la City qui, agacée par l'opposition des tories à la construction européenne, a voté avec ses pieds et soutient largement le Labour. D'autant que le réformisme social de M. Blair s'est jusqu'à présent limité à la signature de la Charte sociale européenne et à la promesse de rétablir le SMIC.

La stratégie du gouvernement est claire : tout faire pour obtenir un second mandat, ce qui constituerait une première historique pour le Labour. Pour y parvenir, les deux années de vaches maigres annoncées sous couvert du respect des engagements budgétaires des tories devraient permettre d'accumuler de quoi amorcer une politique plus généreuse dans l'optique des élections de 2002, dont il n'est pas exclu qu'elles soient anticipées. S'il y parvient, Tony Blair sera plus qu'un excellent tacticien, il aura gagné ses galons d'homme d'Etat, et son influence en Europe ne pourra qu'en sortir renforcée.

Patrice de Beer

Première veillée de ramadan meurtrière en Algérie

ALGER. La première veillée du mois de jeûne de ramadan, dans la nuit de mardi 30 à mercredi 31 décembre, a été ensanglantée par trois tueries qui ont fait 78 morts et 68 blessés dans la région de Relizane (ouest algérien), selon les informations communiquées par les services de sécurité et qui n'ont pu être vérifiées. Ces massacres porteraient à plus de 420 le nombre des morts en dix jours, selon des bilans partiels. De nombreux Algériens redoutaient un nouveau *« ramadan sanglant »*, le mois de jeûne étant considéré comme une période propice au *« Djihad »* (guerre sainte) par les groupes extrémistes armés. Les médias diffusent inlassablement depuis une semaine des mesages du ministère de l'intérieur appelant à la *« vigilance »* contre le *« terrorisme »*. Mais aucun renforcement de la sécurité et des barrages militaires n'est visible dans la capitale et sa périphérie. – *(AFP.)*

Un catholique tué et cinq autres blessés par balles à Belfast

BELFAST. Mercredi 31 décembre, en plein réveillon du nouvel an, deux hommes masqués ont mitraillé un bar catholique du nord de Belfast, faisant six blessés, dont un est mort à l'hôpital. L'attaque n'a pas été revendiquée, mais le chef de la police de l'Irlande du Nord (RUC), Sam Kinkaid, a estimé qu'elle *« porte la marque d'une agression religieuse »*, désignant implicitement par là un groupe extrémiste protestant. – *(AFP.)*

Au Brésil, les otages de la prison de Sorocaba ont été libérés

SOROCABA. Les visiteurs de la prison de Sorocaba retenus en otage ont été libérés, mercredi 31 décembre, mettant un point final à une mutinerie de trois jours. Les femmes et les enfants – plus de 500 personnes – ont été les premiers des 600 otages à être libérés par les forces spéciales de police. Le secrétaire de l'administration pénitentiaire de Sao Paulo, Joao Benedito de Azevedo Marques, avait annoncé auparavant que *« la police avait repris totalement le contrôle de la prison sans faire de victimes »*, lors d'une intervention d'une quarantaine de minutes. A l'intérieur du pénitencier se trouvent toujours les 800 mutins, dont les 20 meneurs seront transférés vers d'autres pénitentiers de l'Etat de Sao Paulo, selon les autorités carcérales. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BURUNDI : l'aéroport de la capitale Bujumbura a été attaqué** par des tirs d'armes lourdes dans la nuit du Nouvel An par des rebelles venant de la province de Bubanza (nord-ouest), ont indiqué, jeudi 1er janvier, des sources militaires. Les assaillants ont également attaqué le camp militaire de Gakumbu, chargé de la défense de l'aéroport, situé à 10 km de la capitale. C'est la première fois depuis deux ans qu'un objectif militaire est attaqué par la rébellion à Bujumbura. – *(AFP.)*

■ **KENYA : le président sortant Daniel arap Moi creusait** nettement l'écart dans la course à la présidentielle, jeudi 1er janvier, après le dépouillement des votes de la moitié des 210 circonscriptions. De nombreuses accusations de favoritisme, de chantage, de violences et d'utilisation de procédés malhonnêtes ont été lancées par les différents partis politiques. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : des élections générales auront lieu** *« début 1999 »* en RDC (ex-Zaïre), a annoncé, mercredi 31 décembre, le président Laurent-Désiré Kabila, dans son message de Nouvel An. Pour les Congolais, 1997 restera considérée *« dans les annales de l'histoire comme l'année de la libération et de la fin de l'humiliation »*, a affirmé M. Kabila. 1998 devra être *« l'année du redressement national et du début de la reconstruction »*, a-t-il conclu. – *(AFP.)*

■ **CONGO : le président Denis Sassou Nguesso a réaffirmé,** mercredi 31 décembre, que des poursuites judiciaires seront engagées contre les anciens dirigeants du régime de Pascal Lissouba, coupables, selon lui, d'*« avoir tué 15 000 personnes »* en cinq ans. *« L'année 1997 a été la plus noire de l'histoire de notre pays. Ce drame n'est pas le fait d'une région ou tribu, mais l'œuvre macabre d'une poignée d'hommes politiques »*, a-t-il ajouté. Il a toutefois mis en garde contre *« la chasse aux sorcières, la haine tribaliste et régionaliste »*. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : Michael Kennedy, fils de l'ancien attorney general** (ministre de la Justice) Robert Kennedy, a trouvé la mort, mercredi 31 décembre, dans un accident de ski, a annoncé la police d'Aspen (Colorado). Michael Kennedy, un des piliers du clan Kennedy, avait été accusé cette année d'avoir eu une relation extraconjugale avec une personne mineure chargée de garder ses enfants. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : les talibans ont bombardé mercredi 31 décembre** la ville de Bamiyan, forçant les agences humanitaires à suspendre leurs opérations. Le Programme alimentaire mondial (PAM) utilise l'aéroport de la ville pour distribuer des produits alimentaires à 160 000 personnes isolées dans la région. – *(Reuter.)*

■ **CHINE : le ministre sud-africain des affaires étrangères et son** homologue chinois ont signé mardi 30 décembre, à Prétoria, un accord, qui devait prendre effet le 1er janvier, prévoyant l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays et la rupture des relations diplomatiques de l'Afrique du Sud avec Taïwan. – *(AFP.)*

■ **INDE : un attentat à la bombe perpétré mardi 30 décembre** a fait quatre morts et vingt-quatre blessés. Cet attentat n'a pas été revendiqué. En octobre, deux opérations similaires avaient été revendiquées par les séparatistes sikhs du Shahid Khalsa. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : la population russe** a diminué de 334 500 personnes (0,2 %) au cours des dix premiers mois de 1997. La Russie comptait au 1er novembre 147,2 millions d'habitants, a annoncé le comité d'Etat aux statistiques. Depuis 1992, la population russe a perdu 1 536 400 habitants. Cette baisse s'explique par un nombre plus important de décès que de naissances et par une émigration plus forte que l'immigration, affirme le comité. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : une Israélienne a été très gravement blessée** jeudi 1er janvier, avant l'aube, par des tirs de Palestiniens près d'une colonie juive en Cisjordanie. Un ou plusieurs assaillants, en embuscade dans un véhicule garé sur le bas-côté d'une route, ont tiré à l'arme automatique sur une voiture israélienne qui passait, touchant la passagère au cou, a indiqué un porte-parole militaire. – *(AFP.)*

1998 sera l'Année de l'océan

NEW YORK. L'Assemblée générale des Nations unies a décidé, sur l'initiative de l'Unesco, que l'année 1998 sera l'Année de l'océan. Parallèlement, Expo'98 – exposition internationale sur la mer – aura lieu à Lisbonne du 22 mai au 30 septembre sur le thème « Les océans, un patrimoine pour le futur ». *« Dans l'imaginaire humain,* a déclaré dans un message, le 30 décembre Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, *la mer a toujours été le symbole d'immensité et de liberté. Aujourd'hui à la fin du deuxième millénaire, la rivalité autour de ressources plus rares montre que cette liberté a des limites ».*

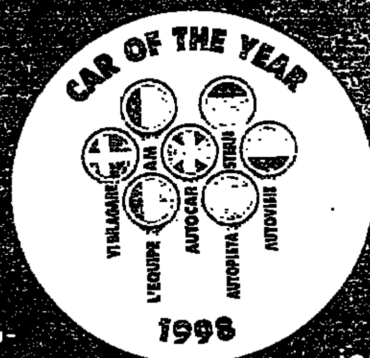


Cœur Sportif



ALFA 156, VOITURE DE L'ANNEE 1998.

LA VOITURE DE L'ANNEE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE.



1998 démarre bien puisque l'Alfa 156 vient d'être élue voiture de l'année. C'est une première pour Alfa Romeo. C'est une consécration pour l'industrie automobile italienne qui a été couronnée trois fois en quatre ans. C'est surtout une victoire dont nous pouvons être fiers, attribuée par un jury d'experts composé de journalistes européens, à l'issue d'une série complète de tests et d'évaluations. La décision du jury a été confirmée par un succès commercial immédiat. L'Alfa 156 souhaite donc une heureuse année à tous les amoureux de l'automobile. Meilleurs vœux du fond du cœur!

Garantie 24 mois : Les concessionnaires Alfa Romeo vous offrent une 2ème année de garantie Garantie Plus Alfa de 12 mois. Kilométrage illimité. Offre valable et détails des conditions dans les points de vente participants.

Pour essayer l'Alfa 156 appelez le N° Azur 0 801 156 156

INTERNET http://www.alfa156.com

هكذا من الاعلى

EUROPE Le Conseil constitutionnel a décidé, mercredi 31 décembre, que les dispositions du traité d'Amsterdam sur la libre circulation des personnes, notamment celles concernant le droit d'asile et la politique des visas, étaient contraires à la Constitution. Celle-ci va donc devoir être modifiée avant la ratification du nouveau traité européen. ● LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE est le véritable maître d'œuvre de toute révision de la Constitution. Jacques Chirac va ainsi avoir l'occasion de se réinsérer dans le débat politique. ● L'EXTENSION de la souveraineté européenne divise la gauche comme la droite. Déjà le Parti communiste et Philippe de Villiers profitent de cette décision d'inconstitutionnalité pour exiger un référendum sur la mise en circulation de l'euro. Au RPR, Charles Pasqua a demandé une même consultation sur la ratification du traité (*lire aussi notre éditorial page 10*).

La Constitution sera révisée avant la ratification du traité d'Amsterdam

Jacques Chirac va être le maître d'œuvre de la réforme de la loi fondamentale. Il aura à décider si, comme le réclament le PCF et une partie du RPR, ce nouveau pas dans la construction européenne sera soumis ou non à référendum

LA CONSTRUCTION européenne va, pour la deuxième fois, obliger la France à réviser sa Constitution. Ainsi en ont décidé, mercredi 31 décembre 1997, les neuf membres du Conseil constitutionnel, à qui le président de la République et le premier ministre avaient demandé conjointement de vérifier la conformité du traité d'Amsterdam aux textes fondateurs de la République française.

Or, en totale cohérence avec leur jurisprudence établie en 1992 pour le traité de Maastricht, les conseillers ont estimé que le transfert au conseil des ministres européens, se prononçant à la majorité qualifiée, de certains aspects de la politique de libre circulation des personnes à l'intérieur des frontières de l'Union, notamment en matière de droit d'asile et d'immigration, portait *« atteinte aux conditions essentielles d'excercice de la souveraineté nationale »*. Ce transfert ne peut donc être autorisé que par le constituant.

Le passage à la monnaie unique n'est donc absolument pas en cause dans cette décision du Conseil constitutionnel. Mais tous ceux, de Charles Pasqua à Robert Hue, qui exigent l'organisation d'un référendum avant l'intégration du franc dans l'euro, peuvent trouver dans la résurgence du débat européen, que l'indispensable révision de la Constitution ne manquera pas d'entraîner du grain à moudre, d'autant que les points soulevés par le Conseil renvoient à des sujets que les Français ne savent aborder qu'avec passion. Déjà M. Pasqua, le 6 décembre, avait *« dénié »* au chef de l'Etat le droit de ratifier le traité d'Amsterdam sans recourir au référendum.

INITIATIVE PRÉSIDENTIELLE

Jacques Chirac s'en voit ouvrir la possibilité. Certes, l'article 11 de la Constitution lui permet de soumettre au vote direct des électeurs un traité qui *« sans être contraire à la Constitution aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions »*. C'est ce qu'avait fait François Mitterrand pour Maastricht, après la révision de la loi fondamentale. Mais cela n'est possible au président de la République que sur proposition conjointe des deux Chambres du Parlement ou du gouvernement.

C'est dire qu'en l'espèce l'initiative en reviendrait à Lionel Jospin.

En revanche, le chef de l'Etat est le maître d'œuvre de toute réforme de la Constitution. C'est à lui qu'appartient l'*« initiative »* du projet de loi, même si celui-ci est préparé par les ministres. C'est encore lui qui, une fois acquis le vote conforme de l'Assemblée nationale et du Sénat, décide de le faire confirmer par les députés et les sénateurs réunis en Congrès ou de le soumettre à référendum.

La décision du Conseil constitutionnel va donc permettre à Jacques Chirac de se réinsérer directement dans le débat politique des mois à venir. Mais il devra défendre le choix qu'il fera devant tous ceux qui en souhaiteront un autre, notamment devant ceux des dirigeants de la droite les plus sceptiques sur la construction européenne, alors que, dans ces vœux, il a souligné qu'il tenait à continuer *« à bâtir »* l'Europe (lire page 7).

Il est vrai qu'il peut faire sienne la stratégie de Matignon, qui permettrait de tenter d'éviter que la révision de la Constitution ne se focalise autour du seul dossier européen. L'entourage du premier ministre, en effet, souhaite regrouper en un seul projet toutes les réformes constitutionnelles peu ou prou en chantier actuellement : celle rendue nécessaire par la réforme de la justice, et particulièrement par l'attribution de l'indépendance au parquet ; celle interdisant tout cumul de fonctions exécutives aux membres du gouvernement ; voire celle imposant une parité entre les hommes et les femmes.

TRANSFERT DE SOUVERAINETÉ

Tous ces dossiers ont commencé à être ouverts, mais ils sont loin d'être tranchés. De même, rien n'est encore, bien entendu, décidé, sur la forme que prendrait la réforme propre à Amsterdam. En effet, il apparaît que c'est parce que celle sur Maastricht a été faite *a minima* qu'il faut recommencer une nouvelle fois. Le Conseil constitutionnel a constaté, comme en 1992, que, même si la déclaration des droits de l'homme de 1789 pose le principe que *« toute la souveraineté réside essentiellement dans la nation »*, le préambule de 1946 permettait des *« limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix »*.

Encore faut-il, dans la jurisprudence du Conseil, que les engagements ainsi souscrits par la France ne contiennent pas de clauses *« contraires à la Constitution »* ou portant *« atteintes aux conditions essentielles d'excercice de la souveraineté nationale »*. Cette fois-ci, pas plus que la précédente, il n'a précisé ce que recouvrait cette notion. De même, comme en 1992, s'il a examiné l'ensemble du traité, sur le rapport – ce qui est tout à fait exceptionnel – de son président lui-même, Roland Dumas, sa décision n'aborde que les points qu'il a jugés contraires à la Constitution. Il n'est donc pas possible de connaître le raisonnement qui l'a conduit à valider les autres.

La difficulté ne concerne donc que le chapitre concernant la libre circulation des personnes, dont la compétence est en partie transférée à l'Union. Pendant les cinq premières années d'application du traité, les décisions seront prises, à l'initiative d'un des Etats membres, par le Conseil des ministres statuant à l'unanimité. La France disposant, alors, de fait d'un droit de veto, sa souveraineté ne sera pas mise en cause.

Mais le deuxième paragraphe de l'article 73 O prévoit qu'après ce délai le conseil des ministres pourra décider, à l'unanimité, que dorénavant l'initiative appartiendra à la Commission européenne et que s'appliquera la procédure de l'article 189 B du traité de l'Union qui prévoit que le Conseil se prononce à la majorité qualifiée en *« codécision »* avec le Parlement européen. Aussi, le Conseil constitutionnel a constaté que ce changement de procédure *« ne nécessitera, le moment venu, aucun acte de ratification ou d'approbation nationale, et ne pourra ainsi pas faire l'objet d'un contrôle de constitutionnalité »*.

Les matières concernées par ce transfert de souveraineté sont pourtant sensibles. A l'article 73 J sont, notamment, abordées la nécessité d'absence de tout contrôle des ressortissants de pays tiers lorsqu'ils franchissent les frontières intérieures de l'Union, les visas pour les séjours de moins de trois mois, les conditions de délivrance des visas et les conditions de contrôle des personnes aux frontières extérieures de l'Union.

A l'article 73 K le sont les *« normes minimales »* pour l'accueil des demandeurs d'asile et les conditions à remplir *« pour pouvoir prétendre au statut de réfugié »*, la politique d'immigration et particulièrement les titres de séjour pour les *« regroupements familiaux »*, le *« rapatriement des personnes en séjour irrégulier »*.

DROIT D'ASILE ET IMMIGRATION

Le Conseil constitutionnel a estimé que ce qui concerne *« l'asile, l'immigration »* et le franchissement des frontières internes ou externes à l'Union européenne étaient au nombre des *« conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale »*. Il a donc décidé qu'étaient contraires à la Constitution les deuxième et quatrième paragraphes de l'article 73 O du traité d'Amsterdam, en ce qu'ils renvoient à certains paragraphes de l'article 73 J et à la totalité du l'article 73 K.

Or, l'article 54 de la Constitution indique que, *« si le Conseil constitutionnel (...) a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de* [le] *ratifier ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution »*. Aussi, même si le transfert de souveraineté n'aura lieu que dans cinq ans, il faut modifier la loi fondamentale avant de ratifier le traité d'Amsterdam ; mais, pour ce faire, il n'y a pas de délai.

Thierry Bréhier

Les articles censurés et contestés

VOICI les articles du traité d'Amsterdam analysés dans la décision du Conseil constitutionnel du 31 décembre. Figurent en italique les articles jugés contraires à la Constitution et ceux auxquels ils renvoient :



VERBATIM

● *Article 73 J*

Le Conseil [des ministres], statuant conformément à la procédure visée à l'article 73 O, arrête, dans les cinq ans qui suivent l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam :

1) des mesures visant, conformément à l'article 7 A, à assurer l'absence de tout contrôle des personnes, qu'il s'agisse de citoyens de l'Union ou de ressortissants des pays tiers, lorsqu'elles franchissent les frontières intérieures ;

2) des mesures relatives au franchissement des frontières extérieures des Etats membres qui fixent :

a) les normes et les modalités auxquelles doivent se conformer les Etats membres pour effectuer les contrôles des personnes aux frontières extérieures ;

b) les règles relatives aux visas pour les séjours prévus d'une durée maximale de trois mois, notamment :

i) la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures et de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation ;

ii) les procédures et conditions de délivrance des visas par les Etats membres ;

iii) un modèle type de visa ;

iv) des règles en matière de visa uniforme ;

3) des mesures fixant les conditions dans lesquelles les ressortissants des pays tiers peuvent circuler librement sur le territoire des Etats membres pendant une durée maximale de trois mois.

● Article 73 K

Le Conseil, statuant conformément à la procédure visée à l'article 73 O, arrête, dans les cinq ans qui suivent l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam :

1) des mesures relatives à l'asile, conformes à la Convention de Genève du 28 juillet 1951 et au Protocole du 31 janvier 1967 relatifs au statut des réfugiés ainsi qu'aux autres traités pertinents, dans les domaines suivants :

a) critères et mécanismes de détermination de l'Etat membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres par un ressortissant d'un pays tiers ;

b) normes minimales régissant l'accueil des demandeurs d'asile dans les Etats membres ;

c) normes minimales concernant les conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers pour pouvoir prétendre au statut de réfugié ;

d) normes minimales concernant la procédure d'octroi ou de retrait du statut de réfugié dans les Etats membres ;

2) des mesures relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées, dans les domaines suivants :

a) normes minimales relatives à l'octroi d'une protection temporaire aux personnes déplacées en provenance de pays tiers qui ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine et aux personnes qui, pour d'autres raisons, ont besoin d'une protection internationale ;

b) mesures tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les Etats membres pour accueillir des réfugiés et des personnes déplacées et supporter les conséquences de cet accueil ;

3) des mesures relatives à la politique d'immigration, dans les domaines suivants :

a) conditions d'entrée et de séjour, ainsi que normes concernant les procédures de délivrance par les Etats membres de visas et de titres de séjour de longue durée, y compris aux fins du regroupement familial ;

b) immigration clandestine et séjour irrégulier, y compris le rapatriement des personnes en séjour irrégulier ;

4) des mesures définissant les droits des ressortissants des pays tiers en situation régulière de séjour dans un Etat membre de séjourner dans les autres Etats membres et les conditions dans lesquelles ils peuvent le faire.

Les mesures adoptées par le Conseil en vertu des points 3) et 4) n'empêchent pas un Etat membre de maintenir ou d'introduire, dans les domaines concernés, des dispositions nationales compatibles avec le présent traité et avec les accords internationaux.

Les mesures arrêtées en vertu du point 2), sous b), du point 3), sous a), et du point 4) ne sont pas soumises à la période de cinq ans visée ci-dessus.

● Article 73 O

1) Pendant une période transitoire de cinq ans après l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, le Conseil statue à l'unanimité sur proposition de la Commission ou à l'initiative d'un Etat membre et après consultation du Parlement européen.

2) Après cette période de cinq ans :

– le Conseil statue sur des propositions de la Commission ; la Commission examine toute demande d'un Etat membre visant à ce qu'elle soumette une proposition au Conseil ;

– le Conseil, statuant à l'unanimité après consultation du Parlement européen, prend une décision en vue de rendre la procédure visée à l'article 189 B applicable à tous les domaines couverts par le présent titre ou à certains d'entre eux et d'adapter les dispositions relatives aux compétences de la Cour de justice.

3) Par dérogation aux paragraphes 1 et 2, les mesures visées à l'article 73 J, point 2), sous b), littera i) et iii) sont, à compter de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, arrêtées par le Conseil, statuant à la majorité qualifiée sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen.

4) Par dérogation au paragraphe 2, les mesures visées à l'article 73 J, point 2, sous b), littera ii) et iv), sont, après une période de cinq ans suivant l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, arrêtées par le Conseil, statuant conformément à la procédure visée à l'article 189 B.

Le PCF et Philippe de Villiers veulent obtenir un référendum

DANS SON ÉDITORIAL, *L'Humanité* du 1er janvier s'étonne que le chef de l'Etat, *« tel un extraterrestre »*, ait délivré ses vœux aux Français *« sans aborder le sujet, pourtant le plus brûlant de l'actualité »* : l'annonce, par le Conseil constitutionnel, que des dispositions du traité d'Amsterdam sont contraires à la Constitution.

Sous la plume de Christophe Deroubaix, le journal du Parti communiste écrit : *« Quel que soit le choix futur du président de la République – réunion des deux Chambres du Parlement en congrès ou référendum –, il faudra un débat national sur le traité d'Amsterdam, ce super-Maastricht signé le 2 octobre par les dirigeants des Quinze. »* Il ajoute : *« Il n'est un secret pour personne que le référendum nous apparaît être le moyen d'expression le plus démocratique et le plus direct sur cette question. » « En effet,* explique l'éditorialiste, *qui d'autre que le peuple lui-même peut décider de l'avenir du pays ? »*

L'Humanité estime que *« les projecteurs seront braqués sur le cœur du traité d'Amsterdam : le pacte de stabilité, c'est-à-dire le corset de fer qui tente de pérénniser l'euro »*. Par ailleurs, Paul Lespagnol, membre du secrétariat national du PCF, indique : *« La décision du Conseil constitutionnel (...) ne peut que nous conforter dans notre volonté de (...) consultation des Français par référendum. »*

Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), demande lui aussi, dans un communiqué, l'organisation d'un référendum : *« Il est essentiel que le débat institutionnel qui va s'ouvrir s'engage dans la clarté et permette d'expliquer avec précision et avec objectivité aux Français la nature et la portée du traité d'Amsterdam. (...) Au terme de ce processus, il est évident que seul un référendum pourra trancher le problème majeur que soulève ce traité, à savoir l'abandon irréversible par la France de sa souveraineté »*, explique-t-il.

Des dispositions trop timorées pour les négociateurs français du traité

BRUXELLES
(*Union européenne*)
de notre correspondant

L'avis émis par le Conseil constitutionnel est de nature purement juridique. Il ne porte pas de jugement sur les réformes projetées par le traité d'Amsterdam en matière de droit d'asile, de politique d'immigration et de contrôle aux frontières extérieures de l'Union. Vouloir prêter à la décision du Conseil constitutionnel le sens d'une critique du traité d'Amsterdam serait d'autant plus paradoxal que durant les deux années de négociation de ce traité, la France s'est battue plus que tout autre Etat membre pour une extension du champ des décisions pouvant être arrêtées à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité. Le traité d'Amsterdam a été largement considéré comme un échec de ce point de vue, parce que n'allant pas assez loin.

Le traité de Maastricht conclu en 1991 avait fixé aux Quinze un nouveau rendez-vous, en 1996, pour réformer les institutions de l'Union, mais aussi pour donner davantage de substance aux deux innovations qu'il avait à peine ébauchées : la politique extérieure commune, d'une *part, et, d'autre part, la politique de* « sécurité intérieure », c'est-à-dire la coopération judiciaire et policière entre les pays membres.

Durant toute la négociation, les Français, traditionnellement rétifs en matière de transferts de compétences et de souveraineté, adoptèrent une attitude particulièrement allante, se disant prêts à accepter qu'à l'avenir pratiquement toute décision puisse être prise à la majorité qualifiée dans le champ de la coopération économique (où l'unanimité était encore requise dans de larges domaines, comme la recherche, la culture, l'essentiel de la politique sociale, la fiscalité), mais aussi en matière de sécurité intérieure. Dans une Union comptant toujours plus de membres, l'obligation d'unanimité conduit en effet inéluctablement à la paralysie.

Les discussions sur la mise en place progressive d'un espace judiciaire européen et d'un renforcement de la politique de sécurité intérieure s'étaient engagées de manière prometteuse. La lutte contre le crime organisé, l'immigration illégale, la corruption, le trafic *de drogue, exigent* une action collective que les quelques modestes dispositions du traité de Maastricht ne donnaient pas les moyens de mener. Un besoin existait, ressenti comme tel par l'opinion publique, surtout dans la perspective de l'élargissement à l'Est, c'est-à-dire vers des pays d'émigration. Cependant, chacun avait ses propres idées pour y répondre.

RÉSULTATS MODESTES

Les Belges, les Néerlandais, les Italiens ne juraient que par la « communautarisation », c'est-à-dire l'application pure et simple des règles du traité de Rome aux nouveaux domaines. Les Anglais et les Irlandais se disaient ouverts, mais écartaient alors la possibilité de renoncer aux contrôles à leurs frontières. Les Français plaidaient pour la multiplication des coopérations sur le terrain entre policiers et magistrats, se montraient partisans des prises de décision à la majorité qualifiée, mais ne voulaient pas du strict schéma communautaire – impliquant propositions de la Commission, avis du Parlement européen, contrôles de la Cour de justice.

Un compromis entre ces différentes approches ne fut pas trouvé. Des incidents, comme ceux provoqués par le recours persistant de la France à la clause de sauvegarde de la convention de Schengen pour maintenir des contrôles aux frontières de la Belgique, et se prémunir ainsi contre la politique antidrogue jugée trop laxiste des Néerlandais, ne contribuèrent pas à réchauffer l'ambiance.

L'Allemagne, qui depuis le début des années 90 était la première à appeler de ses vœux une Europe contrôlant de manière collective ses flux migratoires, fit brusquement marche arrière sous la pression des Länder, peu soucieux d'abandonner leurs prérogatives. Le résultat, dans le traité d'Amsterdam, fut modeste, limité à l'intégration de la convention de Schengen dans le traité et à cette perspective, épinglée aujourd'hui par le Conseil constitutionnel mais néanmoins très aléatoire, d'un passage au vote majoritaire dans cinq ans.

Philippe Lemaître

Le chef de l'Etat se déclare « responsable de l'avenir de la nation »

Selon un sondage de l'institut Ipsos pour l'hebdomadaire « Le Point », une majorité de Français souhaitent que la cohabitation aille jusqu'au terme de la législature, en 2002

LE CHOIX n'est pas neutre : c'est debout que le président de la République a adressé, mercredi 31 décembre 1997, ses vœux aux Français. Au printemps de 1997, les électeurs ont imposé une cohabitation, mais, dès le mois de juin, le chef de l'Etat retrouvera le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale. Après Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, le secrétaire général de Force démocrate, André Santini, a souligné, mercredi, sur RTL, les vertus d'un tel *« recours »*, du moins pour l'opposition.

Dans son allocution radiotélévisée, M. Chirac s'est montré discret sur le sujet. *« En 1997, une nouvelle majorité a été élue »*, a-t-il affirmé, sans dire comment, ni pourquoi. Le contexte des vœux aidant, il n'a pas ouvert de polémique avec son premier ministre, Lionel Jospin, comme il avait pu le faire lors de sa précédente intervention télévisée. Le 14 juillet, M. Chirac s'était posé en chef de l'opposition. Cette fois, il a simplement assuré qu'en tant que *« responsable de l'avenir de la nation »*, il interviendra chaque fois que les intérêts de celles-ci seront, selon lui, en jeu.

M. Chirac s'est aussi voulu rassurant, proche des préoccupations quotidiennes d'un grand nombre de Français, en faisant référence, par deux fois, au chômage, et en évoquant l'insécurité qui règne *« dans les écoles, les transports, dans les rues »*. Sans employer le mot d'immigration, il a aussi envoyé un signe à cette fraction de l'électorat qui se montre sensible aux thèses sécuritaires. *« L'idéal de tolérance, auquel nous sommes tous profondément attachés, ne doit pas nous conduire à accepter ce qui met en péril l'unité de la nation »*, a affirmé le président, avant d'assurer que *« notre pays ne sera jamais l'addition d'intérêts particuliers »*.



Sans faire référence à la décision du Conseil constitutionnel sur le traité d'Amsterdam, M. Chirac a réaffirmé son engagement européen, en affirmant vouloir contribuer, *« après d'autres et avec d'autres »*, à bâtir l'Europe. Il a repris à cette occasion l'un des arguments favoris d'Edouard Balladur, selon lequel *« il n'y a pas d'exception française »*.

RÉACTION DU PS

Réagissant aux propos du chef de l'Etat, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a expliqué que *« c'est bien parce que, sur le chômage, l'exclusion, le dialogue social, la sécurité, la droite, sous la responsabilité directe de Jacques Chirac, avait échoué (...) qu'une nouvelle majorité est aujourd'hui en charge de l'avenir de la nation »*. Il n'en demeure pas moins que la cohabitation continue de séduire les Français. Selon un sondage de l'institut Ipsos, réalisé du 19 au 22 décembre auprès d'un échantillon de 956 personnes et publié par l'hebdomadaire *Le Point* (daté 3 janvier), 54 % des personnes interrogées souhaitent que la cohabitation aille jusqu'à son terme, c'est-à-dire jusqu'en 2002. Par ailleurs, 55 % d'entre elles considèrent que M. Chirac est *« dans son rôle lorsqu'il critique certains aspects de la politique gouvernementale »*.

Selon un autre sondage de la Sofres, effectué les 22 et 23 décembre, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié dans *Le Figaro-Magazine* (daté 3 janvier), la cote de confiance du président de la République s'améliore de 3 points (à 44 %), tandis que celle du chef du gouvernement, M. Jospin, baisse de 5 points, tout en demeurant positive (54 %).

J.-L. S.

« Une France rassemblée et fière de ses valeurs »

VOICI le texte intégral de l'allocution radiotélévisée du président de la République, Jacques Chirac, qui a présenté, mercredi 31 décembre 1997, ses vœux aux Français :

VERBATIM

« Mes chers compatriotes,

» Je suis heureux de vous dire, ce soir, les vœux très sincères que je forme pour vous et pour tous ceux que vous aimez. Beaucoup d'entre vous sont en famille et s'apprêtent à fêter la nouvelle année. D'autres sont seuls, malades, ou dans la peine. Ma première pensée, une pensée chaleureuse, sera pour eux.

» En 1997, une nouvelle majorité a été élue. J'ai donc nommé un premier ministre issu de cette majorité. Le gouvernement applique sa politique. Et je vais vous dire comment les choses se présentent. Conformément à la lettre et à l'esprit de nos institutions, j'assume dans leur plénitude les pouvoirs et les devoirs de ma charge. Garant de la continuité de l'Etat, je suis aussi le gardien des valeurs de la République, au premier rang desquelles la liberté et la solidarité. Responsable de l'avenir de la nation, j'interviendrai chaque fois que ses intérêts seront en jeu pour vous dire ce que je crois être bon pour les Français ou, au contraire, dangereux pour notre pays.

» Vingt-quatre mois seulement nous séparent de l'an 2000. Le temps s'accélère, les échanges se multiplient, les mentalités évoluent, les frontières s'estompent. Nous vivons des temps incertains et difficiles, mais qui ne voit que ce sont aussi des temps riches de promesses, riches de possibilités pour autant que l'on sache et que l'on veuille les saisir ? A l'aube de cette année nouvelle, je voudrais, dans cet esprit,formuler deux vœux pour la France. Je souhaite une France rassemblée, accordée, dont les citoyens vivent en bonne intelligence.

» Cela veut dire, d'abord, une France rassurée. Il y a chez nous trop de violence, trop d'insécurité dans les écoles, dans les transports, dans les rues. Chaque jour, les limites sont franchies au-delà desquelles la société se défait. C'est aujourd'hui, je le sais, avec le chômage, votre premier souci. L'Etat doit jouer tout son rôle. Il doit s'efforcer de mieux comprendre. Il doit prévenir. Il doit aussi punir quand il le faut. J'appelle chacun à prendre ses responsabilités. Que les citoyens respectent leurs devoirs. Que les pouvoirs publics restaurent l'ordre et la sécurité, qui est la première des libertés.

» Une France rassemblée, c'est aussi une France fière de ses valeurs. La dignité des hommes et des femmes, bien sûr, la protection des enfants, mais aussi la laïcité et l'intégration. L'idéal de tolérance, auquel nous sommes tous profondément attachés, ne doit pas nous conduire à accepter ce qui met en péril l'unité de la nation. Notre pays n'est pas et ne sera jamais l'addition de communautés juxtaposées. Le bien public n'est pas et ne sera jamais l'addition d'intérêts particuliers.

» Enfin, une France rassemblée, c'est une France qui se parle. Qui sait écouter, qui sait pratiquer l'échange et le dialogue, qui sait anticiper les évolutions nécessaires et les conduire dans la concertation. La modernité n'est pas un champ de bataille, avec des gagnants et des perdants. Chacun peut et doit y trouver des avantages. Pour cela, discutons, dépassons nos contradictions et nos querelles, inventons des solutions nouvelles. Je vous convie tous ardemment à mieux faire vivre notre démocratie.

» Mon deuxième vœu, c'est une France qui a davantage foi en elle-même. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de notre patrie et de croire en notre avenir. Cet avenir, notre avenir, est chaque jour construit et fortifié par des hommes, des femmes, des jeunes surtout, avides de comprendre et de créer. Il s'appuie sur notre vaste culture, sans cesse rajeunie et enrichie par des connaissances nouvelles. Il s'exprime dans des sciences et des technologies que je veux toujours plus vivaces et qu'une démocratie plus exigeante doit préserver de l'excès.

» Et puis, il y a l'Europe. Cette Europe qu'après d'autres, et avec d'autres, je contribue à bâtir. Je le fais pour garantir la paix à un continent que l'Histoire a trop souvent brutalisé et trop longtemps divisé. Je le fais pour assurer sa puissance et sa prospérité au service de tous. Je le fais parce que je sais que nous pouvons y être les meilleurs. Nous le pouvons si nous changeons dans nos têtes. Il n'y a pas d'exception française qui nous permettrait de nous soustraire aux règles qui valent pour les autres.

» Mais il doit y avoir une ambition française : libérer les forces, les énergies de notre peuple, créer les conditions de la richesse et de l'activité pour que tous les Français en profitent. Pour que nous puissions créer les emplois qui nous manquent et faire reculer le chômage qui frappe si durement tant d'entre nous. Et l'on voit bien encore aujourd'hui la gravité et l'acuité de ce drame. Lutter plus efficacement contre l'exclusion. Que personne ne reste au bord du chemin. Il est là notre rêve de dignité et de grandeur, plus vivant que jamais. Et nous en ferons une réalité.

» Dans la vie d'un pays, il y a des temps de joie et de tristesse, d'espoir et d'inquiétude, des séparations, des retrouvailles. Mais l'important, c'est de préserver ce qui fait la force d'une famille, l'entraide, la chaleur, le soutien, le plaisir d'être ensemble et d'avancer ensemble. Une nation, c'est la chance de vivre et d'appartenir à une communauté unie par son histoire et par sa culture. C'est construire un avenir pour nos enfants.

» Mes chers compatriotes de métropole, d'outre-mer et de l'étranger, soyons fiers, soyons heureux d'être Français et ayons confiance en nous. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très, très bonne année. »

Les assureurs se refusent à couvrir les risques liés à la transfusion sanguine

Le président de l'Agence française du sang fait part de son inquiétude

Un accord d'assurance signé par l'Agence française du sang (AFS) avec le groupe AXA est entré en vigueur jeudi 1er janvier, qui couvre les centres de transfusion pour les risques encourus par les donneurs de sang. En revanche, les établissements transfusionnels français ne sont plus assurés pour les receveurs.

C'EST *via* un communiqué de presse laconique diffusé mardi 30 décembre que l'Agence française du sang (AFS) a annoncé qu'elle venait de *« mettre au point un accord d'assurance pour le risque de responsabilité civile des établissements de transfusion sanguine vis-à-vis des donneurs de sang avec le groupe AXA »*. En d'autres termes, la plus puissante des compagnies françaises d'assurances a – l'affaire étant rentable – consenti à octroyer une police d'assurance à l'ensemble des établissements transfusionnels français.

« Depuis le mois de janvier 1996, le groupement des assureurs en transfusion sanguine [GATS] *ne couvrait plus pour les établissements de transfusion que le risque « donneurs » et avait souhaité abandonner définitivement pour 1998 ce contrat collectif ne concernant qu'un risque minime, et donc assurable sur le marché*, ajoute-t-on auprès de l'AFS. *Nous avons donc négocié, avec le concours du courtier Gras-Savoye, avec AXA une police d'assurance qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1998, évitant ainsi toute interruption de couverture pour les établissements de transfusion et les donneurs de sang. »*

Il importe de souligner que cette *« interruption de couverture »* ne vaut que pour les risques, minimes et rarissimes, que peuvent encourir les 1,6 million de personnes qui, chaque année en France, acceptent de donner leur sang. Elle ne saurait masquer le fait que, depuis deux ans, le risque en responsabilité civile encouru par les sept cent mille patients qui chaque année bénéficient d'une transfusion sanguine n'est plus couvert par les compagnies françaises d'assurances.

Comment a-t-on pu en arriver à une telle situation, à ce point incohérente et potentiellement dangereuse ? Avant 1991, chaque établissement de transfusion sanguine s'assurait individuellement pour couvrir les risques concernant les donneurs comme les receveurs. En 1991, à la suite de l'affaire dite du sang contaminé, les assureurs français ont refusé de couvrir individuellement les risques inhérents à l'activité de chaque établissement de transfusion sanguine. Un groupement des assureurs de la transfusion sanguine [GATS] a alors été constitué, qui réunissait la quasi-totalité des assureurs français et un certain nombre de réassureurs européens.

L'ALÉA THÉRAPEUTIQUE

« Le Centre national de transfusion sanguine, au nom de l'ensemble des établissements transfusionnels, avait contracté avec ce groupement des contrats couvrant les donneurs et les receveurs, a expliqué au *Monde*, mercredi 31 décembre, Laurent Vachey, président de l'Agence française du sang. *L'assurance des donneurs n'a pas varié. En revanche, l'assurance des receveurs s'est, petit à petit, vidée de son contenu au fur et à mesure que l'on découvrait l'ampleur des risques inhérents à l'activité transfusionnelle. »*

« En 1995, poursuit M. Vachey, *ce contrat ne couvrait quasiment plus rien. Il ne concernait plus – je caricature à peine – que l'hypothétique contamination résultant du geste d'un technicien qui aurait volontairement injecté un virus pathogène dans sa chaîne transfusionnelle. En définitive, nous sommes arrivés à une résiliation complète de l'assurance des receveurs au 1er janvier 1996. »*

Les responsables des assureurs français ont alors fait valoir que l'on ne pourrait plus les solliciter pour prendre en charge un tel risque tant que n'existerait pas de dispositif législatif sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique. Cette position est toujours d'actualité. Pour autant, un tel dispositif, régulièrement évoqué depuis près de dix ans par les différents ministres en charge de la santé, est régulièrement renvoyé à une date ultérieure.

M. Vachey ne cache pas sa vive inquiétude en ce qui concerne l'absence de couverture des risques potentiels encourus depuis deux ans par les très nombreux receveurs de produits d'origine sanguine. *« Cette situation est doublement pénalisante*, nous a-t-il assuré. *A court terme, nous savons que, statistiquement, du fait des "fenêtres de séroconversion", on a toujours un risque de quelques cas de contamination. Même si ces cas sont très rares, les montants importants des indemnités font qu'il est très ennuyeux, pour chaque établissement transfusionnel, de ne plus avoir aucune couverture assurantielle. De ce point de vue, nous préférerions, à l'évidence, disposer d'un contrat collectif d'assurance qui nous permettrait de mutualiser le risque. Le second point, encore plus gênant, tient au risque toujours possible de nouvelles contaminations infectieuses, virales ou non, aujourd'hui de nature inconnue. Dans un tel cas de figure, nous serions totalement démunis. »*

Le risque essentiel est, dans ce domaine, celui des contaminations par le virus de l'hépatite dite C *(lire ci-contre)*. *« Je n'ai ici aucun instrument financier qui me permettrait d'aider les établissements transfusionnels qui sont, de fait, obligés de se débrouiller par eux-mêmes »*, déplore M. Vachey. Ce dernier précise toutefois qu'il démarche depuis près d'un an auprès d'un certain nombre de compagnies d'assurances avec, semble-t-il, quelque succès.

« J'ai espoir, ajoute-t-il, *d'aboutir avec quelques assureurs, du type de ceux qui sont habitués à un certain type de catastrophe, le genre de compagnies d'assurances qui couvrent le naufrage des pétroliers dans la baie de l'Alaska. »*

Jean-Yves Nau

Une jurisprudence peu favorable aux victimes

LA DIRECTION des affaires civiles et du sceau du ministère de la justice et une unité associée au CNRS de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne ont établi, à la demande de la chancellerie, un premier recensement des décisions d'indemnisation et des procédures en cours concernant des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C (VHC) à la suite d'une transfusion sanguine. Cette analyse jurisprudentielle relève *« un décalage entre les espoirs d'indemnisation suscités par le développement d'une jurisprudence qui fait bénéficier l'usager de produits sanguins d'une garantie de sécurité, et une réalité juridictionnelle peu favorable, faite de lenteur dans la recherche des preuves, de prudence dans leur admission, et de retenue dans l'établissement d'une garantie de règlement des indemnités »*.

La mise en place, par une loi du 31 décembre 1991, d'un fonds d'indemnisation pour les personnes transfusées atteintes par le virus du sida a permis d'instaurer une procédure simplifiée excluant la preuve de la faute, procédure qui n'est pas exclusive de poursuites devant les tribunaux. Au total, entre le 1er mars 1992 et le 28 février 1995, le fonds d'indemnisation des transfusés et hémophiles a reçu 4 192 demandes émanant de personnes contaminées.

L'OBLIGATION DE SÉCURITÉ

Pour les autres types de contaminations, en revanche, les demandes en réparation apparaissent *« relativement faibles »* eu égard au nombre de demandeurs potentiels : 550 personnes ont introduit des recours en justice entre le début des années 90 et le 31 décembre 1995, date à laquelle les tribunaux n'avaient statué que sur 57 demandes. Selon les chercheurs, *« l'effectif des demandeurs de justice potentiels serait approximativement de 50 000* [personnes] *»*, contaminées par le VHC et informées de leur séropositivité. Les personnes contaminées *« adoptent dans ce domaine* [une] *attitude réservée »*, constatent les enquêteurs. Le nombre des personnes déboutées est d'ailleurs équivalent à celui de celles qui obtiennent gain de cause. *« Une baisse des montants moyens »* accordés aux victimes a parallèlement été observée, *« du fait de la diminution progressive des cas de double contamination (VIH et VHC). »*

Lorsqu'un centre de transfusion sanguine est poursuivi, sa responsabilité est fondée sur l'obligation de sécurité et la preuve de la faute n'a pas à être apportée. La Cour de cassation et le Conseil d'Etat ont en effet admis en 1995 le principe de la responsabilité des établissements de transfusion pour fourniture de produits viciés. Cependant, les plaignants rencontrent de nombreux obstacles sur la voie de l'indemnisation.

D'abord, contrairement aux cas de contaminations par le VIH, où la victime transfusée bénéficie d'une *« quasi-présomption de causalité »*, les incertitudes sur les voies de transmission du VHC entraînent une certaine prudence des juges. *« Sur le terrain, le bilan se révèle très mitigé pour les victimes*, précisent les auteurs de l'enquête. *C'est lorsque le juge constate l'absence d'autres facteurs de risque que l'origine transfusionnelle de la contamination est le plus fréquemment considérée comme établie. »*

Ensuite, un véritable contentieux de l'assurance est venu se greffer sur le litige de l'indemnisation, la victime se situant au cœur d'un bras de fer entre les centres de transfusion condamnés et leurs assureurs appelés en garantie. Les groupes Azur et AXA, le GAN, les AGF, l'UAP, la Mutuelle d'assurance du corps sanitaire français et le Groupement d'assurance de la transfusion sanguine ont tout fait pour rejeter ces contentieux très onéreux : la quasi-totalité des assureurs français ont à ce jour résilié leur contrat avec les établissements de transfusion sanguine. Les chercheurs craignent, en conclusion, que ce vide juridique ne mettent *« en péril »* les centres les plus souvent visés.

Laurence Folléa

36 millions de francs d'indemnisations depuis 1990

● **Recours.** Entre le début des années 90 et le 31 décembre 1995, cinq cent cinquante personnes s'estimant victime d'une contamination post-transfusionnelle par le virus de l'hépatite C (VHC) ont introduit des recours en justice, dont la majorité devant le juge judiciaire, en raison du statut privé de la plupart des centres de transfusion poursuivis.

● ***Répartition géographique.*** Sur les cinquante-deux centres régionaux ou départementaux de transfusion sanguine mis en cause, cinq l'ont été par les trois quarts des victimes : en tête, le CRTS de Bordeaux a été assigné par 37 % des victimes, suivi par le CRTS de Marseille (12 %), le CDTS des Alpes-Maritimes (9 %), les CRTS de Montpellier (9 %) et de Toulouse (8 %).

● **Montants.** Le montant total des condamnations prononcées depuis le début des années 90 pour le VHC se situe autour de 36 millions de francs, dont 30 millions effectivement versés aux victimes. Les deux tiers de ces indemnisations ont été accordés à des personnes victimes d'une double contamination par le VIH et le VHC et 23 % à des personnes contaminées par voie transfusionnelle à la suite d'un accident de la circulation. 60 à 70 millions de francs pourraient au total être versés aux transfusés contaminés par le VHC entre 1996 et l'an 2000.

LÉGION D'HONNEUR

Georges Vedel élevé à la dignité de grand-croix

LES NOMINATIONS, promotions et élévations du 1er janvier dans l'ordre de la Légion d'honneur sont parues au *Journal officiel* du 1er janvier.

Est élevé à la dignité de *grand-croix*: Georges Vedel, professeur émérite, ancien membre du Conseil constitutionnel.

Sont élevés à la dignité de *grand officier*: André Jarrot, ancien ministre; Albert Mallet, président fondateur de l'Association pour le littoral et la baie de Somme; Michel Maurice-Bokanowski, ancien ministre.

Sont promus *commandeurs*: Roger Dumoulin, préfet honoraire; Gérard Hibon, ancien ministre plénipotentiaire; Pierre Pasquini, ancien ministre; Dieudonné Mandelkern, président de section honoraire au Conseil d'Etat; Françoise Giroud, ancien ministre; Alain Bacquet, ancien président de section au Conseil d'Etat; Myriam Ezratty, premier président honoraire de la cour d'appel de Paris; Julien Garofalo, président du tribunal de commerce de Niort; Jacques Blamont, membre de l'Institut; Louis Lalanne, préfet honoraire; Henry Leleu, ancien membre du congrès du territoire de la Nouvelle-Calédonie; René Ala, ambassadeur de France au Portugal; Raymond Césaire, ambassadeur de France; Maurice Caradet, trésorier-payeur général honoraire; Rosette Peschaud, secrétaire générale de la Fondation Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque; Pierre Mayet, ingénieur général des ponts et chaussées; Charles Trenet, auteur, compositeur, interprète; Jean Renard, ancien vice-président du conseil général du génie rural, des eaux et des forêts; Jacques-Henri Bujard, fondateur, président d'honneur du parc national des Pyrénées; Jean Mercier, vice-président d'une association d'anciens personnels de l'Assemblée de l'Union française; Bernard Bellec, maire de Niort.

Parmi les personnalités promues *officiers*, on relève les noms de Claude Cohen-Tannoudji, prix Nobel de physique; Odette Joyeux, artiste dramatique; Maurice Agulhon, professeur au Collège de France; Hervé Bourges, président du CSA; Paul Chemetov, architecte; Daniel Jacoby, ancien président de la Fédération internationale des droits de l'homme; Marin Karmitz, cinéaste; Jean-Paul Pareyre, vice-président directeur général de Bolloré; Serge Reggiani, acteur dramatique, artiste lyrique; Georges Séguy, ancien syndicaliste; Bruno Cotte, avocat général à la Cour de cassation; Anicet Le Pors, ancien ministre; Pierre Lyon-Caen, avocat général à la Cour de cassation; Jacques Tajan, commissaire-priseur; Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie de Paris; Françoise Héritier, professeur au Collège de France; Blandine Kriegel, professeur; Mgr Charles Brand, ancien archevêque de Strasbourg; Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des relations internationales; Maurice Lévy, président de Publicis; Jacques Douffiagues, ancien ministre; François-Xavier Emmanuelli, ancien ministre; Pierre Daix, écrivain; Françoise Mallet-Joris, écrivain; Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont; Claude Vigée, écrivain; Françoise Seligmann, ancien sénateur.

Enfin dans les nominations comme *chevaliers* figurent notamment Angelin Preljocaj, chorégraphe; Luc Alphand, skieur; Laurent Bourgnon, navigateur; Loïck Peyron, navigateur; Marie Cardinal, écrivain; Bernard Clavel, écrivain; Brigitte Engerer, pianiste; Irène Frain, écrivain; Sami Frey, artiste dramatique; Jean-Pierre Mignard, avocat; Claire Gallois, écrivain; Gisèle Halimi, avocate; Jean-Michel Belorgey, conseiller d'Etat; Noëlle Lenoir, membre du Conseil constitutionnel; Suzanne Sauvaigo, ancienne députée; Maurice Faure, membre du Conseil constitutionnel; Bernard Debré, ancien ministre; Roland Nungesser, ancien ministre; Jean Royer, ancien ministre; Simon Eine, sociétaire de la Comédie-Française; Antoine Grumbach, architecte; Bernadette Lafont, comédienne; Jean-Claude Malgoire, chef d'orchestre; Mireille Mathieu, artiste de variétés; Philippe Picquier, éditeur; Bruno Racine, directeur de l'Académie de France à Rome; Jean Clair, conservateur général du patrimoine; Jacqueline Risset, traductrice; Christiane Rochefort, écrivain; Gonzague Saint-Bris, journaliste, écrivain; Karine Saporta, artiste chorégraphe; Nanon Thibon, danseuse étoile; Sylvie Vartan, artiste de variétés; Germain Viatte, conservateur général du patrimoine; Christian Bîmes, président de la Fédération française de tennis.

★ Nous publierons dans notre prochain numéro, daté samedi 3 janvier, la liste des élévations, promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 28 décembre 1997 sont publiés:

● **Préfectures**: un décret portant création d'une indemnité d'exercice de mission des préfectures. Elle est attribuée aux fonctionnaires de la filière administrative, de la filière technique et de la filière médico-sociale qui participent aux missions des préfectures dans lesquelles ils sont affectés;

un décret portant attribution de cette indemnité aux fonctionnaires du ministère de l'intérieur affectés dans les greffes des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel;

un arrêté fixant les montants de référence annuels de cette indemnité: 9 800 francs pour un directeur, 8 200 francs pour un secrétaire administratif, 7 500 francs pour un agent des services techniques ou un ouvrier professionnel, 9 000 francs pour un ingénieur, 5 600 francs pour un contremaître...

● **Amiante**: un décret modificatif relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante; un arrêté modificatif relatif aux règles techniques que doivent respecter les entreprises effectuant des activités de confinement et de retrait d'amiante; un arrêté portant homologation de référentiels servant de base à la délivrance du certificat de qualification des entreprises chargée du retrait et du confinement de l'amiante friable.

● **Solidarité**: un décret relatif au montant de l'allocation de solidarité spécifique. Celui-ci est fixé rétroactivement à 75,49 francs par jour à compter du 1er juillet 1997 et à 76,24 francs par jour à compter du 1er juillet 1998.

● **Prison**: un arrêté relatif aux conditions d'autorisation d'acquisition, de détention et de port d'armes par les fonctionnaires des services pénitentiaires.

● **Pompiers**: un décret relatif à l'organisation des services d'incendie et de secours.

● **Presse**: un décret portant réaménagement des tarifs applicables aux journaux et écrits périodiques dans le régime intérieur et confirmation des tarifs applicables aux journaux et écrits périodiques en régime international.

● **Horticulture**: un décret portant création et organisation de l'Institut national d'horticulture.

● **Audiovisuel**: une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel définissant les modalités de programmation du temps d'émission accordé aux formations politiques représentées par un groupe dans l'une ou l'autre des assemblées du Parlement, ainsi qu'aux organisations syndicales et professionnelles représentatives à l'échelle nationale pour l'année 1998.

Au *Journal officiel* daté lundi 29 - mardi 30 décembre 1997 sont publiés:

● **Finances**: la loi de finances rectificative pour 1997.

● **CSG**: un décret relatif à l'indemnité exceptionnelle allouée à certains fonctionnaires civils, aux militaires à solde mensuelle ainsi qu'aux magistrats de l'ordre judiciaire. Il s'agit d'une prime destinée à compenser les pertes de revenus que subissent les fonctionnaires lors du transfert de la cotisation-maladie sur la CSG.

● **Fonctionnaires**: un arrêté portant nomination du président du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat, pour une durée de trois ans: il s'agit de Marie-Suzie Pungier (FO), qui remplace Nicole Prud'homme (CFTC).

● **Sous-préfets**: un arrêté modifiant le classement des postes de sous-préfet. Il supprime les postes de directeur adjoint du cabinet du préfet de la région Ile-de-France, de secrétaire général pour l'administration de la police et secrétaire général de la zone de défense de Rennes, et crée les postes de directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France, de secrétaire général de la préfecture de l'Aisne.

DISPARITIONS

Danilo Dolci

Le « Gandhi du Mezzogiorno »

DANILO DOLCI, sociologue, poète, mais surtout représentant de tout premier plan du pacifisme italien de l'après-guerre, est mort d'un infarctus, mardi 30 décembre 1997, à Partinico, en Sicile, à l'âge de soixante-treize ans. Son engagement lui avait valu d'être nommé pour le prix Nobel de la Paix et de recevoir le surnom de « Gandhi du Mezzogiorno », ce sud qu'il a tant aimé, lui, *« le plus septentrional des Italiens »*, comme il aimait se définir.

Danilo Dolci était né le 28 juin 1924 à Sesana (Trieste), d'un père sicilien cheminot et d'une mère slovène. Après un diplôme d'architecte obtenu à l'université de Milan, il avait décidé de gagner la Sicile pour contribuer à la « libération » des gens du sud. En 1967, ses dénonciations des collusions entre la Mafia et la politique devaient aboutir à un procès retentissant où il fut condamné à deux ans de réclusion pour sa *« capacité prononcée à commettre des crimes »*.

Intellectuel habitué à déranger, non aligné, Danilo Dolci, qui obtint le Prix Lénine en 1959, refusa plusieurs fois la candidature au Parlement que lui offrait le PCI. Aujourd'hui son nom ne dit peut-être plus grand-chose, mais son rôle a été décisif dans les transformations de la Sicile de l'après-guerre jusqu'aux années 70. C'était une période où peu de personnes osaient prononcer le mot Mafia et les injustices dans les campagnes siciliennes étaient de tous les jours. C'est là qu'il avait trouvé le laboratoire idéal pour étudier les causes et les possibles solutions à un développement manqué du Sud. Le centre d'étude créé d'abord à Partinico puis à Trappeto, près de Palerme, devint vite le point de référence obligé pour des milliers de jeunes chercheurs. Ses grèves de la faim, ses marches et ses appels pour la terre aux *contadini*, les paysans, sa bataille pour l'eau dans les campagnes, cette eau contrôlée par la Mafia, ses luttes pour le travail et contre l'exploitation provoquèrent un véritable choc en Sicile.

L'arrivée de Danilo Dolci fut une véritable malédiction pour la Mafia et les hommes poliques liés à celle-ci. Le sociologue n'hésitait pas à crier haut et fort les noms, ne se priva pas de citer ceux, en particulier, des grands patrons de la Démocratie chrétienne sicilienne de l'époque, responsables, selon lui, de la perpétuation du pouvoir mafieux. Avec un autre fin connaisseur de la réalité de la Mafia, Michele Pantaleone, Danilo Dolci commença ses enquêtes qui devaient aboutir à la publication de deux livres essentiels, *Banditi a Partinico*, en 1955 et *Inchiesta a Palermo*, en 1957, un acte d'accusation contre la corruption et la complicité des hommes politiques. Le corpulent Danilo Dolci fut aussi un grand précurseur de l'usage des médias pour faire passer sa philosophie: ce fut, en quelque sorte, la première transgression au monopole d'Etat de la radio. Sa radio « pirate » fut vite fermée, mais la brèche était ouverte.

Il a été sociologue, poète – son recueil de vers *Il Limone lunare* date de 1970 –, philosophe, éducateur, mais son destin fut celui d'un gourou. Ses compagnons, après l'avoir idolâtré, l'abandonnèrent peu à peu en l'accusant de gérer de façon autoritaire son centre d'études, qui devait définitivement fermer en 1985. Sa disparition, après les années de l'oubli, est l'occasion de rappeler l'importance du rôle de Danilo Dolci en Sicile. Le témoignage sans doute le plus important vient de Gian Carlo Caselli, le procureur de la République de Palerme, en première ligne dans la bataille contre la Mafia: *« Dolci a appris à ceux de notre génération à être du côté des plus faibles, à lutter non seulement avec la dénonciation, mais avec des actes concrets, pour éliminer les causes de l'injustice. Si j'ai décidé, il y a cinq ans, de venir en Sicile, c'est en grande partie pour suivre les enseigements de Danilo Dolci. »*

Salvatore Aloise

■ **SIMONE DUVALIER**, la veuve de l'ancien dictateur haïtien François Duvalier, est morte vendredi 26 décembre dans une clinique de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Surnommée « Maman Simone » ou « Mama Doc », Simone Duvalier, née Ovide, portait le titre officiel de « Gardienne de la révolution ». Elle vivait en France depuis 1986, date à laquelle son fils Jean-Claude Duvalier avait été chassé du pouvoir.

NOMINATION

CNRS

Bernard Cerquiglini, professeur de linguistique à l'université Paris-VII, vient d'être nommé directeur de l'Institut national de la langue française, laboratoire de recherche du CNRS, en remplacement de Robert Martin.

[Né le 8 avril 1947 à Lyon, Bernard Cerquiglini est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé de lettres modernes en 1970, il est nommé assistant à l'université de Paris-VIII (Saint-Denis) en 1972. Après l'obtention d'une thèse sur « La représentation du discours dans les textes narratifs du Moyen Age français », il est nommé professeur en 1981, d'abord à Paris-VIII, puis à Paris-VII. Bernard Cerquiglini a été directeur des écoles au ministère de l'éducation nationale de 1985 à 1987 et délégué général à la langue française auprès du premier ministre de 1989 à 1993.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Pierre H. Lejeune
son épouse,
Frédéric et Corinne
et leurs enfants,
ses fils, belle-fille et petits-enfants,
Xavier de Moÿ de Sons
et ses enfants,
Bruno de Moÿ de Sons,
ses beaux-fils et beaux-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre H. LEJEUNE,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 6 janvier 1998, à 10 h 30, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.

– Laurence et Emmanuelle
ont l'infini chagrin de faire part de la mort de leur père,

François PETIT,

le dimanche 28 décembre 1997.

– L'Association des ingénieurs des télécommunications
a la tristesse de faire part du décès de

François PETIT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
président de l'Association des ingénieurs des télécommunications,

survenu le 28 décembre 1997, à Clamart.

– La direction générale d'Alcatel Alsthom,
Et son président, Serge Tchuruk,
ont le regret de faire part du décès de

François PETIT,
Vice-President Government Affairs.

Entré dans le Groupe Alcatel Alsthom en 1975, François Petit a occupé de nombreuses fonctions qui lui vaudront d'être nommé, en 1995, directeur général adjoint du Groupe. Plus récemment, François Petit avait pris en charge la représentation permanente du Groupe auprès de l'Union européenne.

Le Groupe tient à s'associer à la peine de sa famille et à lui présenter, au nom de tous ses collaborateurs, ses sincères condoléances.

– Le président,
Les membres du bureau,
Les membres du conseil d'administration de la

Fédération des industries électriques, électroniques et de communication,

ont le regret de faire part du décès de

François PETIT.

– Paris. Alger.

Mme Wassyla Tamzali,
Nadra et Djamel Tamzali,
Henia et Mustapha Abdoun,
Maha et Wassyl Abdoun,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise TAMZALI,
née ORIENT,

dans sa quatre-vingt et unième année, le 23 décembre 1997.

– Eliane Volcovici Nadelar,
ses enfants et petits-enfants,
Henri et Madeleine Volcovici Nadelar
et leurs enfants,
Michèle et Bruce Antman-Harway
et leurs enfants,
Philip et Alison Harway
et leurs enfants,
Daniele Harway
et son fils,
Max Harway,
Yvette et Lucien Fayman
et leurs enfants,
Charles et Lilette Calamaro
et leurs enfants,
Gilberte et Pierre Djian
et leurs enfants,
Georges Nadelar
et ses enfants,
Marc et Monique Nadelar
et leurs enfants,
Jacques Bassous
et son fils,
Les parents, alliés et la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean VOLCOVICI NADELAR,
née Marguerite SCHAMASCH,

survenu le 22 décembre 1997, en son domicile, à Boulogne, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu au nouveau cimetière de Boulogne, le mercredi 24 décembre, dans la plus stricte intimité.

– La famille Zebdi
a la tristesse de faire part du décès de son cher et regretté

Kamal ZEBDI,
diplômé de l'Ecole du Louvre,
lauréat de l'Académie française,
homme de lettres,
poète et artiste peintre,

survenu le samedi 20 décembre 1997, dans sa soixante-seizième année, au milieu des siens.

L'inhumation a eu lieu le dimanche 21 décembre, à Rabat (Maroc).

« Nous sommes à Dieu et nous Lui retournons. »
Le Coran.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le courrier est à adresser au 1, rue Zebdi, Rabat (Maroc), ou appeler le numéro de téléphone suivant: 212-2-2350, ou Fax: 212-2-23-15-03.

Conférences

Conférences de l'Etoile:
La *Bible*, la vie et les bons choix

Six mardis de suite, à 12 h 30 précises. Prélude à l'orgue à 12 h 15. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris: libre participation aux frais.

La désobéissance d'Adam et Eve, le 6 janvier.
Les tentations de Jésus, le 13 janvier.
David et Bethsabée, le 20 janvier.
Les dix commandements, le 27 janvier.
Les béatitudes, le 3 février.
Le fils prodigue, le 10 février.

Avec Xavier de Chalendar, prêtre, Daniel Farhi, rabbin, et Alain Houziaux, pasteur.

CARNET DU MONDE
21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Téléphones:
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42
Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Mariages/naissances	70 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Les cargos dans la bonace

QU'IL S'AGISSE de la réforme de la SNCF ou du passage de relais à la présidence d'Air France, du délicat dossier des routiers ou de « contre-initiatives » positives – après l'abandon du canal Rhin-Rhône – en faveur du réseau de voies navigables, un large consensus se dessine pour créditer le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, d'un parcours quasi sans fautes. Mais sur un point au moins qui relève de ses compétences, c'est l'indécision, voire le désintérêt, qui semble prévaloir. La victime ? La mer.

La suppression pure et simple du régime fiscal favorable des quirats dans la loi de finances 1998 a été ressentie par les armateurs (qui bataillaient depuis cinq ans pour obtenir ce dispositif « à l'allemande ») non seulement comme un règlement de comptes vengeur de Bercy, mais aussi comme un coup de hache hâtif et aveugle, alors que la loi Pons du 5 juillet 1996 avait à peine un an.

Il est vrai que pas moins de vingt-huit dossiers d'achat de bateaux avaient reçu (ou quasiment reçu) l'agrément gouvernemental à la mi-septembre, représentant 5 milliards de francs d'investissements et correspondant à un renouvellement de 12 % de la flotte marchande actuelle. Mais à quel prix pour le contribuable et dans quelles conditions de « détournement » de l'objet même de la loi !

Des sociétés comme Canal Plus ou la Seita ont ainsi eu habilement et massivement recours à ces placements financiers fort « juteux » et exonérés d'impôts, sans manifester apparemment le moindre intérêt pour une diversification de leurs activités vers les cargos, les pétroliers ou les paquebots de croisière. Leur amertume un peu ravalée, les armateurs reconnaissent eux-mêmes aujourd'hui que le système était en fait trop généreux, allant même au-delà de ce que leur organisation patronale avait souhaité. Les quirats ont été logiquement emportés par le flux de la majorité de gauche, sans d'ailleurs que les protestations annoncées par le front des parlementaires du littoral, du PC au RPR, dépassent le stade des formalités. Mais aucun dispositif alternatif, en dépit des assurances verbales de plusieurs membres du gouvernement, ne s'y est substitué. Plus grave, les différents régimes de soutien budgétaire de la flotte, décidés en 1995 pour trois ans, arrivent à échéance à la fin de l'année. *« C'est la première fois depuis plus de vingt ans qu'on est dans une telle situation de vide juridique »*, remarque un des membres les plus influents du Comité central des armateurs de France (CCAF).

Dans quelques jours, donc, ni les primes d'équipement, ni les subventions d'exploitation déguisées, ni le remboursement de taxe professionnelle, ni les dispositifs de préretraite – soit quelque 200 millions de francs de crédits annuels –, ni bien sûr les quirats n'auront plus de fondement législatif ou réglementaire. Aucun grand pays maritime – sauf la Grande-Bretagne, dont le pavillon n'est plus que l'ombre du célébrissime Union Jack – ne place ses armateurs dans une telle incertitude, qui n'est évidemment pas favorable au lancement de nouveaux investissements.

CINQ PDG EN CINQ ANS

Que de vents tantôt favorables, tantôt contraires, ballottent d'ailleurs la marine marchande française ! Noyau dur du Port de Marseille, la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), alourdie par des déficits chroniques, n'en finit pas d'hésiter entre les contraintes du service public et la recherche de la compétitivité qu'impose l'ouverture totale en 1999 de la concurrence européenne sur les lignes de Corse. Son président chiraquien a été conduit, il y a quelques jours, à démissionner, et la compagnie aura usé cinq PDG en cinq ans.

A peine grossie de l'achat de l'ex-groupe public CGM, la Compagnie maritime d'affrètement (CMA) a défrayé la chronique judiciaire dans des conditions frisant parfois le grotesque, en raison d'un conflit entre les deux principaux actionnaires du groupe, Jacques Saadé, le PDG, et son frère cadet, Johnny. Propriétaire de Delmas, Vincent Bolloré, qui fut un éphémère président du CCAF en 1994 avant d'en claquer la porte avec fracas, rachète la banque Rivaud et utilise la trésorerie de l'établissement pour investir chez Bouygues sans qu'on y voie très clair sur la stratégie maritime à moyen terme d'une des principales compagnies nationales qui n'a pas investi dans sa flotte depuis trois ans.

« DÉSASTREUX »

Sur la Manche, la situation des armateurs de ferries – Britanny Ferries (BAI) et Sea France – reste extrêmement fragile (en dépit de l'appréciation récente de la livre) à cause de la concurrence du tunnel, bien sûr, mais aussi de la domination de plus en plus massive du géant anglo-suédois né du rapprochement entre *P & O* et Stena. L'avenir ne se présente donc pas sous les meilleurs auspices – même si le port du Havre, parmi d'autres, garde un dynamisme remarquable –, d'autant qu'en vertu d'une directive communautaire le régime du *duty free* expirera normalement en juillet 1999. Or, pour Sea France (1 200 emplois), les ventes hors taxe représentent 50 % du chiffre d'affaire total et 30 % pour BAI (2 000 salariés) ! Près de 20 % du commerce local de Calais proviennent des excursionnistes britanniques, dont le déplacement est fortement motivé par les ventes hors taxe lors de la traversée depuis Douvres.

Mais l'événement le plus « désastreux » en termes d'image pour la marine française aura été l'annonce, fin novembre, du désengagement quasi total de Worms du transport de pétrole brut par grands tankers. L'armement du boulevard Haussmann, l'une des figures les plus illustres du club très fermé des grands opérateurs transocéaniques, a vendu pour 750 millions de francs à son partenaire d'Anvers, la Compagnie maritime belge, les 54 % qu'il possédait dans la Compagnie nationale de navigation (CNN). Un renoncement d'autant plus surprenant que les frets pétroliers connaissent depuis plusieurs mois une embellie remarquable, atteignant presque 50 000 dollars par jour. Heureusement que des armateurs souvent de plus petite taille et qui n'ont pas l'habitude de tenir le haut du pavé sauvent l'honneur, que ce soit Socatra, Unitramp, France Euro Fret, La Morbihanaise et Nantaise ou encore le havrais Services et Transports.

Or, pendant que la France patauge – elle est tombé au 28e rang mondial – à cause d'un gouvernement pusillanime et d'armateurs qui n'investissent qu'en contrepartie de carottes financières, les grands groupes étrangers consolident leur domination. Consortium multinational, la Grande Alliance regroupe l'allemang Hapag, le malaisien MISC, le japonais NYK, OOCL (Hongkong) et le couple anglo-néerlandais Nedlloyd-P & O. Neptune Orient (Singapour) a déclenché un tonnerre au printemps en annonçant le rachat pour 825 millions de dollars de l'américain APL. Tandis que Maersk (Danemark) et Evergreen (Taïwan) sont de plus en plus les géants mondiaux du transport interocéanique des conteneurs, le français CMA-CGM n'arrive qu'au 12e rang. Ceux qui ont en charge l'avenir de la flotte marchande feraient bien d'avoir en tête ce dicton, que connaissent tous les capitaines scandinaves : *« Ce qu'on redoute le plus ce n'est pas la tempête, c'est la bonace. »*

François Grosrichard

La sale guerre dans le Chiapas

Suite de la première page

L'une des raisons de la réussite de l'implantation de la guérilla zapatiste dans les années 80 avait d'ailleurs été la volonté d'autodéfense de certaines communautés ou secteurs de communautés contre les exactions des hommes de main (*pistoleros, guardias blancas*) à la solde des propriétaires, des caciques et du PRI.

Mais, depuis l'insurrection du 1er janvier 1994, les choses ont changé de nature. Aux affrontements des premiers jours ont succédé quelques années de « ni guerre ni paix » pendant lesquelles l'armée a déployé trente mille hommes dans la région, serrant de plus en plus près le « réduit zapatiste ». Les groupes paramilitaires se sont développés et multipliés dans son ombre et à l'instigation du gouvernement de l'Etat du Chiapas et de secteurs d'un PRI fortement ébranlé. Ils recrutent notamment au sein d'une jeunesse indienne privée de perspectives, la même qui alimente les rangs de l'Ejercito zapatista de liberacion nacional (EZLN) : au Chiapas, la croissance démographique reste soutenue, la terre et l'emploi sont rares, et l'on migre moins vers la frontière nord et les Etats-Unis qu'à partir d'autres Etats du Mexique.

Depuis l'interruption des négociations de paix, en septembre 1996, ces groupes aux noms provocateurs ou pittoresques – Paz y Justicia, los Chinchulines, Mascara Roja, MIRA – sont devenus de plus en plus agressifs. Ils sont le fer de lance d'une guerre contre les zapatistes qui ne veut pas dire son nom, et dont le massacre de Chenalho est à ce jour l'expression la plus visible et la plus sanglante.

Dans le Guatemala voisin, la formule qui a permis au pouvoir militaire de vaincre la guérilla combinait l'offensive d'unités de l'armée spécialement formées à la lutte contre-insurectionnelle (les *kaibiles*) et la mobilisation massive de la population dans des « patrouilles d'autodéfense civile » opérant à l'arme blanche ou avec de vieux fusils. Au Chiapas, jusqu'à présent, l'armée contrôle l'ensemble du territoire mais n'est pas passée à l'offensive : les paramilitaires, quant à eux, reçoivent un entraînement et sont dotés d'armes modernes (dans le cas de Chenalho, le maire, un Indien membre du PRI, aurait fourni les armes et organisé la tuerie). Au-delà de ces différences, la stratégie est la même : utiliser et accentuer les divisions au sein des communautés, impliquer des civils dans le massacre d'autres civils (que ces derniers soient liés ou non aux insurgés) ; produire ainsi des déchirures ineffaçables, semer la terreur et faire perdre la face à l'adversaire en l'obligeant à se replier ou à se lancer dans des opérations suicidaires.

> Ce que montrent les événements récents, c'est que des initiatives, pacifiques, civiles, et qui ne remettent nullement en cause l'unité nationale sont insupportables pour le pouvoir local

Mais le Mexique n'est pas le Guatemala. Il n'est pas non plus – pas encore ? – la Colombie, l'Algérie ou la Bosnie. Depuis le 12 janvier 1994, les zapatistes, malgré toutes les provocations, se sont maintenus dans la non-violence armée. Ils n'ont interrompu le dialogue avec le gouvernement fédéral que parce que celui-ci cherchait à vider de son contenu l'accord signé sur les droits et la culture indigènes. Ils ont alors entrepris d'appliquer eux-mêmes cet accord en créant, dans leurs zones d'influence, des municipalités autonomes. Ce que montrent les événements récents, c'est que de telles initiatives, pacifiques, civiles, et qui ne remettent nullement en cause l'unité nationale, sont insupportables pour le pouvoir local et régional et pour des secteurs influents au sommet de la pyramide.

En réalité, la décomposition du PRI, la démocratisation de la société, voire celle du système politique dont ont témoigné les élections du 6 juillet 1997, bref, l'ouverture du Mexique au monde, sont trop avancées pour que le massacre des Indiens à Chenalho ait le même effet que le massacre des étudiants en 1968 sur la place des Trois-Cultures à Mexico : celui d'octroyer un nouveau sursis au régime. Il aura peut-être l'effet contraire.

Yvon Le Bot

AU COURRIER DU « MONDE »

Le maïs et les pyrales

On ne peut à première vue que souscrire à l'analyse faite par Axel Kahn (*Le Monde* du 9 décembre) des avantages et des risques comparés du maïs génétiquement modifié, récemment autorisé à la culture par le gouvernement français. Reste une interrogation plus fondamentale : ce qui est vrai est-il toujours la seule vérité possible, ce qui est vrai est-il forcément souhaitable ? Axel Kahn souligne d'abord l'importance significative du génie génétique pour répondre au défi de nourrir la planète. Il faut rappeler, au risque de lasser, que les problèmes de faim et de malnutrition sont avant tout des problèmes politiques, liés aux guerres, aux régimes autoritaires, aux conflits pour l'accès des paysans à la terre. Les aspects techniques sont secondaires, et semblent malheureusement devoir encore le rester longtemps. Le maïs génétiquement modifié pour produire une toxine active contre la larve de la pyrale est-il une bonne idée ? Axel Kahn évoque la possibilité de voir apparaître des pyrales résistantes. Cette hypothèse doit être sérieusement examinée, car ce maïs, malgré l'exploit technique que sa mise au point représente, est en fait assez rudimentaire du point de vue agronomique. (...) Il est possible que les résistances redoutées n'apparaissent pas, et, rétrospectivement, on se dira peut-être qu'on aurait eu tort de ne pas accepter cette innovation. Et cependant, on peut se demander si d'autres solutions ne seraient pas possibles, en particulier parmi les méthodes de lutte biologique : si l'on avait consacré autant de moyens à rechercher des ennemis naturels de la pyrale, n'aurait-on pas obtenu le même résultat, sans les possibles effets secondaires ?

Olivier Réchauchère
par courrier électronique

Les leçons de l'Histoire

Il faut, comme l'écrit Jean-Marie Colombani dans son éditorial du 5 décembre, tirer les leçons de l'Histoire : elle nous montre que l'exercice du pouvoir communiste provoque chez ceux qui le détiennent le besoin pervers d'éliminer tout ce qui menace l'unanimité prétendue de leur démarche, entretenant ainsi une sorte de « purification ethnique » qui alimente pelotons d'exécution et camps de concentration. Que faire dès lors des bonnes intentions des communistes français, telles que les expose, par exemple, Robert Hue ? En nous interrogeant sur notre rapport avec nos concitoyens communistes, nous sommes amenés à redécouvrir que les institutions politiques reposent nécessairement sur des valeurs éthiques, des normes de comportement, sans lesquelles ces institutions ne sauraient fonctionner. Pour ne prendre qu'un exemple, il est clair que le bon déroulement de l'« alternance », fruit de nos institutions, suppose une certaine reconnaissance de la qualité de chaque homme, donc de chaque citoyen. Repartons à la découverte des valeurs que nous partageons. Cela permettra aux uns et aux autres de se définir mutuellement, et de travailler ensemble au bon fonctionnement de notre démocratie.

Pierre Marchou
Vence (Alpes-Maritimes)

RECTIFICATIFS

Alsace

Le conseil régional d'Alsace nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous indiquions dans le tableau sur la fiscalité régionale (*Le Monde* des 28-29 décembre), le taux de la fiscalité directe de cette région n'augmentera pas en 1998.

Chômeurs

Châtellerault se trouve dans la Vienne et non dans l'Indre, comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article intitulé « Dans sept villes, les chômeurs continuent à harceler le gouvernement » (*Le Monde* du 31 décembre).

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le chômeur en vedette

IL y a trente ans, en décembre 1967, un cinéaste, Chris Marker, s'introduisait dans une usine en grève, Rhodiaceta, à Besançon, pour filmer les ouvriers et les écouter. Ce document fut diffusé à la télévision par deux jeunes journalistes, Philippe Labro et Henri de Turenne, qui bravèrent mille obstacles pour faire arriver dans les foyers ce brûlot. Le film s'intitulait *A bientôt, j'espère*. Parce qu'un des dirigeants syndicaux y donnait ce rendez-vous à son patron, aux patrons en général. Rendez-vous honoré quelques mois plus tard, au cours de ces « événements de 68 » dont on s'apprête à célébrer le trentième anniversaire.

Après le film de Marker – qui sera projeté à partir du 7 janvier à la Cinémathèque française –, l'ORTF de l'époque diffusait un débat avec, entre autres, un jeune économiste très sûr de lui... un certain Jacques Delors. Celui-ci expliquait doctement que le rendez-vous n'aurait pas lieu. La rue et les usines occupées semblèrent presque aussitôt le démentir. L'avenir – qui est déjà notre passé – lui a donné raison. Ce qu'alors on aurait appelé le rencard du grand soir n'a pas eu lieu. L'Histoire a posé un lapin au prolétariat.

Restons au cinéma. Trente ans après, celui-ci a retrouvé son public. L'année 1997 a vu la fréquentation des salles obscures remonter fortement ***(lire page 16)*****. Et les spectateurs plébicistent une nouvelle vedette : le chômeur. Deux films triomphent, l'un britannique, *The Full Monty*, l'autre français, *Marius et Jeannette* : ils célèbrent, sur un ton enjoué, les vertus d'endurance et de droiture des ouvriers, leur sens du collectif et de la dignité par-delà les crises qui les ont frappés, individuellement et comme classe sociale. Mais ils le font en prenant pour héros des chômeurs, des sans-travail, des exclus. Ces films sur fond d'usines détruites disent que le seul travail qui reste aux travailleurs, dans l'imaginaire collectif occidental, est un travail de deuil. Et en chanson, ou en fanfare, comme dans *Les Virtuoses*.**

Dans le même temps, en cette fin d'année, les chômeurs sont aussi les vedettes de l'actualité. Face à cette irruption d'un nouvel acteur sur la scène sociale, comme au cinéma, le public applaudit, les sondages confirmant la popularité du mouvement actuel. Le chômeur s'est substitué au travailleur. Sa lutte fait image, mieux que celle du prolétaire traditionnel, moderne ou virtuel. Alors que l'économie semble désormais incapable de donner à tous du travail, le chômeur serait-il en train de devenir, sur nos écrans comme dans les esprits, le chantre de l'avenir, le porteur des espoirs de transformation sociale ?

Epitaphe souriante d'un continent englouti – la fin d'un certain âge du travail –, ce nouveau cinéma « social » dit en même temps ce qu'il faudrait en préserver, ou plutôt ce qu'il faudrait réinventer : ce rapport fraternel aux choses et aux êtres qui hante les images d'un Guédiguian ou d'un Manuel Poirier, auteur d'un autre succès de l'année, *Western*. Cela même que tentent, peut-être, de réinventer les chômeurs qui se refusent à désespérer de l'avenir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'abdication du roi Michel de Roumanie

CE N'ÉTAIT un secret pour personne, en Roumanie comme à l'étranger, que de graves dissentiments existaient entre le roi Michel et le gouvernement Groza. Le maintien d'une monarchie au cœur de la sphère d'influence soviétique constituait d'ailleurs chaque jour davantage une anomalie dont on pouvait facilement prévoir la fin aussitôt que les relations entre les Grands prendraient une tournure défavorable.

La situation ne cessait d'empirer entre le gouvernement et le jeune souverain, dont les activités étaient de plus en plus surveillées. Plus le gouvernement communiste étendait son emprise sur le pays, plus la paysannerie roumaine se mettait à révérer une monarchie en qui elle voyait le dernier bastion de son indépendance. Il était par suite évident que l'on ne voudrait pas à Bucarest d'un mariage qui déchaînerait l'enthousiasme populaire et prendrait sans doute l'allure d'un plébiscite antigouvernemental.

Il était temps d'éliminer la dernière institution traditionnelle de la Roumanie, le dernier obstacle à sa mise au pas totale. La question du mariage de Michel Ier allait elle-même fournir au gouvernement l'occasion favorable qu'il attendait pour obtenir l'abdication du souverain.

Une République populaire roumaine prend maintenant place aux côtés des nouvelles Républiques yougoslave, hongroise et bulgare. Le terrain est désormais libre dans les Balkans et sur le Danube pour la réalisation des projets économiques et politiques à longue portée dont les grandes lignes s'élaborent à Moscou.

(1er janvier 1948.)

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Amsterdam et la Constitution

UNE fois encore – la onzième depuis 1958 –, la France va devoir réviser sa Constitution pour continuer à construire l'Union européenne. Ainsi en a décidé le Conseil constitutionnel, mercredi 31 décembre 1997. Qu'il ait jugé que les dispositions du traité d'Amsterdam sur la libre circulation des personnes – donc, entre autres, sur le droit d'asile et la politique de l'immigration – n'étaient pas conformes à la Loi fondamentale de la Ve République, n'est pas vraiment une surprise. Il n'a fait qu'appliquer la jurisprudence bâtie, en 1992, à propos du traité de Maastricht. Elle permet des tranferts de souveraineté aux instances européennes, mais elle oblige à une réforme constitutionnelle dès que sont en cause les *« conditions essentielles d'excercice de la souveraineté nationale »*.

Une réforme de la Constitution est toujours une opération délicate. Le droit de veto dont dispose le Sénat en la matière ne simplifie pas les choses. Ce qui s'est passé pour Maastricht en est l'illustration. Depuis, le débat sur l'Europe ne s'est pas apaisé. Sa cristallisation pourrait mettre en difficulté Lionel Jospin et Jacques Chirac. La majorité plurielle du premier ministre est divisée. Même si Robert Hue est en train de négocier le virage européen du Parti communiste, il continue à exiger un référendum sur le passage à l'euro. Quant à Jean-Pierre Chevènement, il reste réticent devant toute mise en cause de la souveraineté nationale.

Mais c'est surtout le chef de l'Etat qui sera en première ligne. Maître de toute réforme constitutionnelle, il aura à décider s'il y a lieu, ou non, de la soumettre à référendum. Or ses amis politiques sont aussi divisés que la gauche sur la construction européenne. Charles Pasqua continue à exiger une consultation directe des électeurs sur Amsterdam. Philippe Séguin, bien que très critique à l'égard du contenu de ce traité, sait bien qu'il est difficile pour le RPR de s'opposer à un accord international signé par Jacques Chirac. Mais le président du parti gaulliste doit aussi tenir compte des réticences de nombre de ses militants devant la construction européenne.

L'avenir proche dira si la décision des neuf gardiens de la Constitution ouvre la voie à une accentuation de l'engagement européen de la France ou, au contraire, à une aggravation des dissensions franco-françaises sur ce terrain. La construction européenne est entrée dans un cycle obligeant à la négociation, à intervalles rapprochés, de traités qui renforcent les prérogatives de l'Union. Faudra-t-il qu'à chaque fois la France procède à une révision de sa Constitution dont ces remaniements relativisent graduellement la force symbolique ? Ne serait-il pas plus efficace d'inscrire dans sa Loi fondamentale, comme l'ont fait certains de ses partenaires (Allemagne et Espagne), une disposition permettant l'essentiel des transferts de souveraineté nécessaires à la réalisation de l'Europe ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Paris s'est levé tard

PREMIER matin du Nouvel An. La ville est calme, calme. Rose buvard et bleu de lin, des serpentins fanés jonchent la place Pigalle et même, éparpillés, quelques quais de métro : le réveillon a passé là. Le voici même qui passe encore, rentrant chez soi par les boulevards déserts : dans le petit jour mou et doux, deux femmes en robe de soirée attendent un autobus rare.

Plus loin, armée de mirlitons, une bande joyeuse circule, chapeaux de papier en tête : un sillage de chansons la suit de la Madeleine à Richelieu-Drouot.

Mais, sauf ces attardés, la ville est décidément vide. Qui donc va travailler un matin de 1er janvier en dehors des employés des services publics et des journalistes ? Ou cet agent du métro, qui, tout seul dans la station déserte, a démonté les commandes du portillon automatique et les époussette méticuleusement ?

Peu à peu, pourtant, les rues s'animent. Mais parcimonieusement. C'est d'abord une petite dame qui passe à bicyclette avec sur son porte-bagages une énorme brassée de houx. Puis des gens à bouquets, des gens à paquets... à paquets de gâteaux aux formes pyramidales. Car leur famille vient déjeuner chez eux – à moins qu'ils n'aillent déjeuner chez elle.

Après quoi on procédera dans l'après-midi aux fameuses visites du Jour de l'An qui amènent les cousins de Versailles chez les oncles à prestige et les tantes distinguées. Et là, malgré la hausse des prix que le gouvernement nous offre pour étrennes, on se souhaitera dûment la bonne année – mais ce, il faut bien le dire, sans ombre de conviction.

(2 janvier 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Remue-méninges de fin de siècle et de millénaire

par Serafin Garcia Ibanez

C'EST amusant et il est bon de s'amuser à discuter des choses qui finalement n'ont pas grande importance. Qu'est-ce que cela changera au commun des mortels de terminer ces siècles et millénaires et de passer aux prochains une année avant ou après ?

Je vois et j'entends quotidiennement dans les journaux et autres médias – toujours avec amusement – nos grands hommes de toutes sortes nous parler de l'an 2000, du XXIe siècle et du IIIe millénaire, comme si l'arrivée de ceux-ci était en elle-même un événement porteur de grands bouleversements, comme s'il y avait en quelque sorte un avant et un après.

Or, remarque banale, quiconque parcourt un peu l'histoire peut s'apercevoir que, dans la continuité de celle-ci, il y a eu des périodes d'accalmie, de soubresauts et de vagues aussi bien dans le domaine des idées que dans ceux des guerres ou des découvertes, et que ces périodes d'accélération ou de ralentissement, de crise ou de splendeur, n'ont rien à faire (se moquent carrément) des dates du calendrier. Bien sûr, c'est une façon de parler. Et ça fait du bien...

Revenons donc à notre archidiscuté sujet (d'amusement) : quand doit-on célébrer et, pourquoi pas, fêter (car il est toujours bon de fêter quelque chose) les siècle et millénaire prochains ?

Il nous faut d'abord *« compliquer un peu ce qui paraît simple »* : Signalons, en premier lieu, le caractère arbitraire du choix d'une ère – judaïque (3761), musulmane (+ 622), olympique (– 776), julienne (– 45...) – et donc de son début. Remarquons que déjà, de ce point de vue, déterminer le siècle et même le millénaire dans lequel on vit n'est pas une mince affaire, d'autant plus que chacun peut légitimement revendiquer « son » ère.

En ce qui concerne la date exacte, c'est l'imbroglio total ; elle est à coup sûr impossible à établir : le jour et même le mois du commencement de l'année n'ont cessé de changer, non seulement dans des régions et ères différentes mais à l'intérieur d'une même ère et région ; et les calendriers ayant été aussi nombreux qu'imaginatifs dans la répartition de l'année en mois, semaines et jours, on ne peut pas ne pas s'y perdre. Alors, comment s'y retrouver ?

Le miracle se produisit. Et l'on parvint quand même – il n'y a pas si longtemps, il faut le dire – à trouver un consensus quasi universel sur l'adoption d'un unique calendrier, élaboré au XVIe siècle, à la demande du pape Grégoire XIII, par des savants jésuites (décidément, ils font toujours des choses incroyables !). Ce calendrier fut aussitôt adopté, en 1582, par les pays catholiques : Rome, Espagne, Portugal et France (normal), et peu après par les parties catholiques de l'Allemagne et de la Suisse. Les Anglais traînèrent (normal aussi) jusqu'en 1752. Le Japon l'adopta en 1873, la Chine en 1911. Et ce n'est qu'en 1918 qu'il régna dans la toute nouvelle URSS (aujourd'hui redevenue, en partie, Russie) et en 1923 en Grèce (pas d'obéissance des orthodoxes aux consignes de Rome !).

Ce calendrier, dit grégorien, est certainement d'une grande précision pour l'époque (l'année moyenne, basée sur le mouvement de la Terre autour du Soleil – mais, dans l'esprit papal, lequel tournait autour de l'autre ? – et donc des saisons, est de 365 jours, 5 heures, 49 minutes et 12 secondes) et nous apporte une confortable tranquillité : il paraît que les calculs de l'équipe du mathématicien jésuite allemand Clavius (qui, paradoxalement, pardon, religieusement, était anticopernicien !) sont tels que ce n'est qu'en l'an 4317 qu'il y aura un jour de trop. Ainsi peut-être aurons-nous suffisamment de temps pour nous mettre d'accord sur l'adoption d'un autre calendrier.

> **Fin 1999, on ne pourra « célébrer » que le changement de digit, c'est-à-dire l'année 2000, et non pas le prochain siècle ni le prochain millénaire, qui ne démarreront que dans le premier instant de 2001**

Et maintenant, *« simplifions ce qui n'est pas trop compliqué »*. Ici nous nous référerons à l'ère chrétienne et à son point de départ, la date de la naissance de Jésus, très contestée, car certains auteurs la situent quelques années auparavant. Nous ferons abstraction de cette controverse de même que des quelques jours (une semaine) qui séparent Noël du 1er janvier, et prendrons ce jour, à 0 heure, comme date de naissance du Christ et point de départ de notre ère. C'est à ce stade que nous abordons l'essentiel du trouble-tête actuel, ce qui fait remuer tant de méninges, mais qui, tel qu'exposé ci-après, est vraiment simple pour quiconque a un esprit – si peu soit-il – logique. Regardons ces deux petits schémas :

1...2...3...4...5...6...7...8...9...10...11
0...1...2...3...4...5...6...7...8...9...10

Et transposons-les jusqu'à notre décennie actuelle. Nous constatons sans grande difficulté que pour que l'on puisse dire que fin 1999 est la fin du siècle et du millénaire, et début 2000, le début du XXIe siècle et le début du IIIe millénaire, il aurait fallu qu'il y ait une année zéro, allant de 0 à 1 (et donc que l'on ait utilisé l'expression an 1 pour la période allant de l'an 1 à l'an 2). Autrement dit, que l'on compte en quelque sorte comme pour l'âge des personnes – voilà la principale source de confusion mentale. Par exemple : 1 an est, chez une personne, la période allant de 1 à 2 ans, 19 ans étant naturellement la période qui va de 19 à 20. Ou encore, comme lorsqu'on dit *« j'ai 40 ans »* pour la période allant de 40 à 41 ans.

Or, vraisemblablement, il n'en a pas été ainsi compté et, fin 1999, on ne pourra « célébrer » que le changement de digit, c'est-à-dire l'année 2000, et non pas le prochain siècle ni le prochain millénaire, qui ne démarreront que dans le premier instant de 2001.

Mais dans cet obscur domaine (comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs), la réponse, la vérité (de l'instant) ne peut être trouvée que dans une interprétation librement *consensuée : in consensu veritas.* Amen.

Serafin Garcia Ibanez *est fonctionnaire dans une grande organisation internationale.*

Vers l'allocation universelle de revenu

Suite de la première page

Le nouveau mode de fonctionnement des fonds sociaux, décidé en juillet 1997, prive les commissions paritaires locales d'une liberté de manœuvre jusqu'à présent bien utile pour répondre aux cas individuels ou collectifs. *« Le résultat est qu'aujourd'hui le débat se politise »*, écrit Alain Deleu, président de la CFTC, qui dénonce la *« démission »* des partenaires sociaux. *« Le gouvernement est en première ligne et demande aux préfets, qui en sont bien incapables, de faire du sur-mesure, comme pouvaient le faire les Assedic avant cette réforme des fonds sociaux. »*

Quoique silencieux, Lionel Jospin porte également une part de la faute. Depuis son arrivée à Matignon, lui et son équipe avaient soigneusement évité de sombrer dans le misérabilisme, au contraire de leurs prédécesseurs, qui mettaient en avant la *« fracture sociale »*. Nombre de mesures prises jusqu'à maintenant ont eu pour objectif, au-delà des appréciations, de rassurer les classes moyennes ou le noyau dur du salariat : emplois-jeunes de Martine Aubry, 35 heures, revalorisation salariale. La triste réalité ne pouvait que se manifester un jour ou l'autre et revenir au premier rang de l'actualité, même si on ne peut pas écarter que les instigateurs d'actions médiatiquement expressives aient su saisir le moment opportun, à l'approche des fêtes de fin d'année.

L'actuel gouvernement reçoit une facture qui traînait depuis trop longtemps et qui s'est alourdie, au fil des années de crise, d'erreurs successives et communes. En France, plus qu'ailleurs sans doute, les pouvoirs politiques ont constamment préféré le traitement social à toutes les autres méthodes, dont celles des dépenses actives. La *« préférence française pour le chômage »*, selon l'expression de Denis Ollivennes, a conduit à faire de l'indemnisation, de la préretraite et de tant d'autres dispositifs des médicaments – parfois des placebos – davantage utilisés pour calmer le mal que pour le soigner. Après vingt-cinq ans d'accoutumance, il devient compréhensible que la demande sociale se soit adaptée et que les chômeurs, premiers concernés, en arrivent à demander une forme de reconnaissance.

Dans toutes ses contradictions, et bien que mal posée, cette affaire montre que nous sommes à un tournant décisif : il devient urgent qu'un projet s'élabore. La crise de l'emploi précède celle du salariat ; l'une et l'autre remettent en cause la centralité du travail ou, plutôt, de la forme de travail qui nous est familière. Parallèlement, on peut avoir de sérieux doutes sur la possibilité d'accorder à chacun ce qui fait si cruellement défaut, aujourd'hui comme demain, surtout si la notion de travail reste identifiée telle quelle à l'emploi.

UN OBJECTIF DE REDISTRIBUTION

Deux voies sont possibles. L'une découle de la revendication et, de proche en proche, aboutit à une société duale de partage « socialisé » entre ceux qui sont au travail et ceux qui sont sans travail. L'autre, qui comporte plusieurs variantes, dont certaines sont d'inspiration libérale, défendues notamment par Milton Friedmann aux Etats-Unis, correspond à l'idée, de moins en moins utopique, d'une allocation universelle de base qui ne lie plus nécessairement le revenu ou une partie du revenu au travail, mais à l'emploi.

Dans sa version américaine, sous forme d'impôt négatif, une telle solution autorise l'ajustement du coût du travail, même si le salaire ne permet pas de vivre. André Gorz, à ce sujet, note qu'il s'agit d'une allocation universelle *« insuffisante »*. A l'inverse, d'autres hypothèses futuristes vont jusqu'à imaginer que le revenu minimum puisse être *« suffisant »* et *« inconditionnel »* : son attribution ne serait pas liée à l'obligation d'une contrepartie quelconque. Toutes postulent, en revanche, que le travail-emploi ne soit plus la seule référence et que la reconnaissance sociale puisse provenir d'*« activités »*. Quelles que soient les différences par rapport aux orientations anglo-saxonnes, ces formules, déjà présentes en filigrane aux Pays-Bas et au Danemark, par exemple, reposent sur un objectif de redistribution.

Grâce aux chômeurs qui occupent certaines Assedic, le débat va peut-être enfin s'ouvrir sur ces questions de société. Ce pourrait être une chance et le début d'une clarification. C'est, en tout cas, un grand sujet politique. De vraie politique.

Alain Lebaube

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ÉNERGIE SOLAIRE

Georges Charpak a présenté dans *Le Monde* du 4 décembre 1997 un plaidoyer en faveur des centrales nucléaires. Après avoir affirmé la sûreté des réacteurs garantie par les ingénieurs et ridiculisé *« l'emphase mise sur des incidents bénins liés au nucléaire »*, le physicien invite à *« garder à l'esprit les nuisances des sources d'énergie par lesquelles on veut remplacer le nucléaire »*, car *« il n'y a pas de sources d'énergie totalement crédibles et innocentes »*.

Seuls exemples cités : le charbon et l'hydraulique (grands barrages). Nous ne dirons certes pas que le vent, les marées, la géothermie, le lisier, les boues des stations d'épuration, les végétaux, etc. peuvent fournir de l'énergie sans problèmes écologiques ou économiques, du moins dans l'immédiat.

Mais quelles nuisances pourrait-on attribuer à l'unique source d'énergie de la biosphère, celle qui, grâce à la photosynthèse, nous permet de vivre en compagnie des plantes et des animaux : le soleil, dont notre physicien ne daigne même pas faire mention ? C'est à la mise en oeuvre intelligente, grâce à des techniques de plus en plus performantes, de cette énergie solaire, inépuisable et non polluante, qu'est lié tout l'avenir de notre planète et de l'humanité qu'elle héberge. C'est là une évidence à laquelle nul physicien ne peut se soustraire, si obnubilé soit-il par l'orgueil scientiste.

Jean Niqueux
Toulouse

PARTI PRIS

Sur un grand nombre de questions, *Le Monde* essaie encore (...) de fournir une information équilibrée. Alors pourquoi, s'agissant d'énergie nucléaire, ressent-on de la part de ce journal un parti pris d'hostilité systématique ? Depuis plus de vingt ans, *Le Monde* a déclaré la guerre à l'énergie nucléaire. Curieusement, pas à notre force nucléaire militaire, mais, s'agissant d'énergie pacifique, tous les « coups » médiatiques paraissent permis (...). En regard de ce « catastrophisme ordinaire » que la logique commerciale impose à ce journal comme à tous les médias, une information objective aurait voulu qu'en contrepartie, de temps à autre, il soit présenté au lecteur du *Monde* un article, ou la relation de faits, d'une tonalité un peu plus favorable à l'énergie nucléaire. Or, jamais le lecteur du *Monde* n'a pu lire que l'équipement de la France en centrales nucléaires s'est finalement révélé être un remarquable succès technico-économique que nous jalouse le monde entier ; jamais ce lecteur n'a pu réaliser que ce fameux « pari nucléaire », tant décrié à l'époque et par *Le Monde* en particulier, fut en réalité pour la France un de ces choix heureux, et fondamentaux, comme il s'en fait au maximum une demi-douzaine par décennie et qui fait que la France ne marche pas si mal. Jamais il n'a pu apprendre que cette option a apporté à notre pays l'équivalent d'une richesse ajoutée de 200 à 300 milliards de francs (...). Bref, jamais *Le Monde* n'a admis, même à demi-mots, sur ce sujet particulier, s'être depuis vingt ans complètement et continuellement trompé.

Pierre Gérard
Marseille

RECTIFICATIF

TÉLÉPHONE

Dans la synthèse de première page consacrée à l'ouverture du téléphone à la concurrence (*Le Monde* du 1er janvier), il fallait lire qu'un abonné à Cegetel devra composer le 71-42-17-20-00 pour joindre *Le Monde* et non le 91-42-17-20-00. De la même façon, pour joindre l'étranger, il lui faudra composer le 70 et non le 90.

PRÉCISION

« LE GRAND ECHIQUIER »

Les références du dernier ouvrage de Zbigniew Brzezinski, mentionné dans l'entretien publié dans *Le Monde* du 19 décembre 1997, que nous avons omis de citer, sont : *The Grand Chessboard*, publié en français par les éditions Bayard, sous le titre *Le Grand Echiquier : l'Amérique et le reste du monde* (125 F).

■ L'OR a terminé en baisse, pour le dernier jour de cotation de l'année à Hongkong, à 289,25-289,75 dollars l'once, contre 290,00-290,40, mardi, à la clôture.

■ HONGKONG a terminé mercredi en baisse de 0,3 %, l'indice Hang Seng perdant 32,45 points, à 10 722,76 points. Le Hang Seng perd 20 % sur l'ensemble de l'année.

■ WALL STREET a poursuivi sa remontée mardi après la décision des grandes banques de venir en aide à la Corée. L'indice Dow Jones a gagné 1,59 %, à 7 915,97 points.

■ SINGAPOUR a terminé mercredi en hausse de 1,0 %. L'indice Straits Times a grimpé de 15,01 points, à 1 529,84, au cours d'une séance écourtée en raison du Nouvel An.

■ LE PRIX DU BARIL de brut (light sweet crude), pour le contrat livrable en février, a perdu 2 cents, à 17,60 dollars, mardi, sur le marché new-yorkais.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris fait du surplace

LA BOURSE DE PARIS évoluait autour de l'équilibre, mercredi 31 décembre, à quelques heures de la fin de l'année, les opérateurs étant nettement moins présents que la veille. En hausse de 0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,07 % à 2 977,52 points en milieu de journée dans des volumes de transaction faibles à peine supérieurs à un milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Après un début de semaine en forte hausse (+ 2,37 % lundi et + 1,23 % mardi), la Bourse de Paris était beaucoup plus calme, les traditionnelles opérations d'habillage de bilan de fin d'année étant à présent quasiment terminées, expliquait un boursier. Le dollar à 6 francs et la hausse de 1,59 % de Wall Street mardi soir permettaient de limiter ce mouvement de consolidation.

Parmi les valeurs vedettes, Bouygues offshore gagnait 5 %, Coflexip 3,88 %, et le BHV continuait à profiter de la période d'achats de cadeaux de fin d'année en s'adjugeant 3,10 %.

En baisse, Hachette Filipacchi (– 3,74 %), alors que la participation résiduelle de 10,5 % détenue par Daniel Filipacchi dans le groupe Hachette Filipacchi Médias (HFM) a été acquise par la société néerlandaise Prefint.

Indice CAC 40 sur un an — 2975,47 — 31 déc. / 30 juin / 30 déc.

CAC 40 5 jours

Galeries Lafayette, valeur du jour

LA DISTRIBUTION bénéficie toujours de l'engouement des investisseurs à la Bourse de Paris, et mardi 30 décembre, dans un marché qui gagnait 1,23 %, l'action Galeries Lafayette s'est appréciée de 6,3 %, à 3 295 francs, touchant son plus haut niveau de l'année. La valeur, qui a enregistré depuis le début de l'année une hausse de plus de 78 %, fait toujours l'objet de recommandations favorables des analystes, et notamment dernièrement d'un conseil d'achat de la firme Natwest Securities. Enfin, le titre Galeries Lafayette bénéficie aussi de la hausse de l'action de sa filiale à 50 % le BHV.

Gal. Lafayette 1 mois — 3295 — 25 nov. / 11 déc. / 30 déc.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 31/12	Var. % 30/12	Var. % 31/12
Europe 1	1340	+9,38	+21,81
Bouygues Offs.	251,90	+4,95	+89,39
Coflexip	673	+4,50	+144,72
Remy Cointreau	110,50	+4,04	– 24,82
Dynaction	152	+3,61	+24,48
Esso	494	+3,56	– 7,14
Fives-Lille	370	+3,35	– 24,48
Comptoir Entrep.	12,35	+3,34	+28,64
Cred.Fon.France	94,60	+2,93	+40,14
Gaumont #	437	+2,82	+1,62
BAISSES, 12h30			
Hachette Fili.Med.	1250	– 4,65	+8,22
Metrologie Inter.	15,85	– 3,05	+1,53
Intertechnique	1300	– 2,98	+67,74
Eramet	220	– 2,86	– 19,11
Bull#	60,05	– 2,63	+87,94
G.F.C.	516	– 2,08	+9,90
GAN ex.dt sous.	143,10	– 1,98	+47,17
Essilor Intl	1800	– 1,90	+14,28
Via Banque	171,10	– 1,89	– 0,52
Imetal	729	– 1,75	– 4,83

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	31/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	199705	139228962
Bertrand Faure	238133	101907385,40
Paribas	137493	71300639
Carrefour	20662	64452662
Axa	136730	63765192,70
France Telecom	291765	63325680
L'Oreal	25871	60732372
Alcatel Alsthom	78178	59341771
Societe Generale	72585	59212765
Eaux (Gle des)	69317	57736121

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 31/12	Var. % 30/12	Var. % 31/12
Paul Predault #	135	+8	– 28,57
Flammarion S.A.	190	+6,68	– 20,16
Nocibe	241,50	+5	—
Nomai #	135,40	+4,96	– 9,79
Socamel-Rescases #	171,10	+4,86	+56,97
BAISSES, 12h30			
SAIRP Composites #	206,20	– 4,97	—
Parc Asterix	113	– 4,96	—
Sofibus	353	– 4,85	– 3,81
Virbac	461	– 4,74	– 25,28
Frankoparis #	69	– 3,82	– 2,74

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	30/12	29/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2036,38	2013,63	+1,13
Ind. gén. SBF 250	1928,99	1907,79	+1,11
Ind. Second Marché	1778,07	1756,01	+1,26
Indice MidCac	1568,31	1555,43	+0,83
Valeurs Indus.	2154,65	2125,59	+1,37
1 - Energie	2739,79	2680,69	+2,21
2 - Produits de base	1921,77	1912,61	+0,48
3 - Construction	1874,46	1862,90	+0,62
4 - Biens d'équip.	1470,72	1461,26	+0,65
5 - Automobile	2318,03	2303,11	+0,65
6 - Biens consom.	3695,59	3606,39	+2,47
7 - Indus. agro-alim.	1572,28	1554,33	+1,16
Services	2120,65	2099,57	+1
8 - Distribution	3974,80	3927,17	+1,21
9 - Autres services	1380,28	1368,51	+0,86
Sociétés financières	1530,46	1522,35	+0,53
10 - Immobilier	720,42	714,88	+0,78
11 - Services financ.	1627,01	1621,49	+0,34
12 - Sociétés invest.	1714,41	1694,56	+1,17

Indice SBF 250 sur 3 mois — 1928,99

Indice second marché sur 3 mois — 1778,07

Indice MidCac sur 1 mois — 1568,31

Remontée à Wall Street

WALL STREET a poursuivi sa remontée, mardi 30 décembre, gagnant 1,59 % grâce à une poursuite du mouvement d'achats amorcé la veille et à la décision des banques d'investissement américaines et de grandes banques commerciales des pays industrialisés du G 7 de venir en aide à la Corée du Sud. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini sur un gain de 123,56 points (+ 1,59 %), à 7 915,97. Quelque 504 millions d'actions ont été échangées. Les valeurs en hausse ont été près de trois fois plus nombreuses que celles en baisse, à 2 184 contre 782, et 456 actions sont restées inchangées.

Mercredi 31 décembre, la Bourse de Tokyo était fermée et celle de Hongkong a terminé l'année sur un repli de 0,3 %, l'indice Hang Seng perdant 32,45 points, à 10 722,76 points, à la suite de prises de bénéfice tardives qui ont effacé les gains liés à la hausse de Wall Street mardi. Sur l'ensemble de l'année, la Bourse de Hongkong perd 20 %, après avoir atteint un sommet historique, le 7 août, à 16 673,27 points pour le Hang Seng, un mois après la rétrocession de Hongkong à la Chine.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 30/12	Cours au 29/12	Var. en %
Paris CAC 40	2956,98	2939,46	+0,59
New-York/DJ indus.	7827,78	7792,41	+0,45
Tokyo/Nikkei	15258,70	14775,20	+3,17
Londres/FT100	5121,30	5112,40	+0,17
Francfort/Dax 30	4249,69	4197,37	+1,23
Frankfort/Commer.	1380,54	1369,31	+0,81
Bruxelles/Bel 20	2937,86	2937,86	—
Bruxelles/Général	2421,33	2403,66	+0,73
Milan/MIB 30	1369	1369	—
Amsterdam/Gé. Cbs	616,20	614,10	+0,34
Madrid/Ibex 35	636,47	633,22	+0,51
Stockholm/Affarsal	2334,05	2334,05	—
Londres FT30	3268,70	3258,80	+0,30
Hong Kong/Hang S.	10755,20	10508	+2,34
Singapour/Strait t	1514,83	1517,94	– 0,21

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	30/12	29/12
Alcoa	69,87	69,12
Allied Signal	38,56	38,25
American Express	87,62	86,68
AT & T	62,75	63,12
Boeing Co	48,43	48,18
Caterpillar Inc.	48,56	47,12
Chevron Corp.	78,06	77,50
Coca-Cola Co	67,18	66,31
Disney Corp.	99	97
Du Pont Nemours&Co	60,06	58,81
Eastman Kodak Co	59,93	58,18
Exxon Corp.	62,25	61,56
Gen. Motors Corp.H	61,31	59,81
Gen. Electric Co	74,37	72,37
Goodyear T & Rubbe	62,68	62,18
Hewlett-Packard	61,68	60,93
IBM	103,18	102,75
Intl Paper	43,68	42,93
J.P. Morgan Co	114,06	113,62
Johnson & Johnson	66,25	65,43
Mc Donalds Corp.	47,25	46,25
Merck & Co.Inc.	106,68	104,75
Minnesota Mng.&Mfg	83	83
Philip Moris	45,06	44,56
Procter & Gamble C	80,75	79,81
Sears Roebuck & Co	44,68	43,31
Travelers	53,75	51,93
Union Carb.	43,37	42,06
Utd Technol	72,25	69,43
Wal-Mart Stores	39,68	38

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	30/12	29/12
Allied Lyons	5,32	5,19
Barclays Bank	16,07	16,03
B.A.T. industries	5,53	5,45
British Aerospace	17,26	17,37
British Airways	5,53	5,57
British Petroleum	8,09	8,05
British Telecom	4,76	4,74
B.T.R.	1,83	1,83
Cadbury Schweppes	6,07	6,08
Eurotunnel	0,60	0,61
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	14,40	14,46
Granada Group Plc	9,33	9,33
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,60	5,60
Great Ic	7,62	7,45
H.S.B.C.	15,05	14,68
Imperial Chemical	9,43	9,37
Legal & Gen. Grp	5,32	5,27
Lloyds TSB	7,73	7,68
Marks and Spencer	5,89	6,02
National Westminst	9,96	10,04
Peninsular Orienta	6,91	6,80
Reuters	6,64	6,46
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	4,40	4,34
Tate and Lyle	4,95	4,96
Zeneca	21,06	20,97

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	30/12	29/12
Allianz Holding N	466	455
Basf AG	63,75	64,40
Bayer AG	67,20	64,80
Bay hyp&Wechselbk	87,80	87
Bayer Vereinsbank	117,70	116,70
BMW	1345	1283
Commerzbank	70,80	72,30
Daimler-Benz AG	126,20	124,20
Degussa	90	89,60
Deutsche Bank AG	127	125
Deutsche Telekom	33,85	32,70
Dresdner BK AG FR	83	81,10
Henkel VZ	113,50	110,70
Hoechst AG	63	61,10
Karstadt AG	614,10	618
Linde AG	1098	1067,50
Man AG	521	505
Mannesmann AG	909	897
Metro	64,50	63,90
Muench Rue N	678	670
Preussag AG	549	548,50
Rwe	96,50	96,30
Sap VZ	588,50	586
Schering AG	173,50	175,90
Siemens AG	106,50	107,60
Thyssen	385	385
Veba AG	122,50	121,70
Viag	969	991,70
Volkswagen VZ	772	771,70

New York. Dow Jones sur 3 mois — 7827,78

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Nouveau recul du Matif

LA DÉCISION des grandes banques commerciales de venir en aide à la Corée du Sud a rassuré les investisseurs sur les risques de défaillance de Séoul et d'extension de la crise asiatique. Du coup, les marchés obligataires jouent moins depuis quelques jours un rôle de refuge. Le contrat phare à 10 ans du Matif (le marché à terme des obligations françaises d'Etat) a cédé 72 centièmes mardi, à 100,78. Il perdait encore 20 centièmes mercredi 31 décembre, en début de journée. Mardi, sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, a progressé à 5,971 %, contre 5,918 % lundi en clôture. Ce marché s'est tendu après l'annonce d'un bond de 6 points, à 134,5 points, de l'indice de confiance des consommateurs dans l'économie américaine en décembre, qui a ravivé les craintes d'accélération de l'inflation aux Etats-Unis.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an — 100,78 — 30 déc. / 25 juin / 30 déc.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,40	5,26	5,83	1,20
Allemagne	3,37	5,36	5,85	1,80
Grande-Bretagne	7,06	6,20	NC	2,80
Italie	6,19	5,59	6,08	2,60
Japon	1,13	1,84	NC	0,50
Etats-Unis	5,59	5,76	5,93	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/12	Taux au 29/12	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	– 1,95	– 1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	– 2,18	– 2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	– 2,20	– 2,09	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 30/12	Vente 30/12	Achat 29/12	Vente 29/12
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,46	3,60	3,49	3,59
3 mois	3,55	3,69	3,61	3,74
6 mois	3,66	3,90	3,67	3,60
1 an	3,81	3,95	3,83	3,95
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,6074	—	3,5879	—
Pibor Francs 3 mois	3,7185	—	3,6973	—
Pibor Francs 6 mois	3,7813	—	3,7754	—
Pibor Francs 9 mois	3,8750	—	3,8516	—
Pibor Francs 12 mois	3,9688	—	3,9375	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3698	—	4,4323	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4583	—	4,4896	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5521	—	4,5677	—

MATIF

Echéances 30/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	66932	100,78	101,48	100,76	101,48
Juin 98	1002	100,28	100,86	100,28	100,86
Sept. 98	2	100,62	100,62	100,62	100,62
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	12250	96,16	96,22	96,16	96,22
Juin 98	3616	96,02	96,09	96,02	96,08
Sept. 98	3486	95,91	95,99	95,91	95,98
Dec. 98	1764	95,70	95,82	95,70	95,82
ECU LONG TERME					
Mars 98	145	100,52	100,70	100,02	100,66

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 30/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 97	21697	2979	2982	2950	2967
Janvier 98	12661	2981	2989	2956	2977
Février 98	1	2984	2984	2984	2984
Mars 98	1819	2996	3000,50	2975	2978

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,9951 | US/DM ↘ 1,7882 | US/¥ ↗ 130,1300 | DM/F ↘ 3,3455 | £/F ↘ 9,9275

Stabilité du dollar

LE DOLLAR restait ferme et pratiquement stable face aux devises européennes et au yen mercredi 31 décembre. La monnaie américaine profite notamment des achats importants de billet vert en cette fin d'année par les groupes coréens, qui en ont besoin pour rembourser leurs dettes en devises étrangères.

A Paris, dans des volumes de transactions assez faibles, le dollar s'inscrivait mercredi lors des premières transactions entre banques à 5,9920 francs, 1,7902 deutschemark et 129,92 yens, contre respectivement 5,9959 francs, 1,7907 deutschemark et 130,08 yens mardi soir.

La parité franc-deutschemark évoluait toujours dans une fourchette très étroite, à 3,3470 francs pour 1 deutschemark contre 3,3462 francs mardi. Enfin, la livre était en légère hausse face au franc, à 9,9370 francs, contre 9,9292 francs mardi.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/12	% 29/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,5500	– 0,02	322	346
Ecu	6,6125	– 0,12	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9951	+0,73	5,7000	6,3000
Belgique (100 F)	16,2170	– 0,01	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	296,8500	– 0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4080	+0,07	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,8200	—	82	92
Irlande (1 iep)	8,5710	– 0,66	8,1500	8,9980
Gde-Bretagne (1 L)	9,9275	– 0,46	9,5300	10,3800
Grèce (100 drach.)	2,1195	– 0,09	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	75,8700	– 0,54	70	80
Suisse (100 F)	412,3200	– 0,37	400	424
Norvege (100 k)	81,5100	—	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5460	– 0,02	46,0500	49,1500
Espagne (100 pes.)	3,9525	+0,08	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2700	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1673	+0,63	3,8500	4,4500
Japon (100 yens)	4,6266	+1,09	4,4300	4,7800
Finlande (mark)	110,4200	– 0,07	104,5000	115,5000

PARITES DU DOLLAR	31/12	30/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7882	1,7896	– 0,08
TOKYO : USD/Yens	130,1300	129,3300	+0,61

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9907	5,9897	5,9380	5,9560
Yen (100)	4,6125	4,6082	4,5652	4,5619
Deutschemark	3,3469	3,3464	3,3459	3,3454
Franc Suisse	4,1441	4,1405	4,1380	4,1337
Lire ital. (1000)	3,4063	3,4038	3,4085	3,4064
Livre sterling	9,9973	9,9896	9,9628	9,9535
Peseta (100)	3,9553	3,9539	3,9542	3,9521
Franc Belge (100)	16,235	16,215	16,222	16,212

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,55	3,65	3,75
Eurodollar	5,76	5,76	5,76
Eurolivre	7,44	7,53	7,59
Eurodeutschemark	3,51	3,70	3,73

L'OR

	cours 30/12	cours 29/12
Or fin (k. barre)	56200	56000
Or fin (en lingot)	56950	56800
Once d'Or Londres	293,05	290,20
Pièce française(20f)	327	323
Pièce suisse (20f)	328	321
Pièce Union lat(20f)	328	323
Pièce 20 dollars us	2315	2315
Pièce 10 dollars us	1360	1595
Pièce 50 pesos mex.	2125	2070

LE PÉTROLE

En dollars	cours 31/12	cours 30/12
Brent (Londres)	16,57	16,67
WTI (New York)	18,09	17,63
Light Sweet Crude	17,58	17,58

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	31/12	30/12
Dow-Jones comptant	132,51	—
Dow-Jones à terme	142,19	141,66
CRB	231,68	230,50

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1699,50	1698,75
Cuivre à 3 mois	1726,50	1745
Aluminium comptant	1487,25	1503,50
Aluminium à 3 mois	1526	1571,50
Plomb comptant	536,25	529,50
Plomb à 3 mois	535	557,50
Étain comptant	5315	5342,50
Étain à 3 mois	5350	5435
Zinc comptant	1078,50	1089,50
Zinc à 3 mois	1108,50	1123,50
Nickel comptant	5845	5967,50
Nickel à 3 mois	5980	6090

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	628	628
Platine à terme	365,50	367
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	333,75	327,75
Maïs (Chicago)	267,25	266,75
Grain. soja (Chicago)	680,75	681,25
Tourt. soja (Chicago)	203,40	204,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	74,10	74,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1625	1641
Café (Londres)	1697	1715
Sucre blanc (Paris)	309	308,20
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	67,02	67,15
Jus d'orange (New-York)	85,65	82,10

SCIENCES Paradoxe de la climatologie : selon un scénario envisagé par différents experts, un réchauffement planétaire, résultant de l'accumulation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre, pourrait plonger l'ensemble de l'Europe dans un froid canadien. ● UNE HAUSSE globale des températures, provoquant une fonte accélérée des glaciers ainsi que des précipitations plus abondantes, risquerait de perturber les courants océaniques, en particulier le Gulf Stream, dont les eaux réchauffent les côtes européennes. ● D'AUTRES PHÉNOMÈNES océaniques, comme les variations de salinité, sont susceptibles d'avoir une influence sur le climat de la planète. ● AFIN de mieux prévoir l'évolution du climat, les chercheurs de Météo-France, du CNRS et du CEA conjuguent leurs efforts pour affiner leurs modèles de circulation atmosphérique et océanique.

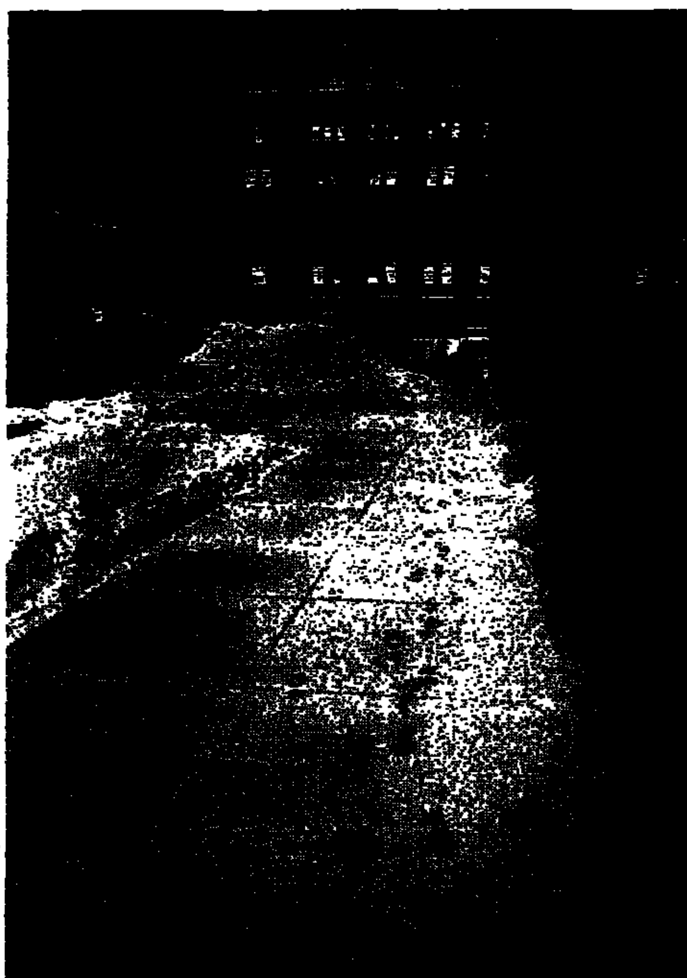
Avec le réchauffement planétaire, l'hiver canadien pourrait envahir l'Europe

Parmi les conséquences possibles d'une hausse des températures moyennes, l'arrêt ou la perturbation des courants océaniques figurent en bonne place. Ceux de l'Atlantique nord ont une influence cruciale sur le climat européen, qui, sans le Gulf Stream, ressemblerait à celui du Québec

QUE DEVIENDRA l'Europe si le gaz carbonique persiste à s'accumuler dans l'atmosphère, si l'accroissement de l'effet de serre entraîne un réchauffement climatique ? La France pourrait bien grelotter par des températures hivernales dignes de la baie du Saint-Laurent... Paradoxale, l'hypothèse figure parmi les derniers scénarios catastrophes envisagés par les climatologues. Et elle est loin d'être invraisemblable.

Il suffit de consulter un planisphère : le Québec est très légèrement plus au sud (46° 50' de latitude nord) que... Nantes (47° 14') ! Si la France jouit d'un climat nettement plus clément que le Canada, c'est grâce au Gulf Stream ou, plus précisément, à la *« dérive nord-atlantique »*, ce puissant courant d'eau chaude qui, venu des zones tropicales, longe les côtes européennes avant de plonger – après refroidissement – dans les abysses au niveau de l'Islande pour retourner vers les mers chaudes via l'Antarctique. « Tapis roulant » océanique aux ramifications multiples, la circulation des eaux océaniques, en surface et en profondeur, autour de la planète (circulation thermohaline), déplace une quantité phénoménale de chaleur dans tous les océans du globe et contribue pour moitié, à égalité avec l'atmosphère, aux échanges thermiques entre les régions froides et chaudes de la planète (*Le Monde* du 2 juillet 1997).

Les courants de l'Atlantique interviennent pour moitié dans cette régulation. Qu'ils disparaissent, et les Européens devront chausser des raquettes, apprendre à chasser l'orignal et se familiariser avec la conduite sur neige. Leurs hivers seront cependant moins rigoureux que ceux du Canada, aggravés à cette époque par une descente d'air froid polaire. Mais leurs étés pourraient être plus secs. L'arrêt de la circulation thermohaline, ou sa redistribution, aurait bien d'autres conséquences – moins prévisibles, mais pas forcément moins graves – ailleurs dans le monde.



GEORGI LAZAREVSKI

Dans les rues de Montréal, en 1993.

Les études fondées sur l'analyse des glaces polaires et des sédiments anciens ont en effet semblé démontrer que les grands cataclysmes du passé étaient accompagnés d'une modification de la circulation thermohaline. Les grands courants marins sont sensibles aux variations de température de l'eau, mais aussi à sa salinité. Or cette dernière est modifiée par la fonte des glaces polaires, ou par une augmentation des précipitations – deux conséquences prévisibles d'une augmentation de la température moyenne du globe.

Il était donc tentant de relier ces données au risque de réchauffement dû à l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. A partir de simulations faites sur ordinateur, les Suisses Thomas Stocker et Andreas Schmittner (université de Berne) ont montré qu'un taux de 750 ppmv (parties par million en volume) était susceptible de *« conduire à un arrêt permanent de la circulation thermohaline »* dans l'Atlantique nord (*Le Monde* du 19 septembre 1997). Selon les experts, cette concentration (deux fois le taux actuel) pourrait être atteinte dans un siècle si aucune mesure correctrice n'est prise d'ici là pour réduire les émissions polluantes.

Rassemblant toutes les données récentes recueillies par les océanographes et par les spécialistes des climats anciens, l'Américain Wallace Broeker (Lamont-Doherty Earth Observatory, université Columbia) conclut, lui aussi, que la circulation thermohaline constitue le *« talon d'Achille du système climatique »* de la planète. Les conséquences de son arrêt, ou son dérèglement, pour cause d'excès de CO_2 *« pourraient être dévastatrices »* si elles survenaient dans un siècle, *« au moment où la Terre devra nourrir 11 à 16 milliards d'hommes »*, estime-t-il dans le magazine scientifique *Science* du 28 novembre.

PAS POUR LE SIÈCLE PROCHAIN

Broeker, comme Stocker et Schmittner, reconnaît volontiers que les modèles utilisés pour ces travaux sont très simplifiés et ne peuvent prétendre suivre de près la réalité. D'autres chercheurs arrivent d'ailleurs aux mêmes conclusions que les deux Suisses avec des concentrations de gaz carbonique deux fois supérieures aux leurs. Ils révèlent néanmoins des tendances, désignent ou confirment les pistes à explorer.

« On peut associer les grandes perturbations climatiques du quaternaire aux interactions entre les océans, l'atmosphère et les glaces. Mais ces mécanismes fonctionnent sur des périodes très longues, à l'échelle d'un millier, voire de plusieurs milliers d'années », tempère Serge Planton, responsable de la division « recherches climatiques » à Météo-France. Selon lui, l'éventualité d'une catastrophe climatique liée à l'arrêt de la circulation thermohaline est *« improbable pour le siècle prochain »*.

Mais les courants océaniques n'ont pas besoin d'être contrariés à ce point pour influer sur le climat. Une équipe américano-française a mis en évidence, il y a deux ans, une corrélation des variations de pression du vent et de la température de surface de l'Atlantique nord avec des anomalies climatiques à échelle décennale et interdécennale sur l'Europe. Il semble que l'on soit en présence d'une oscillation similaire – mais moins intense – à celle d'« El Nino », qui, depuis le Pacifique sud, influe sur le climat d'une grande partie de la planète. Cette North Atlantic Oscillation (NAO) pourrait être à l'origine du léger réchauffement observé sur l'Europe ces dernières années.

Autre curiosité : des variations de salinité ont été observées dans les années 70 le long de la « gyre subpolaire », boucle septentrionale du Gulf Stream. Un déficit de salinité inattendu – immédiatement baptisé *GSA*, pour Great Salinity Anomaly – a été mesuré en 1969 près du Groenland, explique Serge Planton. Il a suivi tout le courant, passant les Shetland pour entrer en mer de Norvège en 1975, avant de disparaître après plus de dix ans de voyage. *« Il n'a malheureusement pas pu être corrélé avec les conditions climatiques,* regrette le chercheur français. *Et il s'agissait d'un événement unique, donc difficilement utilisable. »*

Ce phénomène se répète-t-il périodiquement ? Influence-t-il la distribution des courants dans cette zone et le climat de l'Europe ? Est-il sensible au réchauffement ? La réponse à ces questions exigerait des modélisations à partir de mesures régulières. *« Un projet est à l'étude pour le lancement d'un satellite capable de mesurer la salinité de l'eau. Mais l'idéal serait évidemment de mouiller dans l'Atlantique un réseau de bouées analogue à celui installé récemment dans le Pacifique tropical pour l'étude d'« El Nino ». Un vœu pieux pour l'instant,* regrette Serge Planton. *Ces mouillages coûtent 300 000 francs pièce et doivent être renouvelés tous les deux ans... »*

Jean-Paul Dufour

Moins de neige à basse altitude

C'est sur les stations de sports d'hiver que l'impact économique d'un éventuel réchauffement planétaire semble le plus facile à estimer. Au-dessous de 1 400 à 1 500 mètres d'altitude, elles devraient dans ce cas souffrir d'un manque d'enneigement chronique. En revanche, pour les plus hautes, l'augmentation prévisible des précipitations – et donc des chutes de neige en altitude, même par temps relativement doux – sera bénéfique, prophétise Michel Déqué, responsable de l'équipe de modélisation climatique Arpège-Climat à Météo-France. Ce phénomène entraînerait une aggravation de la tendance actuelle.

En effet, rappelle le chercheur, *« le boom de l'équipement dans les Alpes s'est produit dans les années 70, durant une période plus froide que celle que nous connaissons »*. Depuis, indépendamment de tout effet de serre, le réchauffement dû aux oscillations climatiques décennales a tendance à priver de neige les pistes les plus basses.

Chaud et froid sur la planète

● Lors des quatre premiers milliards d'années de son histoire, la Terre n'aurait pas connu de températures suffisamment basses pour permettre l'accumulation de calottes glaciaires, à l'exception de deux glaciations majeures il y a 450 et 300 millions d'années.

● Durant le Crétacé, il y a quelque 100 millions d'années, la température moyenne sur le globe devait être supérieure d'au moins 6° C à celle que nous connaissons.

● Les calottes de glace du Groenland et de l'Antarctique sont récentes à l'échelle géologique. Elles se sont formées au cours des 10 à 20 derniers millions d'années.

● Au cours des trois derniers millions d'années, pendant le Quaternaire, notre planète a connu une succession de cycles glaciaires-interglaciaires dont le déclenchement demeure encore un mystère.

● La dernière véritable période froide, longue d'un millier d'années, et nommée Dryas récent, s'est terminée il y a environ onze mille ans. Au maximum de cette glaciation, le volume total des glaces accumulées sur les continents atteignait plus du double du volume actuel.

● Il y a seulement quelques siècles, nos ancêtres ont connu un « petit âge glaciaire », caractérisé par un climat plus froid qu'actuellement. Entre 1450 et 1880, les glaciers des Alpes, d'Alaska et de Nouvelle-Zélande se sont avancés bien au-delà de leurs limites actuelles. La période froide a atteint son maximum entre les années 1550 et 1700.

La longue lutte des chercheurs pour faire entrer la réalité dans leurs ordinateurs

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« Alors, là, je bloque l'océan Indien et je regarde ce que cela donne sur la mousson en période d'El Nino. » Au Centre national de recherche météorologique (CNRM) de Toulouse, Jean-François Royer torture les modèles numériques censés simuler le climat mondial pour tenter d'en débusquer les mécanismes secrets. *« On l'appelle Docteur Folamour*, s'esclaffe l'un de ses collègues. *Figurez-vous qu'un jour il a rasé toutes les forêts de l'hémisphère Nord pour voir ce que cela donnerait sur le climat européen ! »*

La tâche est difficile. Il n'est pas rare que deux modèles différents soumis à ce genre de manipulation fournissent des résultats opposés. *« Nous menons de telles expériences sur plusieurs modèles dans le monde*, explique le chercheur. *C'est la seule manière de déterminer si les divergences proviennent des modèles eux-mêmes ou de phénomènes que nous ne comprenons pas encore. »* Mais il est un premier effet mesurable que ces recherches ont permis : celui de réunir les météorologistes, les climatologues et les océanologues sans que des *« bagarres stériles »* viennent perturber les travaux.

Les meilleurs spécialistes français du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), de l'Université et de Météo-France ont ainsi coordonné leurs efforts pour simuler les changements climatiques qu'entraînerait une augmentation, dans l'atmosphère, de la teneur en CO_2. Météo-France et le Laboratoire de météorologie dynamique (LMD : CNRS/Ecole polytechnique) ont fourni leurs modèles respectifs de circulation atmosphérique. Ceux-ci ont été couplés au modèle de circulation océanique Opaice du Laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie (Lodyc, université Paris-VI/CNRS) grâce à des « outils » développés par le Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique (Cerfacs) de Toulouse.

Le résultat – publié prochainement dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences* – montre que, si le taux de CO_2 augmente de 1 % par an, le réchauffement moyen à la surface du globe atteindrait 1,6 degré avec le modèle Arpège-climat de Météo-France, 2 degrés avec celui du LMD. Des résultats en accord avec ceux obtenus par d'autres groupes de recherche. Le jeu en valait-il la chandelle ? Certainement. Car *« si en augmentant le nombre des interactions on ne diminue pas forcément les incertitudes*, reconnaît Daniel Cariolle, directeur du CNRM, *on avance beaucoup dans la compréhension des phénomènes »*.

Chacun tire parti de l'expérience des autres. Les météorologistes, par exemple, sont passés maîtres dans la construction des modèles. De superbes édifices virtuels dans lesquels l'atmosphère est découpée en cubes – les « mailles » – sur toute la surface du globe, et du sol aux confins de la stratosphère. Ils y font entrer les données recueillies par une armada de satellites, bouées et stations terrestres, ainsi que les équations de thermodynamique qui régentent les échanges d'énergie dans l'atmosphère.

« Mouliné » par les ordinateurs les plus puissants du marché, l'ensemble permet de prévoir le temps avec un certain succès trois jours à l'avance, cinq au maximum. Le Centre européen de prévision météorologique à moyen terme de Reading (Grande-Bretagne) pousse jusqu'à dix jours, mais il s'agit alors de prévisions moyennes sur des zones géographiques larges, sans intérêt pour le public, auquel elles ne sont d'ailleurs pas diffusées. *« Il est illusoire d'espérer connaître dix jours à l'avance la température qu'il fera à Romorantin au degré près »*, affirme Daniel Cariolle. La faute en revient au caractère chaotique de l'atmosphère. *« Une erreur d'un degré dans le désert de Gobi peut conduire à des écarts de plus de dix degrés sur la température prévue à Paris vingt jours plus tard »*, assure le directeur du CNRM.

Les climatologues, eux, n'ont cure de la température précise à Paris ou Romorantin. Ils ont donc abordé le problème de manière différente, en construisant des modèles atmosphériques aux mailles moins détaillées, avec des équations plus proches de la théorie que des observations, « ajustés » à partir des données fournies par les grandes variations climatiques passées. Ils parviennent ainsi à rendre compte des grandes tendances globales de l'atmosphère. Mais ces modèles restent trop approximatifs pour prétendre à la prévision, rôle pour lequel ils n'ont pas été conçus.

Ces modèles restent trop approximatifs pour prétendre à la prévision

Derniers arrivés dans le domaine de la modélisation numérique, les océanologues ne peuvent pas encore compter sur un volume de données aussi important que celui dont disposent leurs collègues spécialistes de l'atmosphère. Mais l'avènement des satellites et des moyens modernes d'investigation océanique renverse peu à peu la tendance. Grâce aux mesures effectuées durant sept ans dans le cadre du programme international World Ocean Circulation Experiment (WOCE), les scientifiques disposent depuis peu d'une « photographie » globale des flux océaniques (*Le Monde* du 2 juillet 1997).

A partir de ces données, le Cerfacs et les principaux laboratoires français d'océanographie préparent le projet Mercator. Objectif : mettre au point, d'ici cinq à sept ans, un modèle permettant, explique Jean-Claude André, directeur du Cerfacs, de disposer d'*« une véritable météo de l'océan »*. En effet, par la quantité phénoménale de chaleur qu'ils promènent à travers le globe, les flux océaniques représentent un peu la « mémoire » thermique de l'atmosphère.

En attendant, le modèle océanique Opaice du Lodyce permet déjà aux climatologues de sérieuses avancées. D'autant, jubile Daniel Cariolle, que *« nous allons bientôt ajouter à l'ensemble un modèle complet de la chimie atmosphérique que nous mettons au point avec nos collègues américains du Centre national des sciences atmosphériques de Boulder (Colorado) »*. Mais, reconnaît le chercheur, il reste beaucoup à faire pour mimer vraiment la réalité, avec ses aérosols, ses poussières, ses nuages bas, ses tourbillons océaniques toujours difficiles à modéliser et ses phénomènes d'interface (atmosphère-océan et atmosphère-végétation) encore mal cernés. Tant que ces paramètres ne seront pas mieux connus, il ne sera pas question de prévoir avec crédibilité les effets régionaux d'un éventuel réchauffement climatique de la planète. *« Sur ce point*, reconnaît Daniel Cariolle, *nous en sommes encore aux balbutiements. »*

J.-P. D.

Sauf erreur, l'hiver s'annonce doux

« *Cette année, l'hiver sera doux sur l'Europe.* » C'est la conclusion à laquelle ont abouti les essais de prévision saisonnière menés par Météo-France. *« Attention : leur fiabilité n'est que de 70 %. Ce qui veut dire que l'on peut se tromper trois fois sur dix. Ce pourrait être cette fois »*, prévient Michel Déqué, responsable de l'équipe qui gère le modèle Arpège-Climat. Les météorologistes mènent de front recherche et applications. Ils profitent des avancées de la climatologie pour tester la fiabilité de prévisions à plusieurs mois. Des efforts qu'ils mènent parallèlement dans le cadre des programmes européens Provost et Elmasifa, le premier portant sur les températures et les précipitations en Europe, le second uniquement sur les précipitations sur le bassin méditerranéen. Ces prévisions de grandes tendances, sans intérêt pour le public, sont utiles pour l'agriculture ou les acteurs socio-économiques. EDF estime que ces recherches – qu'elle finance – pourraient lui permettre d'économiser 1 milliard de francs par la simple optimisation de la gestion de son parc.

La Générale des eaux veut contrôler davantage Havas et Canal Plus

Tandis que Pierre Dauzier, le PDG d'Havas, semble sur la sellette, d'importants réaménagements capitalistiques entre les trois entreprises sont en gestation. Cette restructuration dépendra directement du projet de loi sur l'audiovisuel

La marge de manœuvre du président d'Havas, Pierre Dauzier, s'est considérablement réduite depuis que la Générale des eaux a porté, en février 1997, le niveau de ses participations dans le groupe de communication à hauteur de 30 %. L'hypothèse d'un départ de M. Dauzier avant le terme de son mandat est de plus en plus probable. Jean-Pierre Denis, ancien secrétaire adjoint de l'Elysée, pourrait être son successeur. La Générale des eaux envisage de racheter la totalité du capital d'Havas en procédant à une offre publique d'échanges. Le groupe de Jean-Marie Messier souhaite resserrer les liens capitalistiques qui l'unissent à Havas et Canal Plus et faire entrer Albert Frère, l'homme-clé de CLT-UFA, dans ce nouvel ensemble. Ce projet de restructuration dépend du projet de loi sur l'audiovisuel que Catherine Trautmann doit présenter dans les prochaines semaines.

LA REPRISE en main d'Havas par la Générale des eaux, qui s'est traduite par une montée à 30 % du groupe de Jean-Marie Messier dans le groupe de communication en février 1997, va se poursuivre dans les prochaines semaines par de nouveaux bouleversements. A la fois au niveau des équipes et de la réorganisation capitalistique.

La marge de manœuvre et le pouvoir de Pierre Dauzier, proche de Jacques Chirac et président d'Havas depuis onze ans, se réduisent à vue d'œil. Au profit d'Eric Licoys, ancien collaborateur de Jean-Marie Messier chez Lazard, qui applique aujourd'hui la stratégie de la Générale des eaux chez Havas. Si le nouveau directeur général d'Havas multiplie ses efforts pour affirmer qu'il ne compte pas démanteler le groupe de communication, dans les faits, les cessions d'actifs se multiplient, avec la vente du *Point*, de la régie IP, de Métrobus, de l'Office d'annonces (ODA) et avec les futurs désengagements partiels dans Havas Advertising, Havas Voyages ou ITI Télé-Images. Ce qui permettra de récupérer près de 6 milliards de francs d'actifs classés *« non stratégiques »*.

ALBERT FRÈRE COURTISÉ

Malgré des signes d'allégeance à son nouvel actionnaire de référence – comme l'éviction de Christian Brégou, fondateur du pôle édition d'Havas – Pierre Dauzier, dont le mandat échoit en 2001, semble inévitablement sur le départ. Jean-Marie Messier, proche d'Edouard Balladur, envisagerait de placer à la tête d'Havas ou du pôle communication de la Générale des eaux, Jean-Pierre Denis, ex-secrétaire adjoint de l'Elysée et proche de Jacques Chirac. Très politique, une telle nomination ne pourrait pas être entérinée avant quelques mois, en raison des élections régionales et cantonales et de la prochaine loi sur l'audiovisuel, ce qui, paradoxalement, laisse à Pierre Dauzier une certaine latitude pour négocier sa sortie. Havas et la Générale des eaux pourraient être contraints à procéder à d'importants réaménagements capitalistiques en début d'année. Militant pour les actionnaires minoritaires d'Havas, Colette Neuville, présidente de l'ADAM (Association pour la défense des actionnaires minoritaires), affirme que la Générale des eaux exerce, avec plus du tiers des actions, un pouvoir de droit sur Havas et elle réclame une OPA sur l'intégralité du capital du groupe de communication.

Le Conseil des marchés financiers (CMF) ne lui a pas donné raison, mais les plaidoiries sont prévues à la cour d'appel de Paris le 5 février. Dès à présent, le groupe de Jean-Marie Messier envisage sérieusement une telle hypothèse et peaufine plusieurs schémas de réorganisation, notamment une OPE (offre publique d'échange), qui permet de ne pas débourser d'argent mais d'échanger des titres.

« Il se prépare manifestement une grande restructuration pour accompagner cette OPE, avec une simplification des organigrammes entre la Générale des eaux, Havas et Canal Plus. L'idée étant de faire entrer Albert Frère [l'homme clé de CLT-UFA] *dans ce nouveau schéma »*, affirme Colette Neuville. Elle précise qu'*« il est difficile de prévoir les formes que prendront cette restructuration, vu la mouvance des parités »*.

Dans une récente interview au quotidien belge *Le Soir*, Eric Licoys affirmait : *« Avoir en face de soi GBL* [contrôlée par Albert Frère], *c'est avoir en face de soi des hommes expérimentés, des partenaires puissants, qui ont des moyens considérables et l'esprit d'entreprise. Ces bonnes conditions doivent permettre de faire ensemble des choses intelligentes à l'avenir. Notamment de regarder ensemble quel est l'avenir de l'audiovisuel et de voir comment les grands acteurs peuvent continuer à jouer leur rôle de leader. »* C'est peu dire qu'Albert Frère semble bienvenu dans la future stratégie d'Havas.

La recomposition capitalistique du nouvel ensemble dépendra directement de la loi Trautmann sur l'audiovisuel. Ce projet de loi, s'il répond aux vœux du PS, viserait à abaisser le seuil maximal détenu par un opérateur dans une chaîne privée de 49 % à 33 %, ce qui forcerait Bouygues à effectuer quelques reclassements dans TF 1, mais pourrait, comme en 1994, se traduire par de plus vastes changements dans Canal Plus.

Après avoir commandité une étude au juriste Guy Carcassonne, ancien conseiller de Michel Rocard à Matignon, tendant à démontrer le caractère anticonstitutionnel d'une réduction du seuil anticoncentration dans les chaînes privées, la Générale des eaux tente aussi d'anticiper les effets d'une telle modification. L'hypothèse d'une fusion Canal Plus-Havas, déjà étudiée du temps d'André Rousselet, pourrait présenter des avantages tant financiers que stratégiques. Ce schéma aujourd'hui démenti par les deux groupes et difficile à mettre en œuvre avec la récente hausse du cours de Canal Plus, réduirait la participation de la Générale des eaux à près de 20 % dans ce nouvel ensemble et faciliterait l'entrée d'un nouveau partenaire comme Albert Frère.

Du coup, l'idée d'un rapprochement des deux bouquets numériques CanalSatellite et TPS (détenu notamment par CLT-UFA, M 6, TF 1 et la Lyonnaise des eaux) pourrait faire sens. D'autant plus que la CLT-UFA prévoit de lourdes pertes pour 1998 et que Canal Plus devra faire face à deux années financièrement difficiles. D'ailleurs, Eric Licoys affirmait au *Soir*, *« il faut que chacun fasse œuvre de bonne volonté* [afin d'] *arriver (...) à une concertation pour aboutir à une offre globale »*, tandis que Bruno Delecour, PDG de CanalSatellite, ajoutait dans *Le Figaro* : *« Une fusion totale* [serait] *la seule perspective qui permettrait à tous de gagner plus d'argent. »*

A contrario, TPS dément catégoriquement toute idée de fusion ; Jean Drucker, président de M 6, a lancé devant des députés, à la mi-décembre : *« On m'a déjà fait le coup d'une chaîne de trop ; qu'on m'épargne maintenant celui du bouquet de trop ! »* L'attitude de la Commission de Bruxelles, qui doit se prononcer sur la possibilité de créer un seul bouquet numérique en Allemagne sans entraver le droit de la concurrence, sera à cet égard déterminante.

Nicole Vulser

L'étude ABN AMRO critique sévèrement Canal Plus

Alors que la chaîne présidée par Pierre Lescure bénéficie généralement d'un traitement favorable de la part des analystes boursiers, ABN Amro a dressé un bilan très sévère des perspectives du groupe. Intitulé *« Avis de tempête »*, l'étude de Normand Allaire estime que *« la fusion NetHold-Canal Plus fait peser un risque important sur le groupe car les équilibres financiers restent très sensibles à tout dérapage par rapport au plan de redressement en Europe du Nord et en Italie »*.

Cette étude juge peu pertinente la base de valorisation de Telepiù et estime que Canal Plus a hérité *« d'énormes problèmes stratégiques et commerciaux »* en Scandinavie. L'auteur affirme que *« l'éclatement simultané de la concurrence a profondément déstabilisé le groupe »*, qu'il s'agisse du succès remporté par TPS en France ou de la guerre d'usure menée en Espagne face à Via Digital. Il affirme que la prolifération des investissements sur plusieurs fronts en France multiplie les risques et critique les diversifications dans le *pay per view*, *« nouveau pôle d'activité à risques »*, et la chaîne d'information en continu, dont la *« justification économique »* n'est pas prouvée.

RFO-Nouméa se prépare à l'échéance du référendum d'autodétermination

NOUMÉA
de nos envoyés spéciaux

La station de la radio-télévision française d'outre-mer (RFO) de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) aura, à partir du 1er janvier, un nouveau rédacteur en chef, en la personne de Francis Orny, qui dirigeait, depuis 1994, l'équipe rédactionnelle de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne. C'est ce journaliste de trente-neuf ans qui sera chargé, sous l'autorité du directeur régional de RFO en Nouvelle-Calédonie, Walles Kotra, de traduire, dans le traitement de l'information et le contenu des émissions d'actualité, les nouvelles orientations assignées à la télévision publique locale par le PDG de RFO, Jean-Marie Cavada, au cours de sa récente visite dans le territoire.

Sa tâche s'annonce d'autant plus délicate que la question de l'information a toujours été, en Nouvelle-Calédonie, un sujet conflictuel, et que la perspective du référendum d'autodétermination prévu avant la fin de 1998, en application des accords de Matignon sur l'avenir du territoire, conclus en 1988, est de nature à ranimer les controverses sur le rôle de la télévision publique dans les anciennes colonies d'outre-mer.

INFORMATION MOINS UNIVOQUE

Le ton a d'ailleurs été donné par le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste), Jacques Lafleur, député RPR, à l'occasion de la séance d'ouverture de la première Université de la communication de l'Océanie, qui a eu lieu du 7 au 11 décembre à Nouméa et dans l'île de Lifou. En reprochant publiquement à RFO-Nouméa d'être *« déconnectée des réalités politiques »* et en la taxant de *« prises de position partisanes »* en présence du PDG de RFO et d'Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), il semble que M. Lafleur ait surtout voulu marquer, à titre préventif, son propre territoire et donner des gages à ses amis politiques, peu habitués par le passé à être traités sans révérence par la télévision locale. Le traitement télévisé de l'actualité calédonienne n'a pourtant rien de révolutionnaire. Mais il a suffi qu'il devienne moins univoque et plus professionnel depuis dix ans pour que la majorité locale se braque. Sous l'impulsion de M. Kotra, diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille et premier professionnel d'origine mélanésienne à diriger la station régionale de Nouméa, RFO a apporté un peu d'air frais grâce à de nouvelles émissions. De retour en Nouvelle-Calédonie après dix ans de séjour dans le paysage audiovisuel métropolitain – à TF 1, La Cinq et M 6 –, Marie-France Cubada anime, du lundi au jeudi, *« Place des cocotiers »*, un talk-show qui donne, enfin, la parole à tout le monde. Le magazine des « Soirées calédoniennes » jette un regard pluri-ethnique et multiculturel sur le passé et le présent du territoire.

Mais l'absence de pluralisme dans la presse écrite, qui persiste après l'échec du *Quotidien calédonien*, privé de ressources publicitaires par le boycottage de la majorité locale, continue de focaliser les passions politiques sur le contenu des programmes de RFO. D'où les recommandations de stricte neutralité et les appels à la plus extrême rigueur professionnelle multipliés par Jean-Marie Cavada à l'adresse des journalistes de la station, fermement priés de s'abstenir désormais, sous peine de sanctions, de tout *« copinage magouilleux »*.

Dans la perspective de l'échéance de 1998, le PDG de RFO et son directeur régional prévoient d'innover bien au-delà du champ de l'information politique. *« Nous voulons que RFO reflète la Nouvelle-Calédonie dans toute sa diversité*, souligne M. Kotra. *Dans sa diversité politique, bien sûr, mais aussi dans sa diversité culturelle, économique, sociale, etc., pour répondre aux attentes du plus large public. »*

Inscrivant sa démarche dans la continuité des accords de Matignon, conçus pour favoriser le rapprochement des différentes communautés du territoire, Jean-Marie Cavada insiste sur la *« mission spécifique »* qui doit consister à apporter aux téléspectateurs calédoniens ce qu'il appelle *« l'harmonie minimum nécessaire au choix »*. Autrement dit, tous les éléments d'appréciation qui leur permettront de se prononcer en conscience sur la base d'informations aussi honnêtes et complètes que possible.

« UN MOMENT IMPLACABLE »

Début décembre, Jean-Marie Cavada disait aux journalistes de RFO-Nouméa : *« Vous êtes libres ! Vous êtes libres. Dois-je le répéter ? Nous sommes là pour vous protéger. Mais il n'y a pas de liberté sans exercice de la responsabilité (...). Pour être respecté, il faut être respectable (...). Soyez les reflets des réalités à bon escient, et rien d'autre ! Soyez proches de la population, mais sans démagogie (...). L'histoire passe, à nous de tenir notre rôle. 1998 sera pour notre maison une année historique, un moment implacable. Si vous réussissez, vous serez irremplaçables. Si nous nous ratons... »*

Franck Madœuf et Alain Rollat

« Langue de bois »

Au cours de la première Université de la communication de l'Océanie, le représentant de la PINA (Pacific Islands News Association), basée à Fidji, a révélé quelques-unes des atteintes à la liberté de la presse dans la région. Au royaume de Tonga, deux journalistes ont été condamnés à quarante jours de prison ferme pour des écrits jugés critiques envers le Parlement local. Aux îles Samoa, un journal a été incendié après avoir publié des articles « dérangeants » pour certains intérêts locaux.

Pour la Nouvelle-Calédonie, c'est une adolescente de seize ans, prénommée Jenny, qui a publiquement apostrophé le député RPR et président du RPCR, Jacques Lafleur, à propos de la pratique de la *« langue de bois »* et du déficit de liberté de parole sur le territoire. Quelques jours plus tard, on pouvait lire, dans *Les Nouvelles-Hebdo*, sous le titre « Coup monté » : *« Si l'on en croit les encouragements qu'elle a reçus... avant, et les félicitations qu'elles a reçues... après, la jeune fille qui s'est exprimée en clôture de l'Université de la communication pour dénoncer " la censure " qui sévit en Nouvelle-Calédonie ne l'a pas fait vraiment spontanément... »* Sans autre précision.

Des cassettes audio pour faire le plein d'informations à la pompe

POUR CEUX qui en ont assez de conduire en écoutant France-Info ou les radios musicales, la société DMJ, spécialisée dans la production de cassettes audio, lance, mercredi 14 janvier, *La K7 infos*, une sorte de journal enregistré. Au sommaire du premier numéro : un portrait et une interview de l'ancien rugbyman Daniel Herrero, le témoignage d'un journaliste vietmanien pris en charge par l'association Reporters sans frontières et des enquêtes sur le désamiantage et la nouvelle concurrence en matière de télécommunications. Et, pour distraire l'auditeur, quelques histoires insolites ou drôles sont ajoutées. Un jeu-concours et un feuilleton compléteront le contenu de ce nouveau média dont le slogan est *« le premier magazine à lire avec les oreilles »*.

Ce produit, qui se veut une première en France, consiste en un enregistrement de quarante-cinq minutes d'informations traitées sous forme de reportages, interviews, enquêtes, etc. Ces cassettes, dont la parution sera d'abord bimensuelle, sont réalisées par une équipe d'une quinzaine de journalistes pigistes. En lançant cette expérience, Didier Jacques, PDG de la société CCS, spécialisée dans la duplication de cassettes, réalise une idée de son père, fondateur de cette entreprise. Auparavant, il a fait mener des enquêtes sur le comportement des possesseurs d'autoradios avec cassettes et sur leur intérêt pour ce type de produit. La mise au point du projet a duré deux ans.

« Dans l'immédiat, La K7 infos *est destinée à l'automobiliste. Les études indiquent que cet homme (à 70 %), actif, sur la route, l'autoroute ou dans les embouteillages des grandes villes, se trouve dans des conditions d'écoute proches de l'optimum, ce qui ne sera plus jamais le cas au bureau ou à son domicile »*, explique un des responsables de l'opération. Ils espèrent aussi intéresser les passagers dont le système digestif ne supporte pas la lecture en voiture.

80 000 EXEMPLAIRES

Ces cassettes, vendues au prix de 10 francs, seront diffusées, dans un premier temps, dans les 450 stations du réseau pétrolier Fina, principalement situées dans l'est, l'ouest et la région parisienne. Des publicités seront collées sur les pistolets des pompes à essence. La diffusion prévue est de 80 000 exemplaires, ce qui devrait permettre d'équilibrer financièrement l'opération. Aucun message publicitaire ne devrait interrompre le déroulé des informations. Seul le dos du fourreau qui sert à envelopper la cassette pourra être commercialisé auprès des annonceurs éventuels. Les promoteurs de ce projet se donnent trois mois pour en mesurer la validité.

La K7 infos s'aventure sur un marché relativement neuf en France. Pour l'instant, outre la musique, l'enregistrement sur cassettes est utilisé pour la lecture, par des comédiens, de quelques livres. En matière d'information, seul *L'Evénement du jeudi* a lancé un résumé de l'actualité destiné aux malvoyants.

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Daniel Filipacchi cède ses actions (10,5 %)** dans Hachette Filipacchi Médias à la société néerlandaise Prefint, spécialement constituée pour *« reclasser ces actions »*, selon la société basée à Amsterdam. L'ancien PDG a cédé ses titres pour 992,7 millions de francs, au prix de 1 200 francs l'action. Hachette Filipacchi Médias, détenue à 67,4 % par le groupe Lagardère, est né de la fusion d'Hachette Filipacchi Presse et de Filipacchi Médias (*Le Monde* du 21 juin 1997).

■ ***L'Officiel Homme* devient *Le Magazine de l'Optimum*,** cette mutation de la part des éditions Jalou fait suite à une action judiciaire du Groupe Express, qui revendique la propriété du titre *L'Officiel Homme*.

■ **TÉLÉVISION : Rendez-Vous-Eurotica, télévision pornographique** par satellite issue de la fusion de deux chaînes de films X, pourrait être prochainement interdite à la vente en Grande-Bretagne. Après un avis défavorable de l'ITC, organisme de régulation de l'audiovisuel, les autorités britanniques devraient stopper la commercialisation des abonnements et des décodeurs nécessaires à la réception de la chaîne. Installée à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), Rendez-Vous-Eurotica est diffusée depuis le Danemark via un satellite Eutelsat.

■ **Le Bureau de liaison des industries cinématographiques** (BLIC) et les Auteurs, réalisateurs, producteurs (ARP) ont annoncé, *mercredi 31 décembre*, leur refus de participer à la réunion organisée, début janvier, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour étudier les modalités de réaménagement de la diffusion des films à la télévision le vendredi soir (*Le Monde* du 18 décembre).

■ **MULTIMÉDIA : le groupe de communication britannique Reuters a pris le contrôle** de la société française de logiciels financiers Marvin. Pour une somme non révélée, Reuters a acquis 67 % des actions et des droits de vote de Marvin. Le groupe britannique dispose d'une option pour racheter les 33 % restants en 2001.

■ **PRODUCTION : le groupe techno Daft Punk a écrit à Hervé Bourges**, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), afin qu'il se saisisse du refus de France 2 de diffuser ses excuses publiques au groupe. La 14e chambre de la cour d'appel de Paris avait condamné la chaîne à présenter ses excuses à Daft Punk sur son antenne pour *« utilisation non autorisée et à titre publicitaire de leurs œuvres musicales »*. La condamnation, signifiée le 25 novembre, aurait dû être exécutée les 27 ou 28 novembre, mais France 2 a assigné les responsables de Daft Punk le 2 décembre. Le groupe techno et son avocat, devant cette procédure inédite *« d'appel d'appel »*, se sont retournés vers l'organisme de régulation de l'audiovisuel.

■ **AUDIOVISUEL :** Cité-Interactive, créée en janvier 1997 à Paris, vient de signer son premier contrat de concession de réseau câblé avec la ville de Laon (Aisne), qui ne s'est pas engagée financièrement. Bénéficiant de capitaux de trois banques d'affaires américaines, GKM, Eliet Bank et Citizens Bank, Cité-Interactive s'appuie aussi sur l'expérience d'un câblo-opérateur, The Marks Group, qui annonce avoir construit un million de prises aux Etats-Unis. Cité-Interactive compte investir plus de 20 millions de francs à Laon et espère atteindre une rentabilité dans six ans.

■ **LOTO : les tirages n° 105 du Loto effectués mercredi 31 décembre 1997 ont donné les résultats suivants :**

● **premier tirage :** 1, 16, 18, 21, 35, 36, *numéro complémentaire* : le 48. Rapport pour six bons numéros : 5 611 860 F. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 116 280 F ; pour cinq bons numéros : 4 445 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 332 F ; pour quatre bons numéros de 166 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 32 F ; pour trois bons numéros : 16 F.

● **second tirage :** 15, 19, 21, 31, 32, 41, numéro complémentaire le 12. Rapport pour six bons numéros : 25 007 740 F ; rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 76 680 F ; pour cinq bons numéros : 10 230 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 392 F ; pour quatre bons numéros : 196 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 36 F ; pour trois bons numéros : 18 F.

Douceur, pluie et vent

LA FIN de semaine s'annonce très agitée. La France sera frappée de plein fouet par des zones pluvieuses atlantiques. Un flux d'ouest rapide entre la dépression d'Islande à 950 hpa et l'anticyclone des Açores à 1030 hpa contribuera à donner une forte activité pluvieuse et venteuse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Un passage pluvieux traversera ces régions dans la matinée. Dans l'après-midi, le ciel s'éclaircira légèrement. Le vent d'ouest atteindra 120 km/h sur les côtes en matinée. Il fera de 10 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Des pluies présentes sur le Centre en matinée se décaleront vers la frontière belge et l'Ile-de-France dans l'après-midi. Le vent de sud-ouest approchera les 100 km/h en bord de mer, 80 dans les terres. Il fera de 8 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La douceur restera d'actualité avec des températures de 8 à 11 degrés. Par contre, des pluies se produiront à un moment ou à un autre de la journée, accompagnées d'un fort vent. La plaine d'Alsace ne verra que peu de pluie.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La pluie forte présente en Poitou-Charentes en matinée se décalera vers l'Aquitaine, puis vers Midi-Pyrénées dans l'après-midi. La neige remplacera la pluie à partir de 2 000 mètres d'altitude. Il fera de 12 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps restera médiocre sur le massif alpin, où il neigera dès 1 600 mètres, et sur le Limousin. Les vallées du Rhône et de l'est de l'Auvergne seront épargnées par la pluie, mais pas par les nuages. Il fera de 8 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La matinée sera nuageuse, avec de la pluie ou de la neige. L'après-midi, les régions littorales retrouveront des éclaircies. On attend 13 à 16 degrés.

02 JANVIER 1998
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé
Peu nuageux
Brèves éclaircies
Couvert
Brume brouillard
Averses
Pluie
Orages
Neige
Vent fort

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** La SNCF et sa filiale Frantour affichent des forfaits associant le transport et l'hébergement pour profiter des soldes à Londres. Trois dates au choix, les 16, 23 et 30 janvier, avec des départs le vendredi en fin de journée et des retours le dimanche soir (1 880 F par personne, à deux, tél. : 01-45-19-16-00). La formule inclut le voyage en Eurostar (2e classe), la location d'un studio et un pass de libre circulation dans le métro et les autobus, des entrées gratuites dans des musées et des ristournes dans des magasins et restaurants.

■ **FRANCE.** Des vents violents accompagnés d'une forte houle avec des vagues jusqu'à 6 mètres affecteront jusqu'à la fin de semaine le littoral atlantique, du Pays basque à la Vendée. Cette houle, associée à de forts coefficients de marée, provoquera une hausse du niveau de la mer.

PRÉVISIONS POUR LE 02 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

		PAPEETE 26/31 C	KIEV -3/2 *	VENISE 7/9 P	LE CAIRE 10/18 S
		POINTE-A-PIT. 23/29 N	LISBONNE 13/18 S	VIENNE 2/7 N	MARRAKECH 6/15 S
		ST-DENIS-RÉ. 25/30 N	LIVERPOOL 6/9 P	**AMÉRIQUES**	NAIROBI 16/23 C
		EUROPE	LONDRES 6/10 P	BRASILIA 21/30 N	PRETORIA 15/20 P
		AMSTERDAM 7/9 P	LUXEMBOURG 3/6 P	BUENOS AIR. 16/23 C	RABAT 7/16 S
FRANCE métropole	NANCY 5/9 C	ATHENES 10/16 N	MADRID 2/10 S	CARACAS 22/30 S	TUNIS 10/17 S
AJACCIO 7/14 C	NANTES 8/12 P	BARCELONE 7/14 N	MILAN 6/8 P	CHICAGO 2/9 C	**ASIE-OCÉANIE**
BIARRITZ 7/15 P	NICE 7/15 P	BELFAST 5/7 P	MOSCOU -4/-3 *	LIMA 24/28 N	BANGKOK 26/32 S
BORDEAUX 6/14 P	PARIS 5/10 P	BELGRADE 2/10 S	MUNICH -2/7 S	LOS ANGELES 12/17 C	BOMBAY 21/29 S
BOURGES 5/9 P	PAU 3/14 P	BERLIN 1/10 P	NAPLES 10/15 P	MEXICO 6/18 S	DJAKARTA 26/32 C
BREST 8/12 P	PERPIGNAN 6/15 N	BERNE 4/8 P	OSLO -2/1 *	MONTREAL -7/-2 C	DUBAI 18/26 N
CAEN 6/10 P	RENNES 8/14 P	BRUXELLES 6/9 P	PALMA DE M. 8/16 N	NEW YORK 1/5 N	HANOI 21/25 C
CHERBOURG 6/11 P	ST-ETIENNE 7/11 P	BUCAREST -3/6 S	PRAGUE -2/6 N	SAN FRANCIS. 10/13 S	HONGKONG 17/23 N
CLERMONT-F. 4/11 P	STRASBOURG 6/10 C	BUDAPEST 3/7 S	ROME 10/15 P	SANTIAGO/CHI 13/30 S	JERUSALEM 8/17 S
DIJON 4/8 N	TOULOUSE 4/13 P	COPENHAGUE 5/6 P	SEVILLE 5/16 S	TORONTO 0/3 C	NEW DEHLI 4/13 S
GRENOBLE 4/9 P	TOURS 5/10 P	DUBLIN 4/7 P	SOFIA 0/6 N	WASHINGTON -1/10 S	PEKIN -6/4 N
LILLE 5/8 P	**FRANCE outre-mer**	FRANCFORT 6/9 P	ST-PETERSB. -8/-3 *	**AFRIQUE**	SEOUL -1/6 S
LIMOGES 3/9 P	CAYENNE 24/31 N	GENEVE 6/10 P	STOCKHOLM 1/4 S	ALGER 10/15 S	SINGAPOUR 26/30 P
LYON 7/10 N	FORT-DE-FR. 24/29 N	HELSINKI -4/-1 *	TENERIFE 13/17 N	DAKAR 21/25 S	SYDNEY 22/30 S
MARSEILLE 8/15 N	NOUMEA 24/30 N	ISTANBUL 7/10 S	VARSOVIE -1/4 S	KINSHASA 23/28 P	TOKYO 5/11 S

Situation le 1er janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 3 janvier à 0 heure TU

METEO FRANCE

VENTES

Des grès du début du siècle sont proposés à Vendôme

Tous les styles de l'époque sont représentés par ces pièces signées de potiers pratiquement inconnus, à l'exception d'un Klimt

A LA FIN du XIXe siècle, une inspiration nouvelle fait évoluer la fabrication des grès, traditionnellement utilitaires, vers un terrain de recherche artistique. Un des pionniers, Théodore Deck (1823-1891), se livre d'abord à la fabrication de copies de pièces anciennes pour retrouver des techniques oubliées. Il découvre ainsi le secret du bleu des céramiques persanes, appelé « bleu Deck ». Son goût très sûr et ses prouesses techniques ont laissé une influence sur ses nombreux élèves.

Vers 1860, l'ouverture commerciale avec le Japon leur fait découvrir la sensibilité inconnue des grès japonais. Dans le Beauvaisis, le Berry et sur la côte méditerranéenne, des potiers se lancent dans une production artisanale, essayant toutes les ressources de la cuisson et des couleurs. Produites en petites quantités, ces créations font depuis peu l'objet de collections. L'une d'entre elles, composée de plus d'une centaine de pièces, sera mise en vente à Vendôme (Loir-et-Cher), lundi 12 janvier.

Les grès diffèrent des céramiques traditionnelles par l'adjonction de silex ou de sable dans la pâte et une cuisson à une température plus élevée, qui permet d'obtenir une matière fine, dure et sonore. Les pièces proposées ici sont datées entre 1890 et 1910; signées de potiers pratiquement inconnus, sauf localement.

INSPIRATION JAPONAISE

Tous les courants stylistiques de la fin du XIXe siècle s'inscrivent dans leurs décors et dans leurs formes jusqu'à l'Art déco. Leurs prix d'estimation s'échelonnent de 200 à 800 francs pour les pièces classiques (vases, pichets, coupes, etc.), de 500 à 1 000 francs pour les formes stylisées et les animaux, avec quelques pointes jusqu'à 2 000 et 4 000 francs pour les plus belles et les œuvres d'artistes déjà connus.

Parmi ces derniers, Auguste Delaherche (1857-1940) se livre à des recherches inspirées des grès japonais, illustrées par un petit vase de couleur sang de bœuf, d'un rouge profond rehaussé de paillettes d'or (500 à 600 francs).

Japoniste également, une bonbonnière signée Denbac est ornée de scarabées en bronze (1 000 francs). Sous le nom de Denbac travaille le céramiste René Denert (mort en 1937). Il fonde, dans le Berry, une fabrique de grès flammés où il produit des pièces à reflets métalliques, nacrées, avec des effets de matière opposant le mat au brillant. Ses vases, jardinières, plateaux et vide-poches se négocient entre 500 et 1 000 francs.

Jean Pointu (1843-1925), marchand, industriel et céramiste, réalise des œuvres matérialistes stylisées, influencées par les grès japonais et qui lui valent une certaine notoriété. Deux pichets à couvercle noir offrent des décors caractéristiques : l'un, des craquelures claires, l'autre des motifs géométriques dorés (1 000 à 2 000 francs).

Potier complètement inconnu, Emile Monnier a signé en creux une paire de serre-livres craquelés figurant des personnages égyptiens stylisés dans le goût de l'Art déco. Bien typées, très décoratives, ces sculptures de 17 centimètres de haut sont annoncées entre 2 000 et 4 000 francs.

Une pièce peu courante en France intéressera les amateurs : un grès du peintre autrichien Gustav Klimt, à décor floral Art nouveau, sera mis à prix à 2 000 F (les céramiques de Klimt ont fait l'objet de réédition).

Catherine Bedel

★ **Hôtel des ventes de Vendôme, lundi 12 janvier, exposition le 9 de 14 heures à 17 heures, le 10 et le 12, de 10 heures à 12 heures. Etude Rouillac, route de Blois, 41100 Vendôme, tél. : 02-54-80-24-24.**

Calendrier

Antiquités

● **Eaubonne** (Val-d'Oise), salle des fêtes, samedi 3 et dimanche 4 janvier, de 10 heures à 19 heures, 35 exposants, entrée 15 F.

● **Neuf-Brisach** (Haut-Rhin), salle des fêtes, samedi 3 et dimanche 4 janvier, de 10 heures à 19 heures, 21 exposants, entrée 20 F.

● **Les Herbiers** (Vendée), salle des Ormeaux, samedi 3 et dimanche 4 janvier, de 10 heures à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F.

Brocantes

● **Le Mans** (Sarthe), Parc des expositions, samedi 3 et dimanche 4 janvier, de 10 heures à 19 heures, 20 exposants, entrée 20 F.

● **Epernay** (Marne), halle Saint-Thibaut, dimanche 4 janvier, 50 exposants.

● **Moigny-sur-Ecole** (Essonne), place du Marché, dimanche 4 janvier.

Collections

● **Nîmes** (Gard), Parc Expo-Rocade, samedi 3 et dimanche 4 janvier, de 10 heures à 19 heures, 115 exposants, entrée 20 F.

DÉPÊCHES

■ **PHOTOGRAPHIES.** La galerie Cargo (2, rue Visconti, 75006 Paris) expose jusqu'au lundi 5 janvier les photographies d'un reportage sur les dessins rituels des Indiens de Guyane, réalisé en 1952 par Dominique Darbois. Exécutés sur la peau avec une sorte d'encre, ces graphismes reflètent la cosmogonie de ces tribus.

■ **EXPOSITION.** Churchill, peintre du dimanche par excellence, fait l'objet – cinquante ans après son élection à l'Académie royale de peinture – d'une rétrospective chez Sotheby's, à Londres. Sa fille, Lady Soames, assure que c'est ce passe-temps qui lui a permis d'affronter toutes les tempêtes de sa carrière.

■ **SANTONS.** Les expositions consacrées aux santons de Noël se prolongent au-delà de l'année nouvelle. En Avignon, à la chapelle du palais du Roure, une crèche pleine de poésie, dont les santons ont été sculptés et peints à la main. Animation sur place avec présentation de treize desserts typiquement provençaux. Jusqu'au 9 janvier, entrée libre de 14 heures à 16 h 30, du lundi au vendredi.
Dans le hall de la mairie d'Avignon, une crèche géante, avec 200 personnages, est visible jusqu'au 9 janvier. Entrée libre de 14 heures à 16 h 30 du lundi au vendredi.
A Arles, au cloître Saint-Trophime, le 40e Salon international des santonniers a lieu jusqu'au 18 janvier.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98002

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Les pieds sur Terre, la tête dans la Lune. – II. Laisse la fin de côté. La bonne mesure du travail. – III. Va au-delà du caprice. Fit connaître dans le détail. – IV. Note. S'associa à Charles le Mauvais pour s'emparer de Paris. – V. Née de l'inceste d'Œdipe et de Jocaste. En Moldavie. – VI. Atlanta ou Tbilissi en sont capitales. Appel. – VII. Armée. Sur les grandes ondes. Donne le ton. – VIII. A l'endroit indiqué. Affluent du Danube. – IX. Ne peut être que suivi. – X. Grogne d'antan. Fit passer la pilule. Drame nippon. – XI. Abstraite pour l'esprit, très concrète pour le portefeuille.

VERTICALEMENT

1. Un peu de tout, et ça se mangeait. – 2. Qui devraient être retirés. Champ retourné. – 3. Passe au-dessus du chef. Mise en bonne condition. – 4. Ne s'en prendre qu'à la tête. Démonstratif. – 5. Sauveur d'espèces. Sur la langue. Contre l'usage. – 6. Travailleur. Chef de gouvernement israélien. Passage difficile. – 7. Fleuve sibérien. Descendit plus bas. – 8. Dans le centre de Paris. Fit preuve d'esprit. – 9. Attaquas la surface. Etalon. – 10. Ne prend pas parti. Refus londonien. – 11. Remet les compteurs à zéro.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98001

HORIZONTALEMENT

I. Bonne. Année. – II. Baladée. – III. As. Vivotait. – IV. Némésis. N-NE (nne). – V. Clôt. Tsé-tsé. – VI. Luth. Emit. – VII. Ailées. Osas. – VIII. Bée. Luttent. – IX. Brunirai. Ta. – X. Raccroc. – XI. Sasse. Indue.

VERTICALEMENT

1. Blanc. Abbés. – 2. Sellier. – 3. NB. Mouleurs. – 4. Navette. Nas. – 5. Elis. Hélice. – 6. Avit. Surc (crus). – 7. Adossé. Tari. – 8. Net. Emotion. – 9. Néantise. CD. – 10. Instant. – 11. Entée. Stade.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

L'ART EN QUESTION n° 47

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Un voyage fantastique

LE *Poème de l'âme*, une œuvre qui devait comporter trente-quatre peintures, fut entrepris par le peintre lyonnais Louis Janmot en 1847. Seules dix-huit toiles furent réalisées. Elles sont exposées aujourd'hui au Musée des beaux-arts de Lyon. En 1881, l'artiste composait un poème de quatre mille vers. Ancien élève d'Ingres, il adresse au *« spectateur-lecteur »* une épopée mystique, histoire de l'âme et de son voyage sur la Terre. Dans cet épisode, le septième du cycle, deux enfants gravissent les marches d'un escalier symbolisant les degrés de la connaissance ; des professeurs les attendent à chaque pas, tandis qu'une vieille femme, qui détient les clefs du savoir, les interpelle. Le catholique Janmot attaque ici l'enseignement académique et la violence faite aux enfants arrachés à l'univers familial.

STUDIO BASSET, LYON

« Le poème de l'âme : le mauvais sentier », 1854, de Louis Janmot (1814-1892). Huile sur toile, Musée des beaux-arts de Lyon.

Ce tableau du peintre Louis Janmot s'inscrit dans un contexte politique marqué par le vote d'une loi célèbre.

L'initiateur de ce texte est :
■ Henri Alexandre Wallon ?
■ Frédéric Albert Falloux ?
■ Louis Loucheur ?

Réponse dans *Le Monde* du 9 janvier

Solution du jeu n° 46 paru dans *Le Monde* du 26 décembre 1997.
La structure en matériau réfractaire placée à l'intérieur du moule pour l'obtention d'une fonte en creux s'appelle le noyau. La verse permet d'introduire le bronze en fusion et l'évent permet aux gaz de s'échapper au moment de cette introduction.

DANSE *Tango Pasion* et ses quatorze danseurs de choc fêtent chaque soir, au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, jusqu'au 11 janvier, les cent ans de la danse nationale argentine. Une centenaire qui se porte bien depuis que *Tango Argentino*, en 1982, a relancé l'engouement pour cette danse née dans le port de Buenos Aires. Le tango attire à nouveau les jeunes, qui lui inventent de nouveaux pas. ● A PARIS, Federico Rodriguez Moreno et Catherine Berbessou nous expliquent les « pratiques » et les bals, et comment le tango a pénétré la danse contemporaine. ● BIENTÔT, on pourra voir au Festival de films de Fribourg une histoire en images du tango, plus de soixante-dix films qui montrent comment la bourgeoisie a fait main basse sur cette danse de prolétaires. Se profile ainsi une histoire politique de l'Argentine. Le tango ou la lutte des classes.

Les tangages révolutionnaires du tango nouveau

La revue « Tango Pasion », actuellement à Paris, rythmée par le Sexteto Major, démontre la puissance et le renouveau d'une danse qui attire un public de plus en plus important, mais aussi de nombreux pratiquants dans le monde entier

DES TALONS AIGUILLES écarlates sont échoués sous la table du foyer. Des chapeaux de vrais durs sont posés ici et là. Faux-cils, robes extravagantes, gomina, chemises et bretelles, les quatorze danseurs de *Tango Pasion* vont et viennent en costumes de scène : le dimanche, ils se produisent à 15 heures et à 20 h 30, alors, entre les deux spectacles, ils boivent, mangent, tentant de conserver leur énergie.

Hector Zaraspe, casque de cheveux d'Indien, est le chorégraphe de la revue, présentée actuellement au Théâtre des Champs-Elysées. Les musiciens du Sexteto Major en sacrée forme mettent, tous les soirs, la salle debout.

« IMMORAL ET OBSCÈNE »

Les personnages lourds et endimanchés du décor de Ricardo Carpani, sculpteur et peintre réputé (il vient de mourir), annoncent les couleurs de l'histoire qui est racontée sur scène : celle du tango, des bas-fonds de Buenos Aires aux excentricités des jeunes *tangueros* du Parakulturel qui, depuis quelque cinq années, se réapproprient leur danse nationale (*Le Monde* du 23 février 1995). Au Parakulturel, et partout ailleurs où l'on danse dans la ville.

« Tango Argentino, *créé en 1982 et joué pendant dix ans sur toutes les scènes internationales, a cristallisé la résurgence du tango dans le monde entier, y compris en Argentine* », explique le chorégraphe.

Curieux personnage que cet Hector Zaraspe. On s'attend à trouver un *tanguero*, on tombe sur un danseur classique, élevé à la Juilliard School de New York, professeur privé de Noureev de 1965 à 1980. C'est pourtant à lui que Mel Howard, le producteur américain de *Tango Argentino*, décide de confier la création d'un nouveau spectacle autour d'une danse qui, pour fêter son centenaire, n'en est pas moins en pleine (r)évolution.

« Tango Pasion *a pour désir initial de suivre, voire de devancer, cette transformation d'un genre qu'on croyait réservé aux plus anciens. Gustavo Russo n'avait pas vingt-deux ans quand il a débuté dans le spectacle*, continue Hector Zaraspe. *J'aime entendre le public parisien applaudir. L'Argentine a accepté son tango, jugé immoral et obscène, après que Paris dans les années 20 l'a rendu célèbre. Carlos Gardel, le pape du chant tango, est né à Toulouse de père inconnu, obligeant sa mère à s'exiler pour l'Argentine. Il faut faire avec la danse ce que Astor Piazolla, notre maître à tous, a réussi avec la musique. Aujourd'hui si l'on n'accepte pas les jeunes, le tango est bon pour le musée.* »

Rousse-rouge, lèvres couleur tango : la danseuse Viviana Laguzzi ! Elle parle anglais, et consulte en espagnol son partenaire Juan Corvalan, carrure de *gaucho* au service d'une nonchalance de danseur mondain. Il a étudié le folklore, elle, le ballet classique au Théâtre Colon. Tous deux sont *portenos*, natifs de Buenos Aires.

« ÊTRE UN SEUL CORPS »

« *Une paire, au tango, ce n'est jamais un plus un. Si la femme, ou l'homme, attire plus le regard, le sentiment commun qu'on ne fait qu'un a échoué. C'est cette unicité qu'on doit exprimer à travers la musique. Etre un seul corps* », explique Viviana. Omar Ocampo et Monica Romero, autre couple de *Tango Pasion*, sont mariés depuis treize ans. « *Il n'est pas nécessaire d'être un couple hors de scène, mais il est inévitable de vivre une histoire forte avec le partenaire, confiance mutuelle sans laquelle le tango n'existe pas* », affirme Monica.

« *Peut-on danser le tango si l'on n'est pas argentin ?* s'interroge Viviana Laguzzi. *Toutes les fins de semaine, mes grands-parents se rendaient dans les* milonguas, *noms que nous donnons à nos bals populaires. Le tango, c'est un sentiment qui se forge dans un contexte. Et ce contexte, c'est Buenos Aires, le port, chaque coin de rue, chaque coin de bar. La musique partout. Beaucoup d'Allemands, de Japonais dansent. Mais pour moi ce sentiment, s'il peut se copier, ne peut pas s'attraper.* »

Exaspération de la féminité et de la masculinité (machisme/sensualité), le tango est à l'origine une danse d'hommes. De paysans venus à la fin du siècle dernier chercher du travail à la ville, émigrés de l'intérieur, plus que pauvres, apportant avec eux les rythmes du folklore de la pampa, eux-mêmes sous influence du *candombe*, rituel initiatique des Afro-Argentins. Danse de la frustration, d'autant plus collée-serrée que la femme en est absente. Danse portuaire de l'embouchure du Rio de La Plata.

« *Pas esquissés dans la rue par les hommes se rendant aux bordels, où à l'intérieur les filles, qui les attendent, s'essaient entre elles à cette "marche" qui leur vient de l'extérieur* », raconte Monica Romero, mimant avec ses doigts les déambulations hésitantes et virevoltantes des garçons partant voir les filles. Quand les hommes entrent, ils enlacent les prostituées. Là commence l'histoire du tango.

Une histoire érotique. Mais pas seulement. Les Argentins font la différence entre danse *enlazada*, enlacée, et *abrazada*, serrée l'un contre l'autre. Le tango, obscur objet né du désir, appartient à l'évidence aux *abrazadas*. Danse interdite par l'Eglise, les bonnes mœurs, les bien-pensants. Le tango reste un clandestin.

Le plus intéressant dans l'affaire vient de ces hommes qui ont appris à « faire » la femme et qui sont capables d'enseigner le rôle à leurs cavalières. « *Cette transmission de l'homme à la femme a subsisté jusque dans les années 30. Car les femmes n'allaient pas dans les "pratiques", noms donnés aux endroits où l'on apprend à enrichir son tango. Elles n'allaient qu'aux bals. Encore aujourd'hui, seuls les hommes inventent, car c'est une danse que l'homme propose à la femme* », comme l'explique Gustavo Russo.

Cette danse issu du désir d'hommes pauvres à faire surgir une femme hyper-féminine est restée aux mains des hommes. Et la mixité n'a rien changé. Un homme, une femme, pour former un seul corps. Fantasme du corps androgyne ? « *Le tango de scène est différent. Il a besoin d'être spectacularisé,* dit Viviana Laguzzi. *Chaque couple est responsable de ses chorégraphies. Pour rompre la monotonie, on emprunte au jazz, au ballet, au folklore argentin.* » Les puristes parlent d'acrobaties. « *Moi, je suis là pour conseiller les danseurs, donner les touches finales*, dit Hector Zaraspe. *Si on ne les surveille pas, les danseurs se mettent vite à chalouper à la Marlon Brando.* »

C'est le style *canyenge*, genoux pliés, haut du corps relâché, à la fois syncopé et fluide. Le tangage du tango. Omar Ocampo danse parfois de cette manière, alors on ne voit plus que lui. Beaucoup plus sensuel que les cuisses parfois trop dévoilées des femmes. Le style *canyenge*, mais aussi le style *fantasia* : « *Ce style inspire les danseurs de scène. Tout y est permis. Portés, tombés, tours se succèdent. On cherche à briller, à éblouir. Les figures sont sèches, violentes* », écrit Rémi Hess dans *Le Tango* (PUF, 1996). On ne parle pas ici du tango revu par les Français ou les Anglais, raboté, émasculé, le tango de salon de la bonne société. Dit tango « lisse », sans saveur.

APANAGE DES PAUVRES

Le « vrai » tango argentin, apanage des pauvres et des immigrés italiens, fort nombreux, fait penser à la danse jazz noire, au hip-hop : sa complexité le met hors d'atteinte du premier venu. Il est une identité. Comme le verlan accompagne aujourd'hui le rap des périphéries urbaines, l'argot argentin, le *lunfardo*, présida jadis au développement du tango.

Bref, cette danse n'est pas un jeu d'enfants de chœur. Sept figures de base structurent le tango. La *salida*, sorte de figure d'ouverture, permet aux partenaires de prendre leur pouls mutuel, le huit avant et arrière, les demi-tours et les tours, à gauche, à droite. Tous les mouvements de jambes qui s'emmêlent, les *boleos* ou les *ganchos*, si impressionnants, exécutés à une vitesse de folie, le « sandwich », tant d'autres difficultés exquises, sont les ornementations.

Moments-tango par excellence retrouvés dans *Tango Pasion* : l'homme avance, avec la femme basculée contre lui de telle façon qu'il semble la repousser en arrière alors qu'elle recule, consentante. Contradiction du mouvement, sentiments ambigus. Et puis, il y a le *corte*, instant de suspension, où la femme paraît soudain livrée à elle-même, improvisant dans l'espace délimité par l'homme. Espace de liberté surveillée. Le *corte* ou l'attente. Attente des dockers désœuvrés dans le port, attente des filles des maisons closes. Attente d'être aimé, abandonné. De mourir. Toute une vie en tangos.

Dominique Frétard



LEE YANOR

Omar Ocampo et Juan Corvalan, deux danseurs de « Tango Pasion ».

Au pas de course

● **Fin XIXe siècle** : le tango voit le jour dans les bas quartiers du port à Buenos Aires. La Chata, Pepa, Maria la Tero sont les grandes danseuses des débuts.
● **1906** : le tango *La Morocha* d'Angel Villoldo est vendu à 100 000 exemplaires. On danse au El Tambo, au El Velodromo, et chez Hansen, plus bourgeois. C'est l'époque dite du tango de la « Vieille garde », aux textes gais, provocants.
● **1907** : le tango triomphe dans les salons parisiens, et revient à Buenos Aires auréolé de gloire. Il devient sentimental. C'est l'« Age d'or » (1920-1935). Carlos Gardel, petit Aveyronnais, bâtard, exilé avec sa mère en Uruguay, devient le roi du tango. Le tango, né prolétaire, est confisqué par la bourgeoisie.
● **Astor Piazolla** (1921-1994) signe le renouveau du tango. La danse suit.
● **1982, 1985, 1989** : la revue *Tango argentino* de Claudio Segovia et Hector Orezzoli porte le tango dans le monde entier.
● **1996, 1997** : *Tango Pasion* démontre que le tango est en pleine mutation.
● **1998** : plus de 70 films de tango seront montrés au Festival international de films de Fribourg, organisé du 1er au 8 mars par Martial Knaebel. Tous les *tangueros* seront au rendez-vous.

Des « pratiques » des bords de Seine aux salles de bal, la résurrection parisienne

FEDERICO RODRIGUEZ MORENO et Catherine Berbessou sont de fins connaisseurs de la scène tango parisienne. A la fois des « pratiques », ces lieux où l'on vient perfectionner sa danse, et des bals. Lui est né à Buenos Aires. Il a appris le tango avec les yeux. Elle, elle vient de la danse contemporaine française.

Ensemble, ils ont imposé, en 1996, un spectacle, *A Fuego lento*, chorégraphié pour plusieurs danseurs, avec pour axe central le tango argentin : « *J'ai connu le tango à Paris, à un bal organisé par Michèle Rust, puis j'ai pris des cours avec Federico. J'ai vite compris que pour bien le danser, j'allais devoir mettre entre parenthèses la danse contemporaine. Recommencer à zéro* », dit-elle. Michèle Rust, avant de plonger dans le tango, dansait chez Dominique Bagouet à Montpellier. En septembre 1990, elle lance, comme un jeu, une « pratique » en plein air, sur les quais de la Seine, face à Jussieu. Cet endroit est désormais historique : des dizaines de danseurs de tango de toutes nationalités y sont venus. Y viennent encore dès les beaux jours.

Il marque la résurrection du tango à Paris. Quand vient l'hiver la pratique trouve refuge rue Marcadet, où elle a lieu tous les mercredis et les samedis. « *Au début, la difficulté était de pouvoir suivre un enseignement régulier. Aujourd'hui, c'est possible. Il y a le bal de Nathalie Clouet une fois par mois au Tango, rue au Maire, celui de Marc Pianco, rue de Charenton, le bal du samedi au Latina ; la "pratique" de la rue de la Sourdière le dimanche, celles d'Augusto le vendredi, et tous les mardis celle de la MJC de Saint-Cloud. L'âme des "pratiques" dépend de la personnalité de celui ou de celle qui les organise.* »

> « Le plaisir de danser à deux, d'être un bon partenaire, valorise l'individu, qu'il soit beau, laid, riche, pauvre »

Milieu dévoré par la jalousie, s'étonne-t-on d'apprendre en lisant *Le Moment tango* de Rémi Hess, aux éditions Anthropos : « *Cette jalousie nourrit le tango, le fait exister*, s'amuse Federico Moreno. *Il y a tant de manières de danser le tango qu'au début on se sent perdu d'une "pratique" à une autre, mais cela fait partie de l'apprentissage. Le tango n'a pas l'accès facile que l'on croit en le regardant. Vouloir le codifier, le lisser comme au début du siècle, est un contre-sens. Une obsession universitaire. A partir des huit figures de base, la recherche est infinie.* »

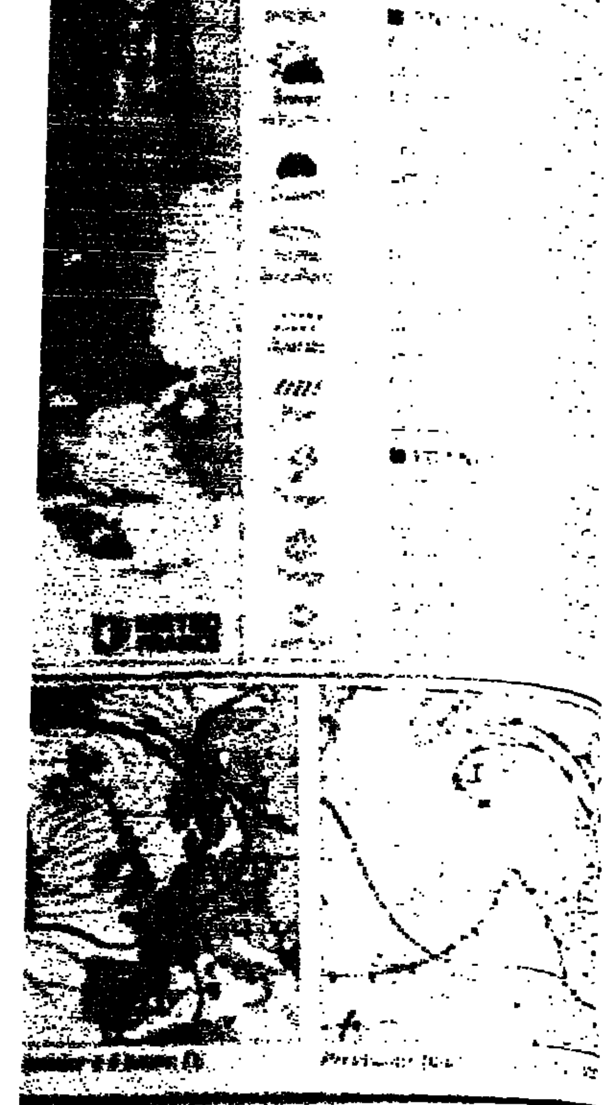
La fac ou la danse. Helio Torrès, grand professeur, ne comprend pas qu'on puisse transmettre le tango si on n'est pas soi-même un danseur de classe. C'est ce qu'il reproche à Rémi Hess, qui enseigne l'anthropologie des danses de salon à l'Université Paris VIII.

« *Il est clair que pour bien danser, innover, il faut connaître le tango des vieux* milangueros. *Il a l'air simple, parce qu'il a l'art, la délicatesse de masquer la technique. En ce moment, il y a à la fois le désir de transformer et l'admiration portée à un tango poli au fil des ans.* »

Catherine Berbessou constate : « *A Buenos Aires aussi, le tango vient de rentrer à l'université. Ce phénomène, qui en France touche les jeunes à partir de vingt-cinq ans, rajeunissant considérablement cette danse, est le même en Argentine. On y va régulièrement pour des voyages de deux mois. Les lieux branchés, comme le Parakulturel, se sont emparés du tango. Ce mouvement, qu'on croyait n'être qu'une mode, dure et se confirme. Contre la solitude, le bal est une promesse de rencontres, et le plaisir de danser à deux, d'être un bon partenaire valorise l'individu, qu'il soit beau, laid, riche, pauvre.* » Le tango ou le signe du post-féminisme ?

D. F.

LE CARNET DU VOYAGE



DÉPÊCHES

endôme



Le cœur historique de Lhassa est menacé de disparition

Des tibétologues européens se mobilisent pour lutter contre les démolitions

Le cœur historique de Lhassa, la capitale mythique du Tibet, est menacé par une urbanisation incontrôlée qui a déjà provoqué sa destruction à 70 %. De 1951 à 1990, date du dernier recensement, la population est passée de quelque 35 000 à 150 000 habitants. Des tibétologues européens, appuyés par des ONG, se mobilisent pour protéger et restaurer les habitations traditionnelles.

FONDÉE au VIIe siècle par le roi Songtsen Gampo, capitale mythique du Tibet et résidence des dalaï-lamas jusqu'à l'arrivée de l'armée populaire de Chine, en 1951, Lhassa risque de disparaître. Certes, le Potala, ce prodigieux ensemble de temples et de monastères inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, le Jokhang, temple le plus vénéré du pays des Neiges, et le Norbulingka, résidence d'été des dalaï-lamas, sont préservés. Mais la ville même est démolie à 70 % par suite d'une urbanisation anarchique, et l'on ne sait combien de temps résistera ce qui subsiste.

Plutôt que de se répandre en lamentations stériles, certains relèvent leurs manches. Ainsi, avec le concours du Comité Asie de l'European Science Foundation, de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), une trentaine d'architectes et de tibétologues européens se sont réunis récemment au CNRS, à Meudon, lors d'un colloque sur la préservation et le développement de l'architecture de la vallée de Lhassa. Car, comme le notait le professeur Heather Stoddard, maître de conférences responsable de la section Tibet à l'Inalco et instigatrice de ce séminaire, *« un savant ne saurait se contenter de sa recherche personnelle : il doit apporter quelque chose en retour »*.

Les enjeux économiques et naturels, le développement urbain de 641 à 1997, les structures laïques et religieuses, le symbolisme des couleurs dans l'architecture tibétaine, le rôle des populations newar et chinoise, l'étude des bas-reliefs sur bois et des peintures murales, toutes les interventions ont mis en lumière la valeur singulière et inestimable de ce patrimoine, mais aussi un constat majeur : la dégradation accélérée des maisons traditionnelles de la vieille ville.

De 1951 à 1990, date du dernier recensement, la population de la cité est passée de quelque 35 000 à 150 000 habitants – un chiffre qui ne cesse de croître. Elle s'est agrandie en cercles concentriques entre trois chemins de circumambulations : le Nangkor, à l'intérieur du Jokhang, mais surtout le Barkor, autour du temple, et le Lingkor, à la périphérie de la ville. Entre le Barkor et le Lingkor se serraient les maisons à deux ou trois niveaux sous un toit-terrasse, avec réserves et magasins au rez-de-chaussée, habitation au second niveau, une chapelle et d'autres chambres au troisième. Un habitat harmonieux, adapté au climat, avec ses façades et ses cours intérieures orientées vers le soleil.

PROCESSUS RAPIDE

Telle était Lhassa sur le plan établi en 1948 par l'Autrichien Aufschnaiter. Sur 600 édifices historiques recensés alors, il n'en reste que 250, notamment les résidences du premier ministre sous le treizième dalaï-lama, du consul du Népal, de la maison Punkhang, des familles des onzième et quatorzième dalaï-lamas, et la façade du Tromsikhang, qui fut la demeure de l'amban mandchou. Mais, si le rythme de démolition actuel se maintient, ils pourraient être abattus et remplacés par des bâtiments modernes de médiocre qualité. Seule une centaine de constructions appartenant à des résidents de la vieille ville ont quelques chances, mais aucune garantie, d'être préservées. Leur action a d'ailleurs sauvé la maison d'une grande famille, celle des Pala.

Le processus de démolition est rapide et irréversible. D'où l'urgence de restaurer, pour les générations futures, cet habitat traditionnel. Dès 1988, Heather Stoddard avait alerté l'Unesco, le World Monument Fund et la Getty Foundation sur la situation dramatique du patrimoine culturel tibétain, détruit à 90 %, estime-t-elle, sur l'ensemble des hauts plateaux. En 1994, elle crée l'association Shalu qui, avec le Lhasa Archive Project de Berlin, animé par André Alexander (fax : 00-49-30-39-46-167), et deux ONG italiennes, forme, en 1996, le Tibet Heritage Fund. Ces quatre ONG, apolitiques et financées essentiellement par le mécénat, travaillent en liaison avec les autorités municipales et avec des architectes et historiens tibétains, à la restauration et à l'assainissement de quartiers de la ville historique, des plus humbles aux plus nobles maisons.

Parallèlement, un groupe de chercheurs européens, sous l'égide du Réseau de coopération entre les universités de Lhassa et de Norvège, dirigé par le professeur Knud Larsen (fax : 00-47-22-62-2491), s'est attelé à la réalisation d'un atlas historique de la vieille ville, outil de base indispensable à la préservation. Pour sa part, l'association Shalu (BP 150, 75263 Paris Cedex 06) restaure un manoir du XIVe siècle, trois monastères, dont les peintures murales, abîmées par des infiltrations d'eau, comptent parmi les plus remarquables du Toit du monde, et remet un toit en cuivre à la tour de neuf étages construite au XIe siècle à Lhodrak, dans le sud du Tibet, par le grand yogi Milarepa. Des initiatives bienvenues alors que le cœur historique de tant de villes d'Asie disparaît, emporté par la fièvre spéculative. Dans cette coopération tripartite exemplaire – chinoise, tibétaine et européenne –, ce sont les fonds qui manquent le plus.

Danielle Tramard

★ Vient de paraître sur ce sujet : *Lhassa, lieu du divin*, sous la direction de Françoise Pommaret (Olizane), l'âge d'or d'une ville qui devint un mythe au XVIIe sous l'impulsion du « Grand Cinquième » dalaï-lama ; l'album *De Venise au Tibet*, d'Emmanuel Braquet (éditions A. Barthélémy) ; *L'Infini pouvoir de guérison de l'esprit*, de Tulku Thondup (Le Courrier du livre), un ouvrage de spiritualité accessible au néophyte ; *Le Mendiant de l'Amdo*, d'Heather Stoddard, la vie étonnante de l'un des Tibétains les plus controversés du XXe siècle, et *Les Habitants du Toit du monde*, études recueillies par Samtem Karmay et Philippe Sagant sur l'histoire, la société et les rituels dans le monde tibétain, publiées par la Société d'ethnologie (université Paris-X Nanterre).

A Laennec, des collages photographiques pour « humaniser les hôpitaux »

« J'AI ÉTÉ hospitalisée et je sais combien un malade peut se sentir enfermé, dépendant » : forte de son expérience, le docteur Arielle Kliffer propose, depuis un an, un atelier de création de collages photographiques aux patients du service de cancérologie de l'hôpital Laennec, à Paris. Hospitalisés pour des séjours de cinq à six jours, épuisés par la chimiothérapie et les traitements lourds, les malades se trouvent en situation particulièrement fragile, tant sur le plan moral que physique. Le Dr Kliffer ne se substitue pas aux cancérologues du service du professeur Jean-Michel Andrieu et n'intervient pas sur les traitements. Elle participe à ce que l'Assistance publique appelle *« l'humanisation des hôpitaux »*.

Les couloirs du service sont décorés d'angelots et de paysages italiens. Dans la plupart des quinze chambres individuelles, des collages photographiques de très grand format personnalisent les murs, au gré des envies des patients. *« Certains sont trop fatigués ou trop choqués par leur diagnostic pour s'y consacrer. D'autres se sentent intimidés. Je leur explique qu'il n'est pas question de porter un jugement esthétique. »* Arielle Kliffer met des magazines à leur disposition avec, pour consigne, de découper *« les images sur lesquelles ils flashent »* – le plus souvent, des photos d'animaux, de voyages exotiques, de nature. Une fois assemblées, le médecin les agrandit sur un copieur, prêté par Canon, qui reproduit les couleurs sur des grands formats.

Sur le mur d'une chambre, un collage juxtapose un lion, un aigle et des tigres : le malade, un SDF, les a choisis parce qu'ils évoquent *« tendresse, amour et protection »*, dit-il. Lors de son premier séjour à l'hôpital, il avait placardé une photo immense de banquise blanche et bleue, sur laquelle un ours polaire se promenait en toute liberté. Dans une autre chambre, une jeune femme recrée un nouveau décor à chacun de ses séjours : la mer d'un bleu de rêve, des oiseaux exotiques ou une végétation luxuriante entourent des corps nus et joyeux d'enfants. Récemment, elle a affiché une photo de sa fille, au milieu d'un grand dessin fait par la petite.

Couleurs gaies, images évoquant l'évasion ou rappelant d'agréables souvenirs de vacances : tout est bon pour rendre la chambre moins impersonnelle. *« La montagne, avec sa masse imposante, représente une sorte de force intérieure ; la neige dégage une certaine pureté*, commente un malade qui a composé un paysage riche de nombreux éléments photographiques. *Ce que j'ai créé me fait davantage de bien que le coucher de soleil, qui n'est pas de moi. »* Une grand-mère a « installé » tous ses petits-enfants sur les marches d'une villa provençale découpée dans une revue. *« Ça fait plaisir de voir des posters au lieu des murs blancs. Les gens qui viennent trouvent ça très joli et disent que c'est plus agréable »*, confie un patient. Parfois, les conversations sont difficiles entre la personne gravement malade et ses visiteurs. Le photocollage permet alors d'échanger autour d'un élément positif, y compris avec les infirmières et les médecins.

Après un collage représentant une table de festin, un malade a élaboré un paysage métaphysique à la Chirico : s'y croisent un danseur éclatant, la statue d'un corps tronqué, une tête aux couleurs vives et la géométrie trop parfaite d'un salon blanc. A côté, sur une feuille, il a jeté quelques remarques : *« Sensation très furtive de laisser après soi une œuvre ou de survivre à travers cette œuvre. Oubli de sa maladie pendant l'exécution du projet. C'est très positif. »*

Catherine Bédarida

Les créatures télévisuelles de Tony Oursler

TONY OURSLER. CAPC. 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. Jusqu'au 11 Janvier 1998. Web : http : //www. mairie-bordeaux. fr

L'exposition se tient à Bordeaux, à l'Entrepôt, aujourd'hui Musée d'art contemporain. On ne peut soustraire le travail de Tony Oursler à cet espace gigantesque réaménagé en 1984 par Andrée Putman. On sent que le jeune artiste américain a investi les lieux avec une exaltation débordante, jouant des multiples possibilités que lui offrait l'endroit. En éparpillant *Switch*, une œuvre éclatée, composée de plusieurs pièces et de nouvelles créations, il a constitué un musée dans le musée.

Tony Oursler crée des dispositifs vidéo adaptables aux différents lieux d'exposition. Le plus souvent, ce sont des marionnettes ou des figurines dont le visage est rendu réel par un système de vidéo-projection dirigé sur la tête. Ce sont par exemple deux petites marionnettes, des philosophes, posées là, au coin d'une balustrade, occupant les lieux avec discrétion, mais identifiables par leur discussion sur la nature des choses. Ou bien encore le visage de David Bowie, coincé contre une poutre du plafond, jouant le rôle d'un régisseur de télévision stimulant ses acteurs.

Le travail de Tony Oursler est un questionnement des médias. L'objet en est la télévision, qui d'ailleurs n'apparaît jamais matériellement dans ses dispositifs. Le petit écran a créé l'homme tronc. Si bien que le corps importe peu, ce qui compte c'est la tête. Les créatures de Tony Oursler présentent une hypertrophie du visage, et le reste du corps n'est plus qu'une vaste combinaison de tissus. Cachée sous un escalier, le corps inerte mais le visage chargé d'émotion, une poupée de chiffon surprend le spectateur. Tour à tour traversé par un sourire puis par une inquiétude qui se transforme en dégoût, le visage de la figurine devient un lieu de théâtralité.

Si c'était une émission de télévision, *Autochtonous to High* serait un reality show : le corps symbolisé par une robe posée sur un cintre et le visage comme un ballon de baudruche, le dispositif présente une jeune femme racontant une douloureuse expérience sentimentale. Encore sous le choc, elle bafouille, hausse la voix et répète la même phrase – *« ne me fais pas monter au ciel »* – à un homme posé contre elle, lui soufflant des mots à l'oreille.

LE SYNDROME DE POLYPHÈME

Comme des atomes dans un espace, flottent des sphères sur lesquelles sont projetées l'image d'un œil : œil tantôt menaçant, tantôt plein de tendresse et surtout un œil captivé par la télévision. Si le petit écran dissout le corps humain, il agit aussi sur les individus. Chaque sphère symbolise le téléspectateur devenu cyclope, et c'est à Tony Oursler de mettre au jour ce que l'on pourrait appeler le syndrome de Polyphème : puisque notre existence repose sur la vision, il s'ensuit la terrible angoisse de perdre la vue sous peine de ne plus être en accord avec le monde.

Et si l'œil omniprésent fait inévitablement référence à *i rot er*, Tony Oursler ne propose pas pour autant une critique moralisante des mass media encourageant la méfiance systématique. Ses dispositifs vidéo ne veulent opérer aucune fascination ou aucun contrôle sur le spectateur. Tous ses travaux sont mis à nu, ce qui explique qu'il ne dissimule jamais les vidéoprojecteurs. Toujours visibles – qu'ils projettent une image sur une sphère ou bien sur une marionnette –, ils font corps avec la créature : la projection est ce qui les anime.

Toutefois le parcours de l'exposition, si libre soit-il, est une métaphore de l'entité décrite par George Orwell. L'exposition se termine par un dispositif vidéo au joli nom de *i ulacra* : c'est un écran de télé-surveillance relié à une caméra dissimulée au plafond, sous une marionnette inerte, à l'entrée de l'exposition. Le visiteur est invité à poursuivre les faits et gestes des nouveaux venus. Par l'intermédiaire d'un microphone, il peut même leur signaler sa présence ou bien les surprendre dans leur intimité. La boucle est bouclée : Tony Oursler met en situation l'existence d'un homme télévisuel, d'un homme qui ne cesse de regarder, tout en étant lui-même – fantasme ou pas – observé.

Nicolas Thely

SORTIR

PARIS

Stéphane et Lionel Belmondo
Les frères Belmondo, Stéphane (trompette) et Lionel (saxophone), sont des phénomènes. Ils jouent à fond. Bien ? A la diable ? Là n'est pas la question. Ce qu'ils aiment, c'est jouer, et ils le font bien. Ils aiment la nuit, les clubs, la musique. Ils représentent un type de musiciens en voie de disparition. Quand ils entrent dans un club, c'est une révolution. Alors quand ils y jouent... Le 1er janvier 1998, en toute logique, pour peu que le réveillon ait été correct, ils devraient être dans un état parfait.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 1er, 2 et 3 janvier. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bambola (**)
de Bigas Luna
(France-Italie, 1 h 30),
avec Valeria Marini, Stefano Dionisi, Jorge Perugorria, Manuel Bandera.
Contrat sur un terroriste
de Christian Duguay
(Etats-Unis, 1 h 59),
avec Aidan Quinn, Donald Sutherland, Ben Kingsley, Claudia Ferri, Céline Bonnier, Vlasta Vrana.
8 Têtes dans un sac
de Tom Schulman
(Etats-Unis, 1 h 35),
avec Joe Pesci, Andy Comeau, Kristy Swanson, Todd Louiso, George Hamilton, Dyan Cannon.
Kaïrat
de Darejan Omirbaev
(Kazakhstan, 1 h 37),
avec Kaïrat Makhmedov, Indira Geksembaeva, Baljan Bisembékova, Samat Beysenbin.
Serge Peretti, le dernier Italien
de Dominique Delouche
(France, 1 h 15),
avec Serge Peretti, Elisabeth Maurin, Nicolas Le Riche, Jean-Yves Lormeau, Emmanuel Thibault, Damien Hermellin.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

L'Extravagant Mr. Deeds
de Frank Capra, avec Gary Cooper, Jean Arthur, George Bancroft.
Américain, 1936, noir et blanc (1 h 55).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Le Grand Sommeil
de Howard Hawks, avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 54).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
Kardiogramma
de Darejan Omirbaev, avec Jasulan Asauov, Salle Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh, 1995 (1 h 13).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Le Limier
de Joseph L. Mankiewicz, avec Laurence Olivier, Michael Caine.
Américain, 1972, couleurs (2 h 18).
VO : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
Mon épouse favorite
de Garson Kanin, avec Cary Grant, Irene Dunne, Randolph Scott, Gail Patrick.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Un Américain à Paris
de Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Leslie Caron, Georges Guétary, Nina Foch, Oscar Levant.
Américain, 1951, couleurs, copie neuve (1 h 53).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Belle Hélène
d'Offenbach.
Fabienne Masoni, Anne Barbier, Myriam Boucris (Hélène), Pierre Catala, Fernand Fédronic, Stuart Patterson (Pâris), Eric Perez (Calchas), Eric Vignau, Christophe Crapez (Ménélas), Christophe Duringer, Jean-Claude Sarragosse (Agamemnon), Chœur et orchestre Opéra-éclaté, Dominique Trottein, Joël Suhubiette (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Le 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. 180 F.
Opéras louffes
de Sacha Guitry.
Louis Beydtz : *La Société des messieurs prudents*. Franc-Nohain. Claude Terrasse : *La Botte secrète*. Edwige Bourdy (soprano), Vincent Vittoz, Yves Coudray (ténors), Lionel Peintre, Christian Crapez (barytons), Jacques Bona, Vincent Bouchot (basses), France Pennetier, Vincent Leterme (piano), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris 10e. Mo Jaurès. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-42-45-18-20. 150 F.
Tango Pasion
Chorégraphie d'Hector Zaraspe.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 1er, à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.
Big Joe Turner
and his Memphis Blues Caravan
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Le 1er, à 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.
Pichelour Jazz Band
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mo Saint-Michel. Le 1er, à 21 h 30. Tél. : 01-43-26-65-05. De 60 F à 70 F.
Les Yeux noirs
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. De 100 F à 140 F.
André le Magnifique
d'Isabelle Candelier, Loïc Houdré et Patrick Ligardes, mise en scène des auteurs, avec Isabelle Candelier, Loïc Houdré, Patrick Ligardes, Jean-Luc Porraz et Michel Vuillermoz.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8e. Mo Villiers. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-45-22-08-40. De 70 F à 220 F.
Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constanza et Muriel Mayette.
Comédie-Française, Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.
Et soudain, des nuits d'éveil
mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Le 1er, à 19 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. 150 F.

INTERRUPTION

L'un des principaux interprètes de L'Eternel mari de Dostoïevski, Roger Crouzet, souffrant d'une hernie discale, la présentation de cette pièce dans la mise en scène de Jacques Mauclair au Théâtre du Marais est momentanément interrompue. Renseignements sur la poursuite de ce spectacle et sur le remboursement et la validation des billets vendus au 01-42-78-03-53.

RÉSERVATIONS

Véronique Sanson
Palais des Sports, Porte de Versailles, Paris 15e. Du 9 au 25 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-48-28-40-10. Location Fnac et Virgin. 220 F.
Mano Solo
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Du 15 au 17 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 176 F.
La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.
Aragon/Philippe Caubère
Deux époques : Le Communiste (poèmes de 1929 à 1954) ;
Le Fou (poèmes de 1954 à 1973).
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les 8 (Le Communiste) et 9 janvier (Le Fou), à 20 h 45 ; le 10 (intégrale + bal populaire) à 19 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F et 110 F. Intégrale : 155 F et 185 F.
Dans la jungle des villes
de Bertolt Brecht, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du 8 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

4 janvier :
Frantisek Drtikol (1883-1961)
18 janvier :
La Collection Havemeyer
Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 39 F.
4 janvier :
Gilbert & George
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi et 25 décembre. 40 F.
4 janvier :
La lune se couche (Moonlight)
de Harold Pinter, mise en scène de Karel Reisz, avec Jean-Pierre Marielle, Nelly Borgeaud, Maryvonne Schiltz, Jean-Pierre Moulin, Sylvie Testud, Fabien Orcier et Quentin Baillot.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.
17 janvier :
Gérard Traquandi
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-83-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« L'Ennui »
sous la direction
de Didier Nordon
page 18

Le Monde
LIVRES
VENDREDI 2 JANVIER 1998

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page 20

Le jazz et la pègre

Entre gangsters et jazzmen, une histoire pas sombre du tout, mais difficile à mettre au jour

Le jour de l'inauguration à Harlem du fastueux Plantation Club, raconte Cab Calloway, qui devait y diriger un orchestre, les hommes de main du Cotton Club l'ont mis à sac et il n'a jamais ouvert. Noblesse oblige, les malfrats n'avaient pas touché aux instruments. C'est un secret de Polichinelle que les clubs de jazz de La Nouvelle-Orléans, les night-clubs de Chicago, de Harlem et de Kansas City à la grande époque avaient pour propriétaires et pour habitués des gangsters. Mais comment savoir si on se sentait bien en leur compagnie ou dans leur proximité, s'ils sentaient bon, parlaient fort, se comportaient comme des princes ou bien comme des voyous ?

Des images de films viennent à l'esprit. Paul Muni dans *Scarface*, Edward G. Robinson dans *Little Caesar*, James Cagney dans *L'Enfer est à lui* (*White Heat*). Des films anti-gangs, ancêtres des « Incorruptibles » de la télé, où les pouvoirs institués font leur propre propagande. Les gangsters n'y aiment pas le jazz, – il y sert seulement de signe sonore de la gangstérité. La musique elle-même, la vraie, la musique *live*, est tant affaire de décor, pour l'acoustique, pour la chaleur des sons et leur parfum, qu'il est vain de s'en rapporter aux disques. Pas plus que vous n'entendrez la puissante trompette de Buddy Bolden, qui n'a jamais été enregistrée, vous ne ressentirez au plexus le grand orchestre de Jimmie Lunceford, qui a gravé des centaines de faces avant que le changement de mode, d'un coup ou presque, ne disperse les big bands, vers 1940. L'histoire de la musique de jazz est pour l'essentiel une histoire orale. Et qui veut creuser cette question, « Les gangsters ont-ils permis au jazz de s'épanouir en tant qu'art ? », s'il interroge les survivants du Jazz Age, des Roaring Twenties, les rugissantes années 20, ou de la Golden Era des années 30, rencontre des bouches cousues. Duke Ellington, Earl Hines, Lena Horne, quelques autres, ont parlé dans leurs Mémoires des gangsters (défunts) qui les avaient patronnés, mais sans préciser de quelle façon ni pourquoi. Aimaient-ils, la musique ? Et s'ils l'ont aimée, quand l'ont-ils laissé tomber ? Quand elle ne leur a plus rien rapporté ?

L'historien de l'art Peter Burke a pu démontrer que les peintres de la Renaissance n'auraient pas réussi à développer leur style sans le soutien et la protection éclairée des princes sanguinaires dont ils ornaient les palais. On est là dans la grande histoire, et les documents, sans doute, ne font pas défaut. Mais pour le jazz, le monde de la nuit, *l'underworld*, les plaisirs clandestins, alcool, jeu, loteries, danseuses, gigolos et putains ? Où trouver des livres de comptes, des inscriptions au cadastre, des registres du commerce, des contrats notariés, alors que l'argent passait de la main à la main, pourboires, pots-de-vin et extorsions, que la parole valait engagement, que les propriétaires se servaient d'hommes de paille et que les clubs en changeaient plus souvent que d'orchestre. L'historien de ce monde souterrain se voit donc condamné aux approximations, aux statistiques sur le crime, aux hypothèses de bon sens sur les bénéfices des dancings et night-clubs, à l'interprétation des témoignages en fonction de connaissances sociologiques, économiques, historiques du développement de la société américaine en général.

Hank O'Neal n'est pas historien, il est photographe, amateur et producteur de jazz de style swing, il a pour l'histoire de Harlem des années 20 et 30 et ses fantômes vivants une inlassable passion. Depuis 1985, il a interviewé quarante-deux « *ghosts* » qui aimaient se caractériser ainsi parce qu'en effet Harlem sinistré était devenu un quartier hanté de souvenirs, invivable, infréquentable. Tous se rappelaient avec bonheur le temps où la nuit noire rutilait, où les Blancs riches venaient moins s'encanailler que s'allumer l'esprit et les sens au son des meilleurs orchestres de jazz que le monde ait jamais connus. Les rapports entre jazzmen et gangsters ? Quand la question est abordée, surgissent les mêmes règles, qu'identifie l'historien Ronald L. Morris dans son ouvrage de 1980, couvrant la période de 1880 à 1940, et qui ne nous parvient en traduction qu'aujourd'hui.


ARCHIVE PHOTOS/FRANK DRIGGS COLL.

Cab Calloway au Cotton Club en 1935

Les musiciens devaient être ponctuels, élégants et courtois, ne pas parler devant la police ou des inconnus, ne pas avoir de prétentions financières exorbitantes, n'abuser ni de l'alcool ni du jeu, ne pas coucher avec les clientes, jouer de temps en temps les morceaux en vogue. La pire des sanctions était l'inscription sur une liste noire qui lui fermait le circuit des boîtes gérées par le *mob* (Mafia et gangs). On signale de rares cas de mâchoires brisées. En général, l'indulgence régnait. Le service attendu était de jouer de la bonne musique, chaude, excitante, dansante, neuve, inventive, pour concurrencer les orchestres des autres boîtes, car le public était connaisseur et voulait des frissons. En échange, les *mobsters* cumulaient les rôles d'employeur, de juge de paix, d'administrateur de la sécurité sociale, évidemment inexistante pour des musiciens sans contrats ni fiche de paye. Patrons paternalistes, ils aimaient passer du bon temps avec leurs employés, les admiraient pour leur indépendance à l'égard du reste du monde, et les encourageaient à être créatifs. Ils les respectaient comme artistes et acquéraient leur respect, voire leur amitié, par leur munificence et leur absence de racisme.

Ronald L. Morris l'affirme, et le démontre avec force exemples, anecdotes, recherches variées qu'on ne voit trop comment contredire : entre ces deux groupes ethniques, les Noirs du Sud libérés par la guerre de Sécession mais rejetés et les immigrés siciliens et juifs d'Europe centrale qui arrivent par vagues à La Nouvelle-Orléans à partir des années 1880 et sont exclus des activités licites par l'arrogance et l'âpreté commerciale des Anglo-Européens, établis de longue date aux Etats-Unis, la rencontre est une chance historique. « *Il n'y eut peut-être jamais d'association plus heureuse dans l'histoire de l'art.* »

Si vous n'aimez pas le jazz, c'est peut-être que l'illégalité, la débauche et la violence vous paraissent inhérentes à cette musique. Si vous l'aimez et détestez la canaille, la Mafia, les gangs juifs, alors il va falloir vous débrouiller avec votre image de la pègre. Question réalité historique, il sera difficile de nier désormais que ce sont des intérêts politiques et économiques qui ont mis fin à un certain de type de jazz, lié à une vie nocturne brillante et animée, à l'avant-garde de l'art. Derrière les offensives successives contre le crime organisé, la fermeture de Storyville en 1919, à La Nouvelle-Orléans, les emprisonnements de mafieux *Chicagoans* célèbres comme Al Capone dans les années d'après la Prohibition, les campagnes anti-gang des années 30 qui ont abouti, avec l'arrivée massive à Harlem de Noirs pauvres du Sud chassés par la Grande Dépresssion, à la chute des grands night-clubs et à la fermeture des boîtes de jazz, il y a la lutte pour le pouvoir des républicains à la morale victorienne pour qui la seule musique était celle du Vieux Continent. Les gangsters se décimèrent entre eux, les jeunes se reconvertirent dans la drogue.

Une autre histoire commence alors, qui n'est plus celle du jazz populaire, du swing de l'entre-deux-guerres, mais celle du be-bop, qui, du point de vue socioculturel, reste largement à écrire. La difficulté de la tâche apparaît dès qu'on interroge aujourd'hui les *boppers* survivants : *l'omerta* (loi du silence) continue d'être appliquée. Trop de « familles » pourraient prendre ombrage de bavardages sur leurs affaires. On ne parle pas d'argent avec les étrangers au groupe.

Michel Contat

LE JAZZ ET LES GANGSTERS, 1880-1940
(Jazz and the Underworld)
de Ronald L. Morris.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques B. Hess,
éd. Abbeville, coll. « Tempo »,
262 p., 139 F.

THE GHOSTS OF HARLEM
L'Histoire du quartier mythique du jazz
de Hank O'Neal.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Florence Paban,
album comprenant 350 documents photographiques,
éd. Filipacchi, 429 p., 340 F.

Le mystère du verbe

Troisième volet de la saga panthéiste du chantre de la langue occitane : Max Rouquette

LE CORBEAU ROUGE
(*Lo corbatàs roge*)
de Max Rouquette.
Traduit de l'occitan par l'auteur,
éd. de Paris, 208 p., 100 F.

Par chance, les codes d'accès au panthéon universel de la littérature restent secrets et pour tout dire imprévisibles. Voyez Homère ou Socrate. Le rhapsode antique dont les vers ont traversé les siècles reste une figure anonyme et contestée, et la pensée du philosophe athénien n'est connue que par des recompositions partisanes. Mais malgré l'effort des encyclopédistes pour assigner ces figures incertaines aux rôles clairs, donc sécurisants, qu'exige l'esprit humain, le souffle de leur inspiration résiste à toute réduction commode.

Plus à même de supporter l'option caricaturale qui établit les réputations lapidaires, d'autres auteurs antiques ne survivent guère que dans la mémoire des spécialistes. Juste correctif où l'oubli tempère la vanité de l'homme à *établir*, par la parole, son pouvoir sur le monde.

Etranger à cette chimérique présomption, Max Rouquette, chantre sans égal de la langue occitane, récuse ces naïvetés aussi sottes qu'orgueilleuses. Avec une malicieuse ironie, le poète célèbre cette « *rape dure* » qu'est l'oubli. « *Si vous la laissez longtemps faire son œuvre, elle est comme la rouille qui, lorsqu'elle s'en va, emporte le fer avec elle* ».

L'altération chimique, loin d'être un désastre, ouvre la voie de la connaissance. « *Dans le puits de l'être, on ne descend jamais assez bas pour oublier la vie ordinaire. Et pour entendre enfin l'autre voix, à qui nous fermons la bouche, sans cesse, et qui est celle de notre vérité.* » Des propos radicaux qui démasquent les leurres quand Rouquette rêve la rencontre et les monologues croisés de deux poètes, dissimulés sous l'identité anonyme de l'habit cistercien, Bertran de Born et Bernard de Ventadour, fleurons de la plus riche littérature du XII[e] siècle. Avec une lucidité sèche qui n'abdique jamais.

« *Eau éternelle d'une source qui ignore ce qu'est tarir* », cette parole est la vraie signature de la saga panthéiste de *Vert paradis*, dont *Le Corbeau rouge* représente la troisième livraison. Une parole « *libérée de l*'[être], *alouette jaillie de terre* [qui] *flotte encore dans la lumière, sur les brumes du temps* » et dont l'écho semble miraculeux. Quoi de plus juste que l'oubli « *pour l'humilité d'un homme de pensée et de raison. Quelle mesure plus haute de la sagesse ?* », ironise Rouquette. Seul résiste le pouvoir terrible, magique du poète, qui, « *sans rien changer, change pourtant l'ordre des choses* ». Et d'évoquer la force de Dante – sa référence absolue – qui, au cœur d'un exil au moins autant intérieur que politique, parvient à faire tenir dans la pièce obscure où il compose *La Divine Comédie*, « *tout Florence, Rome entière et même Jérusalem. Et le Ciel, et l'Enfer, et le Purgatoire, et la Terre, l'océan de ses songes, et tous les songes de Dieu, tout au long de l'éternité* ». Une puissance contagieuse à mesurer le talent de Rouquette lui-même, qui emprunte pour la bacchanale née de l'accouplement d'une jument et d'un âne les mystères shakespeariens de la sensualité dionysiaque – où le respect scrupuleux du rituel donne à chacun « *le sentiment d'œuvrer pour l'immortalité. Une façon comme une autre de se prolonger par un chemin moins court que la vie* ».

Visionnaire qui rend tangible le vertige des songes, Max Rouquette lance sur le Danube une escadre de contrebasses, « *étranges barques de mort, perdues dans l'ombre comme autant d'âmes mortes* » que l'obscurité efface. Ces images féeriques et étonnantes, soustraites à l'effroi par leur exotique étrangeté, rappellent l'imparable séduction des contes de Marguerite Yourcenar ; et l'on ne peut s'empêcher d'entendre comme un écho malicieux des *Nouvelles orientales* dans cette fable aux ors de légende où la mer se retire et les crabes dévorent le soleil, ou la nouvelle éponyme du recueil où le rouge dit à la fois la vertu, la longévité et l'élection céleste.

Œuvre au rouge des alchimies réussies, pulsation du cœur des songes, éblouissement d'un verbe incandescent, *Le Corbeau rouge* est la réponse éclatante de la poésie au mirage des paroles décisives.

Philippe-Jean Catinchi

le feuilleton

de Pierre Lepape

L'art du blues

L'ENNUI
sous la direction de Didier Nordon.
Autrement, 206 p., 120 F.

Classer, c'est juger. *Livres Hebdo* est le magazine des professionnels de l'édition et de la librairie. Une sorte de *Journal officiel* des métiers du livre. Des magnats du papier imprimé au plus modeste bibliothécaire de quartier, chacun doit y retrouver son compte et son point de vue. C'est dire qu'à *Livres Hebdo* on sait peser les mots aussi subtilement qu'au Quai d'Orsay. Une erreur de vocabulaire, un verbe de travers, et on déclenche la guerre : la librairie française a des allures de Balkans.

A la fin de chacun de ses numéros, la revue publie une rubrique, plus officielle encore que les autres si c'est possible : un recensement complet des nouveautés et des nouvelles éditions, sous la forme de notices d'une dizaine de lignes, classées en rubriques selon les indices de la classification décimale de Dewey, de A comme Administration publique à Z comme Zoologie. Du scientifique, ou presque. A la fin de chaque notice, une indication, en italique, précise le public auquel l'ouvrage est censé s'adresser, sauf pour les romans et la poésie. Certains livres sont étiquetés « Tout public » : un guide pratique sur l'élevage du lapin, par exemple ou une biographie de Jean-Paul Hyvernat, un jeune prêtre du diocèse de Versailles qui *« a trouvé la mort au cours d'une ascension en montagne pendant l'été 1991 »*. Tout public ? Pourquoi pas. Mais alors que signifie cette autre appréciation, plus restrictive, accolée à certains titres : « Public intéressé » ? Comme s'il ne fallait pas être « intéressé » pour acheter n'importe quel livre. Pour prendre un exemple, pourquoi *Médecine hermétique des druides* serait-il « Tout public », et *Histoire militaire de la France* destiné aux seuls « intéressés » ? Il entre évidemment de l'idéologie dans ce choix, des distinctions inavouables : entre « public inculte » et « public cultivé », entre livre « facile » et livre qui demande un effort de réflexion et d'information. Du tout-venant et du huppé, du populaire et de l'intello.

On pourrait tout aussi bien – tout aussi mal – distinguer les ouvrages « intéressants » et les ouvrages « ennuyeux ». En partant du principe que ce qui ennuie les uns passionne souvent les autres, et vice versa. Dans le livre sur l'ennui que publie *Autrement*, il manque au moins un chapitre sur ce paradoxe. La lecture est un des lieux où se révèle le plus vigoureusement la nature sociale et historique de l'ennui. Et au-delà : il existe, paraît-il, des gens cultivés, dévoreurs de romans, doués d'une sensibilité convenable et que la lecture de Proust plonge dans des abîmes d'accablement. On aurait aimé approcher d'un peu plus près ce mystère. Barthes disait de Proust qu'il était un écrivain inépuisable parce qu'à chaque relecture on ne sautait jamais les mêmes passages. Mais Didier Nordon, qui a dirigé ce collectif sur l'ennui, a volontairement délaissé la littérature. Rien sur Schopenhauer, le grand pontife de l'ennui, rien sur Flaubert, rien sur Baudelaire et son spleen. La critique littéraire et philosophique, dit Nordon, l'ennuie. C'est une raison. On devine qu'heureusement ça n'est pas la seule. *L'Ennui* préfère se concentrer sur les formes et les expressions du phénomène les plus contemporaines. Même s'il fait, çà et là, de rapides incursions dans le passé, du côté de l'ennui spirituel selon saint Thomas par exemple, l'ouvrage s'en tient pour l'essentiel à parler de notre ennui aujourd'hui. En essayant, cela va de soi, de ne jamais ennuyer ; ou pire, indifférer. Contrat tenu : sans la moindre lourdeur, *L'Ennui* est d'un bout à l'autre intéressant. *« Tout public »*.

Tour à tour, le linguiste et le philosophe, le mathématicien et l'écrivain, le sociologue et le biologiste viennent apporter leur petite pierre à l'édifice. Il en ressort que si l'on s'est toujours ennuyé, de tout et de n'importe quoi et même du meilleur, jamais on n'a tant eu peur d'être atteint par cette fatigue de l'âme. Il y a un ennui moderne, inséparable de la vitesse et que Jean-Paul Delahaye, mathématicien et informaticien, appelle fort justement *« l'ennui frénétique »*. *« Nous vivons,* écrit Delahaye, *une époque de parcellisation et de multiplication de l'ennui. »* Pour éviter de lasser les clients – au choix : les lecteurs, les téléspectateurs, les acheteurs, les électeurs, les auditeurs, les utilisateurs –, on fractionne, on varie, on diversifie, on sectionne, on fragmente. Surtout, faites court ! répètent les rédacteurs en chef, persuadés d'avoir trouvé là la recette miracle contre l'endormissement fatal. L'ennui est un ennemi qui guette à chaque ligne. Malheur aux longs, aux compliqués, aux baladeurs. La brièveté et la légèreté sont devenues la règle.

Mais rien n'est plus ennuyeux que cette règle de la variété. Spécialiste de Kierkegaard, qui savait ce que le cafard veut dire, Olivier Cauly se livre à une analyse très fine de l'univers de la télévision, la production d'un monde fondé sur la lutte radicale contre l'ennui. A la télé, tout est fabriqué pour être divertissant : les spectacles et l'information, les jeux et la culture, le sport et la politique. L'obsession de l'ennui, ce rongeur d'Audimat, transforme toute séquence d'images en émission de variétés, c'est-à-dire en reproduction uniforme du même, inlassablement décliné. L'ennui naît de la peur panique de l'ennui. Le zappeur ne cherche pas à échapper à cette monotonie de l'identique varié, il l'illustre, d'un doigt indifférent, dans la certitude blasée d'une même rareté du sens, d'une même misère de l'imaginaire et de la pensée.

L'ennui n'est pas un fait nouveau mais, aujourd'hui plus qu'hier, il inspire un sentiment d'inquiétude. On morcelle, fractionne, fragmente, pour tenter d'y échapper. Ne vaut-il pas mieux se dire, comme Clément Marot, que, « sans ennui, trop fade serait l'aise » ?

La télé est exemplaire, mais toute notre manière de vivre est atteinte. Au point qu'il serait peut-être temps de réécrire le fameux vers d'Houdar de la Mothe : *« L'ennui naquit un jour de la variété. »* Souvenez-vous de Pascal : *« Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion, sans affaire, sans divertissement, sans application. Il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide. Incontinent il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, le chagrin, le dépit, le désespoir. »* Aussi bien que le complet désœuvrement, la frénésie passive – l'occupation qui n'occupe pas – est une expérience du vide, tout aussi désespérante.

Et si l'on cessait d'avoir peur de l'ennui ? Si, plutôt qu'en faire l'adversaire à abattre, on en faisait, sinon un fidèle compagnon, une utile relation ? Loin de tout nihilisme et de toute morosité, les auteurs de ce livre, assez revigorant, plaident pour un bon usage de la chose. Puisque, de toute façon, seul ou en groupe, il arrive qu'on se rase, qu'on déprime, qu'on cafarde ou qu'on ait le blues, autant en tirer parti. Considérer par exemple, comme le mélancolique Clément Marot, que l'ennui est le sel des plaisirs : *« Bref, sans ennui, trop fade serait l'aise. »* L'indispensable revers de la médaille en quelque sorte : que la vie serait ennuyeuse si l'ennui n'existait pas !

On voit bien pourtant d'où naît l'inquiétude. L'ennui est un état inexplicable. Depuis les plus anciens des médecins grecs et leur bile noire jusqu'aux plus affûtés de nos psychanalystes, la science doit se contenter de décrire des symptômes faute de pouvoir proposer des raisons. L'ennui est partout, au-dedans et au-dehors, dans la tête, dans les tripes et dans le dos lorsqu'il en est plein. Et lorsqu'on meurt d'ennui, ce qui n'est pas rare, les remèdes sont impuissants. Il n'est pas jusqu'au bâillement et à sa transmission qui soient un mystère sur lequel se sont échafaudées les hypothèses les plus folles. D'autant que les animaux bâillent aussi ; mais peuvent-ils s'ennuyer ?

On remarque en tout cas que les périodes d'ennui les plus aiguës surviennent souvent après des temps de trouble et de fébrilité, comme si la morosité était une retombée languide de l'agitation. Il est donc utile de lire ce petit livre après l'éclat et la précipitation des fêtes, en guise de précaution. On y apprendra que la paresse est un art à la portée de la plupart d'entre nous. Un cerveau légèrement assoupi, un corps doucement engourdi prémunissent contre les assauts les plus furieux du mal. C'est la stratégie de l'autruche, sans gloire et sans douleur.

L'autre consiste à accueillir l'ennui à bras ouverts, à faire sa place au vide : l'ennui décrasse, au même titre que l'humour. C'est en tout cas ce que prétendait Cioran, qui en exalta l'expérience. Seul ce qui résiste à l'ennui vaut la peine qu'on s'y attarde. Avec le reste – c'est-à-dire avec à peu près tout –, Cioran faisait des feux d'artifice. En quoi il rejoignait Thomas d'Aquin. L'auteur de la *Somme théologique* constatait l'existence d'un énorme hiatus entre la théorie et la pratique de la vie contemplative. Dans l'idéal, la contemplation exclusive de Dieu est une pure source de joie. Dans la réalité, les moines ne se privaient pas d'avouer connaître des heures, des jours et des mois d'une mortelle tristesse. On cafardait ferme dans les cellules entre le temps des offices et celui des repas. Utile expérience, prétendait Thomas d'Aquin. Quand tout a brûlé aux feux purificateurs de l'« à quoi bon ! » ne demeure plus que l'essentiel, l'ignifugé : l'amour.

Mouvement perpétuel

Au gré des souvenirs, de la mémoire, Pascale Gautier noue la trame des générations

LES AMANTS DE BORINGE
de Pascale Gautier.
Albin Michel, 251 p., 98 F.

C'est un des tons les plus personnels de l'année : une musique des plus singulières, incantatoire, entêtante, avec son cortège de refrains, ses rites, ses manies, son énergie, ses excès, ses douleurs aussi, son innocence mal maîtrisée, tels que seule l'enfance peut-être, qui est au cœur du livre, sait les dire, les mettre en place, les organiser : pour mémoire. Pour « plus tard ». L'enfance, disions-nous, car c'est bien de cela qu'il s'agit d'abord, dans *Les Amants de Boringe* : celle, surtout, d'Hélène et de son frère Alexandre ; de leur amour tabou, d'autant plus irrésistible qu'il est coupable, d'autant plus marquant qu'il est ce qui le mieux structure le récit.

Incantatoire, car Pascale Gautier – trente-six ans et Grand Prix de la nouvelle de la Société des gens de lettres 1996 pour *Folies d'Espagne* (Julliard, 1995) – sait l'*« emploi de paroles magiques pour opérer un charme, un sortilège »* ; elle sait dire l'histoire, non seulement d'Hélène et d'Alexandre, mais aussi de leurs tantes, toutes plus rocambolesques et picaresques les unes que les autres, l'histoire de Perpétua la bien nommée, *« la bonne »*, celle qui tient l'écheveau des *« petits faits insignifiants et délicieux »* qui forment la trame de ce qui advint *« autour du domaine de Boringe – ses forêts, son lac, ses habitants »*. Grâce à elle, jamais l'histoire ne prend fin tout à fait ; grâce à elle, les protagonistes disparus réapparaissent, au gré désordonné et obsessionnel de la mémoire de l'enfant : les formules et les personnages reviennent alors, et pas seulement pour *« faire tapisserie »*. Le mot est choquant, familier ? Il est l'exact reflet du rôle qui est échu à (presque) chacun des personnages du roman de Pascale Gautier : nouer et dénouer tour à tour, les uns après les autres, la trame de ces vies qu'ils n'ont pas vécues mais dont ils ont à charge de transmettre la mémoire. Et c'est alors le thème de la répétition qui surgit, de génération en génération – et dans le texte même, aux quelques nuances, inflexions ou modifications près que la logorrhée d'un(e) enfant *« lui »* fait subir – dans la vie d'Hélène comme dans la vie d'Alexandre, dans la vie de Perpétua aussi : cette répétition quasi névrotique, de toutes les vies que chacun porte en soi. Et ce n'est pas tout à fait un hasard si c'est Hélène qui, en définitive, reprendra le fil de la tapisserie qu'avant de mourir sa mère, Valentine, lui avait – via Perpétua – léguée ; la tapisserie et, plus encore, le message qu'elle voulait transmettre à ses enfants, Alexandre et Hélène, exaltant les richesses et la prodigalité de la vie : *« (...) je sais qu'en accouchant je vais mourir Perpétua (...), j'ai été sotte Perpétua je n'ai eu aucune curiosité aucun désir je n'ai vécu aucune folie sauf peut-être ces derniers mois et c'est malgré moi que je suis revenue par peur et par bêtise parce que vous avez réussi Perpétua à faire ce que tous les parents désirent faire de leurs enfants des êtres qui leur ressemblent qui portent en eux la même impuissance la même lâcheté et le même ennui ma brave Perpétua malgré ce que je viens de vous dire je vous demande de ne pas oublier de transmettre à mes enfants ce qui doit être transmis je vous demande de leur apprendre la joie du départ... »* : il y a là, dans ces cadences et dans ces reprises, un ton et une liberté, implacables et sereins, qui font songer au Giraudoux de *Choix des élues* ou d'*Aventures de Jérôme Bardini*, il y a là, surtout, une distance et un regard qui distinguent... un poète.

François Kasbi

L'invention de la vie

Avec les deux derniers tomes d'un roman-puzzle, ultime volume d'un cycle romanesque ambitieux et insolite, Jean Daive gagne le pari de l'écrivain démiurge

LA CONDITION D'INFINI 6, 7 : AMERICANA – UN DÉLINQUANT IMPECCABLE
de Jean Daive.
POL, 238 p., 125 F.

Jean Daive a divisé son roman *La Condition d'infini* en sept étapes, comme Dieu a créé le monde en sept jours. Sans ambiguïté ni fausse humilité, le titre témoigne de l'ambition du projet. Quatre volumes, sept romans (1) qui peuvent se lire séparément mais, réunis et consécutifs, isolent le lecteur dans le cycle d'une initiation qui prend appui chez les plus grands : Malraux et sa *Condition humaine* pour les perspectives sociales et historiques, Aragon et sa *Défense de l'infini* pour l'invention littéraire et sa quête inassouvie. L'expérience évolutive de l'écriture établit une continuité narrative entre les fragments romanesques – incarnés par Jonathan Goofo – et l'interrogation métaphysique. La connaissance progressive du « moi » est scandée par l'apparition et la mort de personnages secondaires, apôtres d'un évangile de la solitude.

Le narrateur est le pivot inquiet de sept récits concentriques, tous différents par l'écriture, le rythme, le décor, l'atmosphère, l'intrigue. Le septième cercle se referme sur Jonathan, à l'hôpital Sainte-Anne, entre une femme suicidaire, Lydie Grammatica, et un médecin, Mac Mak Stanislas. Déchiré entre l'amour destructeur et la douleur rédemptrice, il est redevenu un « délinquant » qui se grise du langage mais n'apaise aucun désarroi. Personnage de Beckett, il se blottit dans le trou que remplit et dénonce le vide.

L'homme est malade et inachevé : *Un délinquant impeccable*, selon la formule choc qui est le titre du dernier roman. Héros ivre de paroles, il commente encore la fêlure, mais sa voix a des plaintes d'outre-tombe. Jonathan compte le temps, le crée et s'y soumet. Découvrant la mesure de toute chose, il sombre dans la démesure du désespoir. Le poète, son double lucide, victime et bourreau du sursis, écrit dans le silence et communique ainsi avec ses frères mutants (et mutiques), dans l'infini de l'ellipse où s'égare la mort. *« Un homme sans pareil,* écrit Jean Daive, *aboutit à un constat sévère : cette vie est de notre invention. »*



D.R.

Jean Daive.
En 1967 paraissait son premier livre : *Décimale blanche*. Depuis trente ans, Jean Daive livre un combat : écrire le roman total et l'inscrire dans le mouvement hélicoïdal du temps fictif. Poète, essayiste, traducteur (*La Fin*, poèmes de Robert Creely, Gallimard, 1997), reporter, photographe, la littérature est son univers. Après un premier cycle romanesque, *Narration d'équilibre* (POL), il publie le dernier tome d'un second cycle de sept romans : *Un trouble, Le Jardin d'hiver, La Maison des blocs tombés, Le Mur d'or, Sous la coupole, Americana, Un délinquant impeccable.*

L'apprentissage du jeune Jonathan a pour théâtre la planète : Paris, Vienne, où Ad (Jonathan) rencontre Ed, son *alter ego* féminin d'avant la séparation. Le voyage se poursuit, Paris de nouveau et l'Amérique, Paris enfin. Le mouvement s'accélère, des personnages adviennent, fuient, meurent, dans le jeu foisonnant des références littéraires ou philosophiques. Un séjour à Paris (tome 5 : *Sous la coupole*) évoque le poète Paul Celan. Le projet se précise, l'écriture se transforme. Dans le volume consacré à Paul Celan (1920-1970), en dépit des accents blessés, elle est pleine et sereine. Hommage et mémoire, acte de foi, la littérature est résurrection dans une capitale de la douleur poudrée d'espoir. Un chant d'amour à deux voix, funèbre et lumineux, déferle sur Paris. Jean Daive vénère le poète sans patrie, naturalisé français, qui a toujours écrit en allemand. Né dans une province de ce qui est aujourd'hui l'Ukraine, Paul Celan se suicide en se jetant dans la Seine. L'œuvre poétique de Celan est déterminée par la persécution des juifs par les nazis, et son langage subit sans cesse l'expérience personnelle et universelle de la destruction : *« Dit vrai qui dit les autres. »* Celan est pour Daive l'exemple et la peur.

Le roman de Jean Daive est recomposition du monde, reconquête inaboutie de soi-même et récupération d'un territoire démantelé. Les mots absorbent l'urgence d'une provocation sensorielle ou affective – et sa jouissance soûlante – dans l'ensemble des perceptions et des pensées qu'elle suscite. *Americana* (sixième roman) raconte un été américain. Il s'inscrit dans les treize mois que dure ce roman tournant, treize mois vécus à l'envers, d'un printemps l'autre. Jonathan Goofo est à New York, mais c'est Hammett-Hegel qui occupe la scène. Il se confie à Jonathan avant de mourir comme mourait Maïa dans le premier récit.

De l'été on passe au printemps. De l'Amérique à la France. Jonathan rencontre Lydie Grammatica, qui demande à Jonathan de l'aider à mourir. Le roman va finir (ou commencer), le héros est revenu à Paris, sur la berge de cette même Seine (scène première) où Paul Celan s'est noyé. L'écriture est sagesse, l'écriture est folie, l'écrivain est un fou qui a tout compris du monde et exige de Dieu qu'il lui donne les raisons de son dépit. Jonathan interroge Mac Mak, médecin génial et fou, grand manitou, mac des macs. Une formule est livrée, l'énigme révélée. Le roman est écrit. Dépouillé, dénudé mais vivant, Jonathan survit. Héros de légende, il a traversé les tourments de l'amour sans s'y être anéanti : *« L'amour vise justement le manque et ce qui nous manque. Et le vrai scandale est que nous sommes toujours à tourner autour d'objets fondamentalement perdus et que les objets autour desquels nous tournons sont toujours fondamentalement insatisfaisants en tant qu'ils ne sont jamais les bons. »* Jonathan est seul dans le désert d'une spiritualité qui donne au roman sa vérité, sa force, et finalement nous sauve. *« Les heures et les jours passaient près du pont Marie dans ce que Jonathan appelait une fosse sans parois. Il vivait sur une berge de la Seine près d'un peuplier. Il restait immobile, sourd au monde et immobile sans être capable de penser ni de décider qu'il pouvait penser. Il avait tout abandonné et s'était réfugié dans une tristesse profonde, qui pouvait être religieusement une forme d'attente. »* Le héros de Jean Daive n'a ni corps ni âge et son champ d'investigation est moins l'imaginaire que le langage – le roman –, qui crée l'identité humaine comme la peinture et l'architecture éveillent les paysages et nous donnent l'illusion de la réalité.

Hugo Marsan

(1) Tous publiés chez POL.

L'étrange « famille » McCauley

Avec le trio drolatique de « Qui va promener le chien ? », l'écrivain américain parfait, d'une touche plus grave, son tableau d'une génération désenchantée

QUI VA PROMENER LE CHIEN ?
(The Man of The House)
de Stephen McCauley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Caroline Aubert.
Denoël, 400 p., 139 F.

A contre-courant des écrivains américains de sa génération tels Jay McInerney ou Brett Easton Ellis, Stephen McCauley est entré discrètement en littérature avec *L'Objet de mon affection* (1). Une comédie de moeurs douce-amère qui lui valut un succès immédiat et qui perdure dix ans après sa publication. Loin de l'univers brutal et mondain des jeunes gens chics et autodestructeurs de Manhattan, il a situé son premier roman et ses protagonistes à Brooklyn. Leur quotidien ressemble à celui des étudiants et des jeunes enseignants bohèmes, moyennement sages et foncièrement désenchantés.

Après New York, McCauley s'est installé dans la ville universitaire de Cambridge, à la périphérie de Boston, et avec lui sa famille romanesque. Même si ses héros changent de nom, si, d'un roman à l'autre, ils vieillissent avec leur narrateur – une vingtaine d'années dans le premier, la trentaine dans *L'Art de la fugue* (2) et dans le troisième, *L'Homme qui promenait le chien*, ils approchent de la quarantaine –, tous ont en commun une certaine inadéquation au monde moderne. En proie à un malaise adolescent qu'ils cultivent et qui les empêche de s'installer, ils composent leur existence avec la maladresse de grands enfants refusant la mise en demeure d'être adultes. Non conformistes par défaut, sans idéal, les anti-héros de McCauley se regroupent et trouvent dans l'amitié un refuge : « *Cela leur permet de constituer une bizarre petite famille, chacun sent qu'il est inadapté, qu'il n'a pas vraiment sa place* », explique le romancier.

Ils partagent des appartements tant par souci d'économie que pour échapper à la solitude. Incapables de vivre en couple, d'entrevoir une liaison durable, ces solitaires d'occasion sont réunis le plus souvent à la suite d'échecs sentimentaux. Comme le dit l'un des personnages : « *J'avais une vie sexuelle, quoique sporadique et strictement limitée à la satisfaction du besoin biologique de base. Le plus curieux, cependant, est que cela me satisfaisait assez, davantage, à la limite, que lorsque j'avais une liaison régulière, solution qui promettait plus que le simple orgasme, mais apportait invariablement moins.* » Ils forment alors des duos détonants : le narrateur homosexuel vit sous le même toit qu'une femme ou un homme hétérosexuels, ce qui n'empêche pas quelques petites étincelles d'attirance physique. Ainsi dans *L'Objet de mon affection*, George et Nina en viennent à se comporter « *comme un couple très jeune et très inexpérimenté* » et à transformer imperceptiblement leur cohabitation en « *une longue et tendre liaison non consommée entre deux êtres qui n'attendaient rien l'un de l'autre* ». En revanche, Clyde, bien que séduit de prime abord par son colocataire, Marcus, dans *Qui va promener le chien ?*, éprouve très vite une sorte d'agacement pour ce « Don Juan à la petite semaine ».

Récurrente dans son œuvre, notamment à travers la personnalité du narrateur, l'homosexualité chez l'auteur n'a pourtant rien de militant. McCauley ne veut pas s'enfermer dans « *le ghetto des écrivains gays* ». Il s'agit pour lui d'un simple fait comme un autre et rien de plus. Avec plus d'ambiguïté, il affirme que ses récits ne sont pas autobiographiques : « *Ma vie n'est pas assez intéressante, mais j'y mets une partie de mes expériences et des mes attitudes.* » Ainsi, comme ses personnages, il n'a pas achevé ses études de lettres, mais si eux retardent constamment la rédaction finale de leur thèse, lui a retourné la situation en écrivant et en devenant professeur de *creative writing* (ateliers d'écriture). Il a exercé les mêmes métiers, a travaillé dans un jardin d'enfants à New York puis pour une agence de voyages à Boston.

D'un ton plus grave, il avoue avoir rencontré beaucoup de difficultés avec ses proches – « *la moitié de mes relations avec les membres de ma famille consiste à chercher des moyens de les éviter* » –, en particulier avec son père. Cela se ressent de manière très forte dans ses livres, surtout dans le plus récent où, sur un ton drolatique, il décrit une situation de totale incommunication : Clyde sait qu'il a son père au téléphone quand il n'entend rien, que personne ne lui répond. Malgré tout, il cherche maladroitement à rompre silences et non-dits : « *Ma seule crainte était de le voir mourir sans que nous ayons eu l'occasion de mettre les choses au point, de régler nos différends et d'admettre notre amour mutuel, tapi sous une carapace d'hostilité.* » Et finira par reconnaître qu'il n'y a pas d'issue : « *En réalité, mon père et moi avions conclu nos affaires depuis bien des années. Nous n'avions plus rien à résoudre. Il s'agissait simplement d'apprendre à vivre avec le verdict.* » Par ailleurs, symboliquement, dans deux des romans, les pères, de leur propre choix, se sont installés au sous-sol de la maison familiale. Le mariage d'un frère peut être également l'occasion de remettre en cause le non-dit familial même s'il n'en sort rien. Quant aux femmes, sœurs ou mères, elles s'accrochent aux convenances, empêtrées dans leur souci de bien faire qui peut se manifester de façon inattendue par des recettes de cuisine à donner le frisson, avant de s'acheminer bon gré mal gré vers une non-intervention résignée. En revanche, les amies du narrateur ne cèdent devant rien pour préserver leur indépendance. Ce qui se concrétise lorsqu'elles ont fortuitement un enfant, dissociant l'amant-géniteur du père. Un rôle qui échoit alors au héros principal, déjà père de substitution auprès d'adolescents de sa famille ou de son entourage. Ces derniers se révélant au fil des pages les personnages les plus « adultes ».

Qui va promener le chien ? est sans conteste le plus grave et, peut-être pour cette raison, le plus abouti des romans de McCauley. Clyde, le narrateur, y promène un regard incisif sur ses amis, sa famille, non dénué de tendresse et d'affection. Et l'on se laisse prendre jusqu'à la fin par ce ton narquois, subtilement désabusé, plus que par l'intrigue, ou les intrigues : Louise, l'amie perdue et retrouvée, voudrait que Ben, son fils, sache enfin qui est son père ; Clyde cherche à échapper à une vague dépression causée par la fin d'une liaison, alors que Marcus s'enfonce de plus en plus dans le piège languissant de ses charmes finissants, et la pauvre Agnès, la sœur de Clyde, finira comme dans la chanson par être bien récompensée...

Stephen McCauley, écrivain timide et discret, pense qu'il doit avant tout son succès au bouche à oreille, que ses livres s'offrent en cadeau amical, tout en relevant qu'aux Etats-Unis « *les gens ne veulent pas s'embêter avec de la fiction, ils veulent des Mémoires, des biographies, des comptes rendus* ». A cet engouement, répond non sans ambiguïté Marcus : « *On peut croire à peu près tout ce qu'il y a dans les romans, c'est sur le reste qu'il faut se poser des questions.* »

Christine Rousseau et Martine Silber

(1) 10/18 (1997). Voir « Le Monde des poches » du 4 juillet 1997. Ce livre a été porté à l'écran aux Etats-Unis par Nicholas Hytner.
(2) Denoël (1993).



PHILIPPE LEVY

« On peut croire à peu près tout ce qu'il y a dans les romans, c'est sur le reste qu'il faut se poser des questions »

Luis Sepulveda, toujours en première ligne

En exil volontaire, le romancier chilien arpente sa mémoire habitée par les luttes menées en Amérique latine, pour construire des récits dont l'engagement se pare de douleurs nostalgiques

RENDEZ-VOUS D'AMOUR DANS UN PAYS EN GUERRE
(Desencuentros),
de Luis Sepulveda.
Traduit de l'espagnol (Chili)
par François Gaudry,
Métailié, 224 p., 100 F.

Il vous le dit d'emblée, sans forfanterie et sans fausse réserve non plus : Luis Sepulveda ne se sent pas d'affinité particulière avec les écrivains européens. A l'entendre parler, à le voir évoluer dans la grande maison qu'il occupe en bordure de la ville espagnole de Giron, l'idée vient en effet que cet homme-là est tissé d'une étoffe particulière. Né au Chili en 1949, militant d'extrême gauche en son temps, arpenteur de latitudes, Sepulveda revendique son engagement politique et met ses romans au service de la démocratie. Chez lui, pas de discours sur l'incompatibilité entre littérature et militantisme, ni sur la nécessité de maintenir la fiction à l'écart des remous de ce temps. Tout passionné qu'il soit par l'écriture, acharné à « *raconter des histoires* » quels que soient les lieux et les circonstances, le romancier considère aussi ses livres comme une tribune. Et ceux-ci, sans aucune lourdeur dogmatique, sans l'ombre d'un développement théorique, laissent régulièrement filtrer un peu de l'ardeur qu'il emploie à mener ses combats.

Grand, perché sur de longues jambes, Luis Sepulveda a décidé de s'établir à Giron à cause de la « *tradition de lutte politique instaurée par les mineurs, du sens de la fraternité qui y règne* ». S'établir est un bien grand mot pour cet homme qui semble animé d'un mouvement perpétuel, mais enfin, les motifs du choix sont explicites. « *J'ai une position éthique face à la vie*, déclare-t-il, *et pas d'inhibition à déclarer que je veux me battre pour rendre possible un discours de gauche en Amérique latine.* » Bien qu'il ne souhaite pas retourner au Chili, de peur d'être entièrement absorbé par la politique, Sepulveda n'est pas loin d'avoir laissé son cœur du côté de ce continent plein de remous.

DU CHILI AU NICARAGUA

L'histoire, pourtant, lui a laissé des blessures douloureuses, de celles qui cuisent encore vingt ans après. Engagé, dès l'adolescence, dans les Jeunesses communistes – qu'il quittera à la mort de Che Guevara –, le romancier chilien eut des responsabilités dans le gouvernement formé par Allende avant d'être embastillé lorsque celui-ci fut renversé. Des deux ans et demi d'incarcération qui suivirent, il garde une douleur que vient adoucir le souvenir de « *la grande solidarité* » dont faisaient preuve les prisonniers. « *J'ai beaucoup appris à Temuco, la prison où l'on enfermait les opposants politiques. Il y avait là-bas près de trois cents professeurs d'université, incarcérés eux aussi, qui nous faisaient partager leur savoir.* »

Libéré contre huit ans d'exil en Suède, grâce à l'intervention d'Amnesty International, le jeune homme descend de l'avion à Buenos Aires et entreprend de sillonner le continent. Ce voyage clandestin, jamais vraiment interrompu par la suite, le détache un peu de la « *vision unidimensionnelle de l'histoire* » professée par l'extrême gauche d'alors. Pas assez, cependant, pour le dégoûter de la lutte, dans un coin du monde où fleurissent les dictatures. Il s'en va donc au Nicaragua, prêter main-forte aux sandinistes dans les rangs de la brigade Simon-Bolivar, mais en revient « *déçu qu'une belle révolution ait fini en enfer à cause des infirmités de toujours : le dogmatisme, l'uniformisation et le manque de générosité créative* ». Les années suivantes le verront en Europe, à commencer par l'Allemagne, où il exerça un temps le métier de reporter.

De ses souvenirs et pérégrinations il a tiré la matière de romans et nouvelles qui le relient, pour l'essentiel, aux terres américaines chéries par-dessus tout. *Le Vieux qui lisait des romans d'amour* (1), savoureux récit dont il hérita ses premiers vrais succès, puise sa matière dans un séjour chez les Indiens Shuar d'Amazonie. Traduit en vingt-cinq langues, prince des meilleures ventes longtemps après sa parution, le livre est fait d'une langue simple et « *accessible* », comme la veut Luis Sepulveda, qui se réjouit de compter parmi ses lecteurs beaucoup de jeunes ou de gens peu familiarisés avec la littérature. *Un nom de torero* (2), critique des dictatures latino-américaines et aussi de la gauche, lui vaut d'être interdit à Cuba. Aucun regret de la part du romancier, qui insiste sur la nécessité de combattre « *l'amnésie collective* » en vigueur en Amérique latine.

L'autoritarisme, la privation de liberté, les entraves et les brimades de toute sorte sourdent insidieusement de ses livres, mais pas à la façon d'un manifeste. C'est plutôt la petite musique sur laquelle se greffent, plus vigoureuses, les aspirations à la dignité, à l'amitié, à l'amour et au mouvement. Et ce bien autant dans les fictions que dans un récit à caractère autobiographique comme *Un neveu d'Amérique* (3), souvenirs de rencontres en Patagonie et probablement l'un de ses meilleurs ouvrages. La mémoire, mêlée de fantasmagories et de scènes où affleure la folie, fait aussi la trame des « *récits* » qui composent *Rendez-vous d'amour dans un pays en guerre*, son dernier livre. Récits, nouvelles, qu'importe le terme pour désigner ces textes brefs placés sous le signe de la séparation, de la fuite ou de la mort.

L'absence, celle qui prive les exilés de leur pays et de leurs proches, est ici déclinée de multiples manières. Des êtres disparaissent, meurent, se cachent, filent entre les doigts. Dans « Une maison à Santiago », par exemple, un jeune amoureux fou ne retrouve plus la demeure de celle qui lui promit ses bras, un soir de fête. Ailleurs, il s'agit d'un monologue adressé à un mort (« Le dernier fakir »), une voix embusquée derrière un répondeur téléphonique ou l'histoire solitaire d'Itzahuaxatin, « *gardien des souvenirs et des questions, des raisons et des doutes* ». Partout, des personnages remontent le fil de rendez-vous manqués avec l'amitié, avec soi-même, avec l'amour ou avec le temps qui passe. C'est nostalgique et plein d'une fureur contenue, tel un combat perdu qui ne demanderait qu'à recommencer.

Raphaëlle Rérolle

(1) Métailié 1992, « Points Seuil » 1995.
(2) Métailié 1994, « Points Seuil » 1996.
(3) Métailié 1996.

L'épreuve du désert

Avec une perspective plus humaine, Alojz Rebula revisite le mythe de l'Exode

DEMAIN LE JOURDAIN
d'Alojz Rebula.
Traduit du slovène
par Zdenka Stimac,
Le Cerf, 484 p., 190 F.

C'est exactement l'inverse des *Dix commandements* ; comme si à la version hollywoodienne de la marche des Hébreux vers la Terre promise, l'auteur avait voulu opposer un récit réaliste qui fasse la part belle aux difficultés d'une telle entreprise. On imagine bien qu'une errance de quarante ans dans le désert n'est pas précisément une promenade d'agrément et les scènes qui donnent lieu chez Cecil B. De Mille à des effets grandioses deviennent chez Alojz Rebula ce qu'elles durent être : de laborieuses épreuves.

Alojz Rebula est né en 1924. Il est avec Boris Pahor, lui-même récemment découvert en France, le plus important représentant de la littérature triestine d'expression slovène. *Demain le Jourdain* est son premier livre traduit en français. S'il s'appuie manifestement sur une connaissance approfondie du texte biblique (c'est une nouvelle traduction récente de la Bible en slovène qui lui donna l'envie d'écrire ce livre), ce n'est pas un travail d'érudit. Il ne s'agit pas de donner une nouvelle lecture de l'exode, plus proche de la réalité historique. *Demain le Jourdain* n'est pas une entreprise de démysrification.

L'auteur replace l'épisode biblique dans une perspective purement humaine. Les Hébreux qui ont suivi Moïse étaient certes ravis d'échapper à l'esclavage en Egypte et exaltés par la promesse divine et la perspective d'une terre où coulent le lait et le miel. Mais, après plusieurs années passées dans le désert, comment auraient-ils pu ne pas s'interroger sur l'efficacité de leur guide ? Faut-il quarante ans pour aller des rives du Nil à celles du Jourdain ? Etait-il bien nécessaire de rester camper plusieurs semaines, voire plusieurs mois, dans des lieux infestés de serpent ? Et la répression exercée par Moïse, quand il redescendit du Sinaï porteur des tables de la Loi et qu'il vit son peuple adorer le veau d'or, fut-elle juste ? Le point de vue est d'autant plus sévère que le narrateur, Absalom, est une sorte de franc-tireur. Scribe au temple d'Akhet-Am, à la frontière de l'Egypte et de la Lybie, il n'a pas, comme beaucoup d'autres Hébreux, travaillé dans les briqueteries du pharaon. Il n'a appris que tardivement l'Exode des Hébreux et n'a pu les rejoindre que bien après le passage de la mer Rouge. Malgré les difficultés matérielles de la marche, Absalom déborde d'enthousiasme. Découvrir simultanément l'amour et la perspective d'une Terre promise suffit amplement à combler les aspirations d'un jeune idéaliste. C'est même son impatience qui le poussera à prendre la tête d'une délégation qui ira, en toute candeur, demander à Moïse de démissionner pour confier le rôle de guide à quelqu'un de plus compétent. Obligé de fuir, il tentera de gagner la Terre promise par ses propres moyens, sera capturé par des pirates, vendu comme esclave en Crète, où il finira ses jours dans une aisance relative. La Crète n'est-elle pas l'opposé du désert, un pays d'abondance, de vieille civilisation, mais aussi un pays où l'on adore le taureau, pas si éloigné du veau d'or ?

Demain le Jourdain frappe par l'étrangeté de son style, qui s'inspire de la parole biblique sans en proposer le décalque. Il semble hors du temps, hors des modes, et en particulier de celle du roman historique. Peut-être simplement parce qu'il met en évidence des questions vieilles comme l'humanité. Peut-on consacrer sa vie à une promesse, fût-elle divine ?

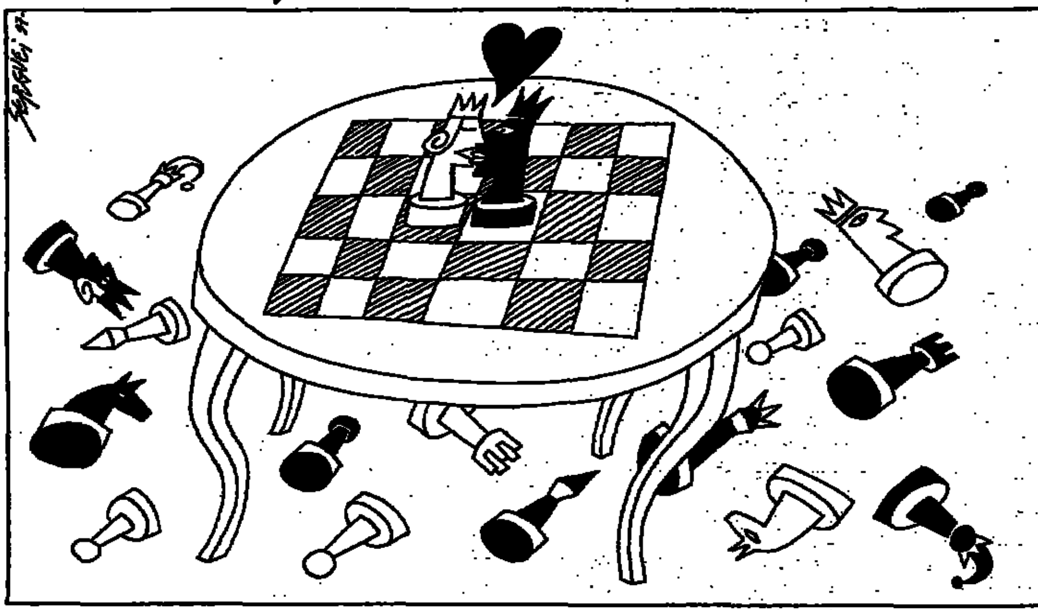
Gérard Meudal

La chronique
de Roger-Pol Droit

Jouer rend libre

JOUER ET PHILOSOPHER
de Colas Duflo.
PUF, « Pratiques théoriques »,
256 p., 148 F.

Que fait-on en pratiquant les échecs, le bridge ou le rugby ? La diversité des jeux peut-elle se ranger sous une définition globale ? Les analyses d'un jeune philosophe seraient-elles transposables sur le registre politique ?



En bois, en plastique, en métal, en résine, planétaires ou de poche, de réflexion, d'adresse, de hasard... les jeux sont partout. Peut-être n'a-t-on jamais joué autant qu'aujourd'hui. Sans doute les causes de cette invasion globale sont-elles à la fois multiples et disparates : accroissement du temps libre, perfectionnement des machines, appât du gain, esquive des contraintes quotidiennes. Ces facteurs très divers suscitent en tout cas, dans le monde entier, une ludomanie galopante. On joue dans les cafés comme dans les jardins publics, dans les casinos comme sur les ordinateurs, dans les cours de récréation comme dans les clubs de vacances. Sur des plateaux, des damiers, des tables, des pelouses, des écrans. L'œil rieur ou la main moite, qu'il soit enfant ou vieillard, fruste ou subtil, chacun s'adonne à quelque jeu. Est-ce toutefois une seule et même activité qui rassemble tous ces gestes ? Quoi de commun entre joueurs d'échecs et rugbymen, amateurs de flipper et passionnés du go, fous de vidéo et habitués du tiercé ? N'y a-t-il pas tant de manières de « jouer », et tant d'acceptions possibles du terme, que parler du jeu en général n'est finalement qu'un mirage ? Ce n'est pas ce que pense Colas Duflo, jeune philosophe à qui l'on doit un beau livre qui a toutes les chances de rester. De manière claire et maîtrisée, il s'attache à cerner en quoi consiste le fait de jouer. Il tente de capturer, dans une définition simple, l'essentiel de cette activité multiforme, profuse, presque décourageante à force de richesse.

Curieusement, les philosophes se sont peu intéressés aux jeux tels qu'on les joue. Sous leur plume, ce sont des métaphores, rarement des réalités. Ils semblent ne pas voir le dédale de règles et de dispositifs formels qui constituent les jeux. Ils laissent de côté les décisions à prendre en cours de partie. Ils paraissent ignorer les émotions liées au risque. « Qu'on nous épargne donc de jouer, semblent dire ces amis de la théorie, qu'on ne vienne pas nous harceler de détails pratiques et d'observations concrètes ! Allons, qu'on disperse vite cette meute d'exemples, afin de nous laisser mieux saisir, par la pensée pure, de quoi il s'agit... » Colas Duflo rompt heureusement avec de tels travers. Il ouvre les boîtes et s'empare des notices avec une gourmandise d'amateur. Les jeux l'intéressent, et il soutient – quelle révolution ! – que pour les étudier il faut les pratiquer. Ce goût manifeste ne l'empêche pas de chercher à comprendre, mais l'aide au contraire à savoir de quoi il parle. Le côté revêche et guindé de bien des travaux philosophiques laisse place ici au sens du concret, à une ouverture à la diversité des jeux réels. La recherche de cet auteur né en 1968 témoigne de manière exemplaire d'une attention renouvelée pour l'analyse des comportements tels qu'ils sont. Au lieu de se préoccuper seulement des textes et de leurs commentateurs, il s'agit de scruter ce que font vraiment des joueurs. Quand c'est utile, la littérature vient à la rescousse et Kawabata *(Le Maître ou le tournoi de go)* ou Nabokov *(La Défense Loujine)* sont sollicités au même titre que Schiller ou Huizinga.

Considérer les activités ludiques comme un domaine digne d'analyse, rappeler avec Leibniz que *« les hommes ne sont jamais plus ingénieux que dans l'invention des jeux »*, voilà qui ne dit pas encore pourquoi, en commençant une nouvelle partie, quelle qu'elle soit, on entre dans un monde à part. Comment s'édifie ce monde ? Tout le livre de Colas Duflo s'emploie à montrer qu'un jeu n'est constitué, d'abord, par rien d'autre que par ses règles : il doit à elles seules son *existence et ses particularités*. Il n'existe ni avant elles ni indépendamment de leur application stricte : *« Il n'y a pas de Scrabble avant les règles du Scrabble. »* Modifiez un point du règlement, vous obtiendrez en fait un autre jeu. A condition encore que la modification soit pertinente, c'est-à-dire cohérente avec la structure existante. Comme l'a souligné Wittgenstein, celui qui penserait changer quelque chose aux échecs en mettant simplement un chapeau sur la tête de la reine, ou en se procurant une reine avec *« des yeux tout à fait terrifiants »* – supposés capables de chasser de l'échiquier tout ce qui s'y trouve... – passerait totalement à côté d'une effective modification. Les pièces du jeu d'échecs ne « représentent » rien. Leur apparence n'a finalement aucune importance. Seules comptent les règles délimitant leurs déplacements. Il en va de même, évidemment, pour le rugby, le bridge ou le ping-pong... Si différents qu'ils soient, tous les jeux ont en commun de n'exister que par et dans une « légalité » qui les délimite et leur permet de fonctionner.

Jusque-là tout est simple, et somme toute évident. L'analyse devient plus astucieuse, et du même coup plus intéressante, quand il apparaît que la liberté même du joueur est produite par cette légalité du jeu. Décider dans une partie de Scrabble d'aligner telle combinaison plutôt que telle autre, se résoudre aux échecs à prendre tel ou tel risque, lifter un revers au ping-pong ne sont pas des manifestations d'un libre arbitre souverain. Ce sont des libertés, en l'occurrence des puissances d'agir, qui n'existent qu'en raison de règles et à l'intérieur de leurs limites. La liberté du joueur de Scrabble (ou d'échecs, ou de ping-pong, ou de go, ou de trictrac...) n'est pas indépendante de la partie, elle n'est pas extérieure à l'ensemble restreint des règles spécifiques de ce jeu. La liberté du joueur est en quelque sorte « inventée » par le jeu lui-même. L'essentiel d'un jeu est de constituer une légalité productrice de liberté. Pour chaque jeu, les règles définissent *un monde* au *sein duquel*, en fonction de ces règles mêmes, les joueurs vont pouvoir développer librement leurs stratégies et leurs actions. Jouer rend « libre », mais en un sens finalement inattendu : il ne s'agit nullement d'échapper aux normes et d'esquiver les contraintes. Il s'agit au contraire de se plier à un ensemble de normes – globalement arbitraire, mais cohérent – auquel chacun des autres joueurs du même jeu se soumet également (sans quoi, à l'évidence, il ne jouerait pas à ce « jeu »).

Dans quelle mesure une transposition de ces remarques sur le registre politique est-elle envisageable ? Y aurait-il aussi, dans les libertés civiques, quelque conséquence d'un jeu, et si oui lequel, à entendre en quel sens ? La question, à peine effleurée dans ce livre, pourrait mériter une longue analyse. Sans doute n'est-ce pas une interrogation aisée à entrevoir. Au premier abord, en effet, il paraît clair qu'entre les lois d'un jeu et celles d'une Cité les différences sont radicales. Pour plusieurs raisons, et notamment celle-ci : la liberté des citoyens préexiste à la loi. La loi garantit l'exercice de cette liberté, mais ne la « crée » pas au même sens que la règle du jeu rend possible l'action du joueur. Certes. Il se pourrait malgré tout que cette interrogation soit loin d'être si simplement écartée. Que l'on songe par exemple à la manière dont Michel Foucault, au moment de la publication de *Surveiller et punir*, envisageait la production, par la loi elle-même, des « illégalismes ». Dans son esprit, les dispositions législatives ne se contentent pas de codifier le permis et l'interdit, de délimiter ce qui est pénalisable et ce qui ne l'est pas. Les lois participent, de manière directe ou indirecte, à la gestion des délinquances. Elles incitent autant qu'elles répriment. Dans un entretien publié par *Le Monde* en 1975, Foucault n'utilise pas par hasard la métaphore du jeu d'échecs. Il dit notamment : *« Le trafic de drogue se déploie sur une sorte d'échiquier, avec cases contrôlées et cases libres, cases interdites et cases tolérées, cases permises aux uns, défendues aux autres. Seuls les petits pions sont placés et maintenus sur les cases dangereuses. Pour les gros profits, la voie est libre* (1). » Que serait ici une fin de partie ? Que devient la possibilité, constitutive de tous les jeux, d'échanger les rôles, de recommencer à zéro, voire de réinventer les règles ? Ce qui s'est appelé « révolution », dans la langue d'autrefois, pouvait-il répondre à des questions de ce type ? Ou bien n'est-ce qu'un jeu de l'esprit ?

(1) *Le Monde* du 21 février 1975, entretien repris dans *Dits et écrits* de Michel Foucault (Gallimard, 1994, tome II, p. 716-720).

L'inconnu de la révolution

Publié en 1947, ce livre devenu introuvable relate la révolution russe du point de vue anarchiste. Acteur et non spectateur de l'histoire, Voline y voyait « un devoir de conscience »

LA RÉVOLUTION INCONNUE
de Voline.
Ed. Verticales, 772 p, 239 F.

Voilà bientôt trente ans, un anarchiste de Nanterre, pas encore porte-parole des banques centrales, railla publiquement un trotskiste qui, lui-même, ne s'imaginait pas siégeant un jour au Sénat. Mai 68 n'en était alors qu'aux balbutiements, et le mouvement dit du « 22 » Mars s'inventait en marchant. Mais, pour bien comprendre le persifleur, il faut encore préciser deux choses. *Primo*, le 22 Mars se posait au-dessus (ou à côté) des groupes militants, généralement léninistes, et *secundo* la presse s'employait déjà à désigner d'un mot, *« contestataires »*, les enragés. Or donc, ce soir-là, Cohn-Bendit apostropha Weber en ces termes : *« Alors, camarade, tu cronstadtes maintenant ? »* La salle éclata de rire, y compris la victime.

Je ne suis pas sûr que, malgré ce préambule, on saisisse aujourd'hui ce que ce mot d'esprit mettait au jour. À l'heure des bilans comptables (aussi truqués que les comptes d'exploitation des entreprises visées), qui se souvient, et se soucie, de Cronstadt, de ses marins et de ses ouvriers, par qui commença et se termina dans le sang la révolution russe, le 17 mars 1921 ? Et, à plus forte raison, qui se souvient, et se soucie, de l'emblématique figure de la résistance populaire à la dictature naissante, Nestor Makhno ? *Celui-là même qui*, vaincu, le 28 août 1921, par une armée rouge que Staline purgerait sous peu de ses éléments les plus radicaux, lançait à la face du monde ceci : *« Prolétaires du monde entier, descendez dans vos propres profondeurs, cherchez-y la vérité, créez-la vous-mêmes ! Vous ne la trouverez nulle part ailleurs. »*

Or, dès le milieu des années 60, un livre circula parmi les apprentis rebelles qui allaient mettre Paris en barricades. Edité par les amis de l'auteur en 1947, vite épuisé et jamais réimprimé, c'était la perle noire dont on ne se sépare qu'à contrecœur, mais qu'on s'oblige à prêter, ne serait-ce que pour donner corps à l'ultime recommandation de l'auteur : *« Seule, la vérité est féconde. »* Et c'est ainsi que le drapeau noir, parfois mêlé de rouge, flotta un peu partout en France, et que les émeutiers de mai se découvrirent, à l'instar des révoltés de Cronstadt et des combattants de la Makhnovtchina, deux ennemis étroitement solidaires, la droite gaulliste et la gauche bureaucratique.

Quel était donc ce livre qui nous ouvrit les yeux sur notre futur immédiat alors qu'il se proposait, en principe, le réexamen du passé ? Et qui était son auteur pour continuer, en dépit de ses blessures, d'en appeler à la révolution des masses ? A ces questions répondent, de manière détaillée, les rédacteurs de la revue *Itinéraire*, dans leur nº 13 tout entier dévolu à Voline, l'auteur, donc, de *La Révolution inconnue*, de sorte qu'on ne saurait trop en recommander la lecture. Qu'on me permette cependant ce commentaire : quand on aura souligné l'importance fondamentale de ce gros livre de plus de 700 pages, on sera, de mon point de vue – iconoclaste bien sûr – passé à côté de sa dimension tragique.

Gérard Guégan

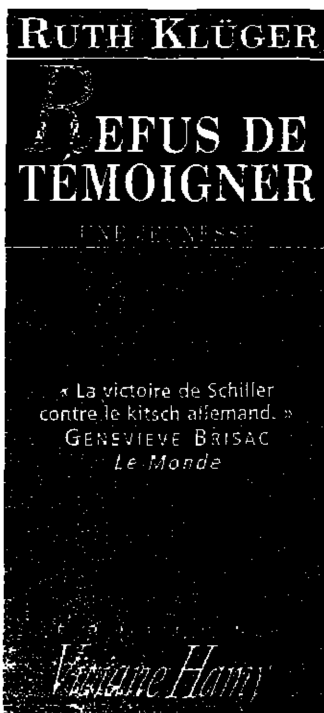
Au vrai, si dans ce siècle a jamais existé un personnage romanesque, c'est bien le révolutionnaire qui aura mis sa peau sur la table. Regardez Durruti ou Valtin, Reiss ou Serge, tous acharnés à détruire *« l'ensemble social de leur temps »* (dixit Voline) et tous s'acharnant à mutuellement se détruire. On croirait entendre nos enfants... *« Dans la famille "Révolutionnaires" je demande le cousin. Mais l'oncle a tué le cousin avant d'être lui-même assassiné par la mère. Alors, on ne peut plus jouer ? »* Si, on continue, mais on change de cartes et on abolit les règles.

Voilà pourquoi il ne faudra pas chercher ici quelque savante description de *La Révolution inconnue*, qui se lit d'abord comme un roman, un de ceux qui vous tournent la tête et vous engagent à ne pas baisser la garde. De ces *romans* qu'on appelle *initiatiques* et qui sont notre dernier recours quand tout invite à se renier. Voline, mort de tuberculose à l'hôpital Laënnec, le 18 septembre 1945, ne rédigea pas son livre en raconteur d'histoires mais en faiseur de l'Histoire. Il fut acteur et non spectateur. Et un acteur qui refusa toute idée de mise en scène. A chacun la parole. A tous, le premier rôle. Sinon la pièce se rejouera dans l'abjection et la mort.

Comme elle s'est déjà jouée entre Voline et Trotski, et ce, dès 1905 à Saint-Pétersbourg, où le premier nommé, qui invente – oui, qui invente avec une poignée d'illuminés – le soviet, refuse d'y exercer le moindre pouvoir alors que le second en assume les fonctions de président. Ensuite de quoi, tous deux seront arrêtés, jugés, déportés et parviendront à s'évader de leur prison. *Pour se croiser encore dans leur* exil, en France comme en Amérique. Et c'est à New York que Trotski, qui a pourtant, dès 1903, deviné la nature bonapartiste du bolchévisme, confiera, un soir de 17, à Voline que ce qui les sépare n'est qu'une *« petite question de méthode, tout à fait secondaire »*.

Sauf que la question secondaire, une fois que Voline et Trotski auront rejoint Petrograd, deviendra principale, essentielle, vitale, si bien que Voline, banni de Russie par Lénine et mettant au net ses souvenirs, entame le procès de Trotski, un temps son frère d'armes. Les citations pleuvent, elles sont terribles (*« Je vous abattrai comme des perdrix »*, lance Trotski aux insurgés de Cronstadt), et elles le sont d'autant plus que l'ancien chef de l'armée rouge est désormais pourchassé par les agents staliniens. Voline le sait, compatit mais ne pardonne pas. *« C'est la dégénérescence de la révolution égarée et perdue qui amena Staline. »* Tout est donc à recommencer. Eh oui !

▶ Responsable de la série « Révolutions » chez Babel/Actes Sud.



La justice en balance

Incisif et polémique, Daniel Soulez Larivière plaide pour une réforme du système judiciaire

GRAND SOIR POUR LA JUSTICE
de Daniel Soulez Larivière.
Seuil, 175 p, 110 F.

C'est un nouveau plaidoyer pour une vaste refonte du système judiciaire que Daniel Soulez Larivière livre dans *Grand soir pour la justice*. Déjà auteur de *Les Juges dans la balance*. *L'Avocature* ou *Justice pour la justice*, pour ne citer que ces titres, l'avocat situe, dans ce dernier essai, les enjeux du mouvement de réforme engagé le 20 janvier par le président de la République. En réclamant *« de l'audace, toujours de l'audace »* des politiques, c'est un véritable aggiornamento de la justice qu'il appelle de ses voeux.

Précis et souvent incisif, volontiers polémiste, Soulez Larivière s'adresse autant au spécialiste, qui y retrouvera les principales problématiques en cours dans le monde judiciaire, qu'au profane, soucieux de comprendre les enjeux de la prochaine réforme du monde judiciaire. L'auteur dresse un tableau bien sombre de l'institution, stigmatisant ici les corporatismes, là le manque d'intérêt des politiques pour cette institution. Il analyse ainsi, d'un point de vue historique, la *« vieille haine républicaine du pouvoir judiciaire »* qui a longtemps légitimé l'instrumentalisation des magistrats aux heures les plus sombres de l'Etat, de Vichy à la guerre d'Algérie.

Mais le serviteur a fini par se retourner contre son maître : depuis l'apparition des « affaires » la donne judiciaire a changé, les magistrats ont conquis leur autonomie et les politiques, délégitimés, sont voués à recouvrer une crédibilité. Cette *« explosion judiciaire »* se double pour l'auteur, d'un mouvement de judiciarisation de la société française. Dans un monde où *« tout est usé jusqu'à la corde »*, où *« rien n'offre de sens »*, *« la justice, elle, donne l'illusion de fabriquer du sens »*.

C'est dire s'il est temps de s'attaquer aux *« symptômes et stigmates »* dont souffre toujours l'institution. On retrouve ici les thèmes chers à l'auteur, qui prêche, en vrac et tous azimuts, la fin du passage entre les fonctions de juge du parquet et juge du siège, la séparation des fonctions d'instruction de celles de mise en détention, la responsabilisation des magistrats, la réforme de la procédure civile... Au passage, il épingle férocement la commission présidée par Pierre Truche, chargée, par Jacques Chirac en janvier, d'une mission de réflexion sur la justice et qui a rendu ses conclusions à la mi-juillet. A ses yeux la commission *« s'est transformée en petit Parlement proposant un paquet ficelé de mesures toutes faites, prêtes à l'emploi »* et n'a essayé de *« deviner [que] ce qui pouvait politiquement passer, en tenant pour acquises les résistances au changement »*.

Pour Soulez Larivière, la bonne démarche est tout autre. Point de salut, en effet, sans une réforme globale de l'institution impulsée par une volonté politique forte. Rejetant la politique des *« petits pas »*, longtemps adoptée par les gardes des sceaux successifs et qu'il juge vouée à l'échec, il en appelle à un *« grand soir pour la justice »*, qui passerait de la réforme de la procédure pénale à une redéfinition des liens unissant la justice et le pouvoir. L'essai, achevé le 28 septembre, ne dit pas si l'auteur se retrouve dans la méthode adoptée par Elisabeth Guigou, qui a présenté sa communication pour une réforme de la justice, le 29 octobre. C'est que, pour Soulez Larivière, tout l'enjeu de la réforme est d'échapper à *« l'idéologie réactive dominante »* qui *« consiste soit à dénier tout pouvoir aux juges en se référant à la tradition républicaine, soit à les détacher de tout lien avec le politique, quitte à ne leur trouver de légitimité que corporatiste et les priver ainsi de toute autorité »*.

Cécile Prieur

JEUDI 1er JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.10 **Les Gladiateurs** ■
De Delmer Daves (Etats-Unis, 1954, 104 min). M 6

18.50 **La Falaise mystérieuse** ■
De Lewis Allen (Etats-Unis, 1943, N., 100 min). Ciné Cinéfil

20.00 **Allons z'enfants** ■
D'Yves Boisset (France, 1980, 115 min). TV 5

20.10 **Mary Poppins** ■
De Robert Stevenson (Etats-Unis, 1965, 145 min). Disney Channel

20.30 **Heat** ■ ■
De Michael Mann (Etats-Unis, 1995, 165 min). Canal +

20.30 **J'ai le droit de vivre** ■ ■ ■
De Fritz Lang (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

20.30 **L'Arnaque** ■ ■
De George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, 135 min). Ciné Cinémas

20.35 **Les Pirates du métro** ■
De Joseph Sargent (Etats-Unis, 1974, 110 min). RTL 9

20.35 **Un violon sur le toit** ■ ■
De N. Jewison (EU, 1971, 175 min). TMC

20.55 **Greystoke, la légende de Tarzan** ■ ■
De Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1983, 130 min). France 3

20.55 **Tito et moi** ■
De Goran Markovic (Yougoslavie, 1992, 100 min). Arte

20.55 **Camille Claudel** ■ ■
De Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min). Téva

21.00 **Jules César** ■ ■
De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1953, N., 120 min). Histoire

21.00 **Five Easy Pieces** ■ ■
De Bob Rafelson (Etats-Unis, 1970, v.o., 115 min). Paris Première

21.00 **Diabolo menthe** ■
De Diane Kurys (France, 1977, 100 min). Canal Jimmy

21.10 **True Lies, le caméléon** ■
De James Cameron (Etats-Unis, 1994, 135 min). TSR

21.50 **Mon père avait raison** ■ ■
De Sacha Guitry (France, 1936, N., 100 min). Festival

22.00 **Le Plaisir** ■ ■ ■
De Max Ophuls (France, 1951, N., 95 min). Ciné Cinéfil

22.10 **Monty Python : La Vie de Brian** ■ ■
De Terry Jones (Grande-Bretagne, 1979, v.o., 55 min). RTBF 1

22.25 **L'Aviateur** ■
De G. Miller (EU, 1984, 99 min). RTL 9

22.45 **Personne ne m'aime** ■
De Marion Vernoux (France, 1994, 95 min). Ciné Cinémas

22.45 **Risky Business** ■
De Paul Brickman (Etats-Unis, 1983, v.o., 100 min). Canal Jimmy

0.05 **L'Arme à gauche** ■ ■
De Claude Sautet (France, 1965, N., 95 min). RTL 9

0.20 **Quelques jours avec moi** ■ ■
De Claude Sautet (France, 1987, 130 min). Ciné Cinémas

1.05 **Bajarse el moro** ■
De Fernando Colomo (Espagne, 1989, 90 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

17.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
17.10 A bout portant. Alain Souchon. Paris Première
17.20 La Piste du Dakar. Avec Hubert Auriol ; Suzanne Fournais. France 3
18.00 Stars en stock. Lauren Bacall. Frank Sinatra. Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Sélection. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Avec Sabine Azéma. Paris Première
20.10 Temps présent. TSR
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Black Power. La longue marche des Noirs américains, 1955-1995. Histoire
23.35 Le Club. Invité : Ticky Holgado. Ciné Cinéfil
0.25 *Cap'tain Café.* Avec Red Cardell ; Brigitte Fontaine ; Jean Bart. France Supervision
0.55 Les Astres de Vénus. TSR

DOCUMENTAIRES

19.00 *Comédie visuelle.* [2/2]. Un cours de Rowan Atkinson. Arte
19.25 L'Esprit du temps. Planète
19.30 Robert-Houdin. Une vie de magicien. France Supervision
20.00 Picasso et les femmes. Le maître du jeu. Arte
20.35 *J'ai du bon Tibet.* Planète
21.00 Le Chagrin et la Pitié. [2/2]. Le choix. Planète
22.50 Le Dernier Régime. Arte
23.10 Rythmes du monde. Planète
23.20 Cluny, une lumière dans la nuit. France Supervision
23.40 Les Nouveaux Explorateurs. FA-18, naissance d'un avion. Planète
0.00 Corpus Christi. [5/5]. Christos. Histoire
0.10 Rondes et (re)belles. Arte
0.25 The Soul of Stax. Canal Jimmy
0.30 Si la mode m'était contée. [2/3]. Plus chic que jamais. Téva

MUSIQUE

18.00 Puppet Opera. Carmen. Muzzik
18.30 Jazz at the Smithsonian 1982. Art Blakey. Muzzik
20.00 Accordéons et philharmonie. Muzzik
20.45 La Petite Renarde rusée. France Supervision
21.00 Concert du tricentenaire de Haendel. Muzzik
22.55 Concert de gala à Prague. Paris Première
23.05 Ike Turner au Maxwell Café 97. Muzzik
0.15 *Orphée aux enfers.* Mise en scène de Laurent Pelly. France 2
0.25 Concert privé. Les Rita Mitsouko. M 6

VARIÉTÉS

0.05 *La Nuit en fête.* Charles Aznavour et Liza Minnelli. TF 1

TÉLÉFILMS

20.30 *Le Veilleur de nuit.* De Philippe de Broca. Festival
20.35 et 22.10 *La Croisée des destins.* De David Greene [1 et 2/2]. M 6
23.00 Code Quantum. De David Hemmings. Série Club

SÉRIES

20.50 *Julie Lescaut.* O Recours en grâce. TF1
20.50 L'Instit. D'une rive à l'autre. France 2

NOTRE CHOIX

● **20.00 Arte**
Picasso et les femmes
Le maître du jeu

On sait l'importance des femmes dans le processus de création et l'œuvre de Picasso. Ce documentaire allemand de Jacqueline Kaess-Farquet « revisite » quelques chefs-d'œuvre du peintre à la lumière de ses inspiratrices, de Célestine, tenancière d'un bordel, à Gertrud Stein, pôle d'attraction, dans le Paris de l'entre-deux-guerres, des écrivains de la « génération perdue » ; mais aussi Olga, première épouse de l'artiste, Françoise Gilot, Dora Maar, Marie-Thérèse Walter, Jacqueline Roque, compagne des dernières années... Outre les entretiens menés avec Claude, fils de Picasso, et avec Françoise Gilot, le document s'enrichit des témoignages du critique d'art Werner Spiess, de l'écrivain James Lord et de Philippe Sollers, auteur d'un superbe texte-hommage au peintre, *Picasso, le héros* (Cercle d'art, 1996).

● **21.50 Festival**
Mon père avait raison

A trente ans, un homme qui s'est *marié trop tôt décide de mettre* son fils de dix ans en pension. Sa *femme le quitte. Il se consacre* alors à l'éducation de l'enfant. Vingt ans plus tard, la mère revient. L'homme se souvient des conseils de son propre père autrefois. Une philosophie du bonheur qui met vingt ans à triompher. Sacha Guitry a filmé sa pièce, créée en 1919, lors d'une reprise en 1936. Sa conception du cinéma avantage le texte et les interprètes. En l'occurrence, c'est un régal. Cette version filmée est interprétée par Jacqueline Delubac, Paul Bernard, Gaston Dubosc et, bien sûr... Sacha Guitry. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Julie Lescaut. O Recours en grâce.
22.25 Made in America. Double cassé.
0.05 La Nuit en fête. *Charles Aznavour et Liza Minnelli.*

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
20.00 *Journal, Le Monde de la Coupe,* L'Image du jour, A cheval, Météo.
20.50 L'Instit. D'une rive à l'autre.
22.30 Pas de vacances pour les Blues. Film de Herbert Ross.
0.00 Journal, Météo.
0.15 Orphée aux enfers. Opéra bouffe d'Offenbach.

FRANCE 3

18.45 Un livre, un jour.
18.48 Vœux du président de France Télévision.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.55 Greystoke ■ ■ Film de Hugh Hudson.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Rétro info.
0.25 *Tropicana à la Havane.*
1.20 Tex Avery.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.30
19.30 et 23.15 Flash infos.
19.40 Rions un peu.
20.28 Clip des vœux.
20.30 *Heat* ■ ■ Film de Michael Mann.
23.20 Art.
23.25 Ace Ventura en Afrique. Film de Steve Oedekerk (v.o.).
0.53 *Clip des vœux.*
0.55 Michael Kael en direct de tout partout.
1.20 Surprises.
1.35 Hockey sur glace.

ARTE

19.00 Comédie visuelle. Un cours de Rowan Atkinson [2/2].
19.30 7 1/2.
20.00 Picasso et les femmes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Manger, un péché mignon ?
20.45 et 22.35, 0.00 La Grande Faim.
20.55 Tito et moi ■ *Film de Goran Markovic.*
22.50 Le Dernier Régime.
0.10 *Rondes et (re)belles.*
1.05 Bajarse el moro ■ Film de Fernando Colomo.

M 6

18.10 Les Gladiateurs ■ Film de Delmer Daves.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 *La Croisée des destins.* Téléfilm de David Greene [1 et 2/2].
23.40 Nick Mancuso : Les Dossiers secrets du FBI.
0.25 Concert privé. *Les Rita Mitsouko.*
1.35 Boulevards des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. André Le Gall.
21.00 Lieux de mémoire. Le champagne.
22.10 Soirée spéciale Nouvel An. *L'Inconstance des nuages,* de Gérard Villain.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. *Les Saisons,* de Haydn, *en direct de la Philharmonie de Berlin.*
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Anton Diabelli, éditeur et compositeur. Œuvres de Haydn, Schubert, von Weber, Diabelli, Lanner, Beethoven.
22.25 *Les Soirées... (suite).* Œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven.

VENDREDI 2 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.00 **La Vie privée du tribun** ■ ■
De John Stahl (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 120 min). Histoire

13.15 **Spartacus (version producteur)** ■ ■
De Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1960, 180 min). Ciné Cinémas

13.30 **Rocketeer** ■ ■
De Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 105 min). Disney Channel

13.35 **Y aura-t-il de la neige à Noël ?** ■ ■
De S. Veysset (F, 1996, 88 min). Canal+

14.25 **Le Comte de Monte-Cristo** ■ ■
De Claude Autant-Lara [1 et 2/2] (France, 1961, 200 min). France 3

15.50 **J'ai le droit de vivre** ■ ■ ■
De Fritz Lang (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

16.05 **Décroche les étoiles** ■
De Nick Cassavetes (Etats-Unis, 1995, 105 min). Canal +

16.15 **Miss Missouri** ■ ■
D'Elie Chouraqui (France, 1989, 105 min). Ciné Cinémas

17.00 **Mon père avait raison** ■ ■
De Sacha Guitry (France, 1936, N., 100 min). Festival

17.15 **La Femme du bout du monde** ■ ■
De Jean Epstein (France, 1937, N., 70 min). Ciné Cinéfil

17.25 **Les Vikings** ■ ■
De Richard Fleischer (Etats-Unis, 1958, 115 min). France 2

20.30 **The Guinea Pig** ■
De Roy Boulting (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

21.05 **Descente à Paradise** ■
De G. Gallo (EU, 1994, 110 min). RTBF1

21.55 **L'Etoffe des héros** ■ ■
De Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 185 min). TSR

22.10 **L'Honorable Monsieur Sans-Gêne** ■ ■
De Sidney Gilliat (Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

22.50 **Gremlins 2, la nouvelle génération** ■
De Joe Dante (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

23.55 **Les Feux de la rampe** ■ ■
De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 135 min). Arte

0.10 ***Mariage compliqué*** ■
De Don Hartman (Etats-Unis, 1949, N., 90 min). Ciné Cinéfil

0.20 **My Fair Lady** ■
De George Cukor (Etats-Unis, 1964, v.o., 165 min). France 2

0.40 **Sept épées pour le roi** ■ ■
De Riccardo Freda (France - Italie, 1963, 98 min). Canal +

1.25 **Un grand patron** ■
D'Yves Ciampi (France, 1951, N., 95 min). RTL 9

1.40 **Freddy und die Melodie der Nacht** ■
De Wolfgang Schleif (Allemagne, 1960, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

3.40 **Quand les étoiles rencontrent la mer** ■ ■
De Raymond Rajaonarivelo (France - Madagascar, 1996, 75 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Les Dossiers de l'Histoire. *Black Power. La longue marche des* Noirs américains, 1955-1995. Histoire
20.00 Temps présent. La Course aux étoiles. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Avec J.-L. Etienne. Paris Première
21.00 Thalassa. Furie de temps. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Rétrospective 1997. Histoire
22.05 Faut pas rêver. Roumanie : Les œufs peints. France : La lavande sauvage. *Cuba : Les deux Étoiles.* France 3
22.55 Intérieur nuit. Des lendemains qui chantent ? RTBF 1
22.15 Grand format. Comedian Harmonists [2/2]. Arte
23.55 L'Esprit du temps. Planète

DOCUMENTAIRES

17.30 Le Bal des maîtres du monde. Planète
18.00 Around Jazz. Laurent De Wilde. France Supervision
18.20 Jazz Collection. Louis Armstrong. Planète
18.25 Ecoute le monde. *Orchestre national* de Barbès. Paris Première
18.30 Le Monde des animaux. Docteur chimpanzé. La Cinquième
19.10 Histoires de la mer. [11/13]. Les trésors de la mer des Antilles. Planète
19.15 Patti Smith. L'océan des possibles. France Supervision
20.00 Corpus Christi. [5/5]. Christos. Histoire
20.30 Titanic, anatomie d'un naufrage. Canal +
21.00 Dans le secret... Des palaces : *Luxe, calme et volupté.* TV 5
21.25 Un point d'eau pour la vie. Planète
22.00 Chroniques du studio 4. [2/2]. Télé-révolution en Roumanie. Histoire

SPORTS EN DIRECT

15.00 et 19.30 Hockey sur glace. Championnats du monde juniors (demi-finales). Eurosport

DANSE

0.20 Didon et Enée. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

18.00 Puppet Opera. *La Traviata.* Muzzik
18.30 Cosi fan tutte. Muzzik
21.00 Marianne Faithfull et Paul Trueblood. Muzzik
22.05 Claude Bolling. Cross Over the USA. Muzzik
22.15 *Krzysztof Penderecki.* France Supervision
23.35 La grande notte a Verona. Paris Première
0.45 La Nuit en fête. Tina Turner. TF 1

TÉLÉFILMS

18.40 Lise ou l'affabulatrice. De Marcel Bluwal. Festival
19.00 L'Etincelle de vie. De Buzz Kulik. Ciné Cinémas
20.10 *Un cerveau artificiel.* De Peyton Reed. Disney Channel
20.30 Charmante soirée. De Bernard Murat. Festival
20.45 Amours ambiguës. De Martin Enlen. Arte
20.50 et 22.25 Rebecca. De Jim O'Brien [1 et 2/2]. France 2
23.20 Les Prisonnières de l'Empire. *O D'Anthony Page.* M 6
23.30 Autopsie d'un crime. *O De Robert Greenwald.* France 3
23.45 Un mari de trop. De Bill Corcoran. Téva

SÉRIES

17.30 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Série Club
17.30 Les Rues de San Francisco. Le clown de la mort. RTBF 1
17.40 Le Caméléon. Question de courage. TSR
18.00 La Dame de Monsoreau. Les merlettes de Lorraine. Histoire
18.35 *Lassie. Le Miracle.* RTL 9
19.00 Walker, Texas Ranger. Tueur à gages. TF 1
19.10 Daktari. Sur la trace du guépard. Série Club
20.45 Dark Skies, l'impossible vérité. Omission. Série Club
20.50 Les Gardes-côtes. La Disparition de Jean. White Mamma. M 6
20.55 Susan ! Nez en moins. Téva
21.00 Star Trek. Le dilemme. Canal Jimmy
21.30 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. *Le scarabée de cristal.* Série Club
22.00 L'Homme de nulle part. Au cœur de la mémoire. Canal +
22.10 Murphy Brown. Franck passe à l'ennemi. Les héros sont fatigués. Téva
22.15 Twin Peaks. Episode nº 13 (v.o.). Série Club
22.20 Nash Bridges. La cible. TMC
22.30 Dream On. *Crise de foi (v.o.).* Canal Jimmy
22.35 Two. L'échéance. M 6
22.55 *Seinfeld.* Combat de coqs (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Les Contes de la crypte. Dernière limite. Cœur saignant en papillote. Série Club
23.00 Nos meilleures années. Le nouveau travail. Téva
23.10 Nash Bridges. La dernière carte. TMC
0.05 Angela, 15 ans. Premier chagrin d'amour (v.o.). Canal Jimmy
0.55 Une fille à scandales. Les oiseaux (v.o.). Canal Jimmy
1.15 New York Police Blues. Tom et Geri (v.o.). Canal Jimmy
3.40 Spin City. Coup de froid (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► *Signalé dans « Le Monde* Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une sélection des programmes* du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.50 France 2**
Rebecca

Nous n'irons plus à Manderley

TOUT LE MONDE a lu ou lira, a vu ou verra *Rebecca*. Ce roman noir devenu film, construit autour du souvenir d'une femme énigmatique. Une histoire d'amour et de mort, pleine de brume et de vent sur les côtes de Cornouailles, écrite par Daphné Du Maurier en 1938.

Une jeune fille sans fortune, dame de compagnie d'une Américaine fortunée, fait la connaissance à Monte-Carlo de Maxime *de Winter, jeune et riche Anglais* qui a perdu sa femme, Rebecca, *dans des circonstances mystérieuses* : un soir de tempête son bateau a disparu. Ces deux blessés de la vie s'épousent rapidement et rentrent en Angleterre dans la propriété de famille de Maxime, le légendaire château de Manderley. Las ! Le château est habité par le souvenir de Rebecca. La jeune mariée comprend vite qu'elle n'est pas de taille à lutter contre cet envahissant fantôme. Surtout que la gouvernante, Mme Danvers, tout de noir vêtue, est là pour lui rappeler à chaque instant que *« Madame était si belle... Monsieur en était fou... »*. La jeune femme est sur le point de se suicider lorsqu'on découvre par hasard l'épave du bateau disparu avec un corps à l'intérieur de la cabine. Maxime doit alors répondre à une enquête de police. Le couple ressoudé par l'adversité fait front. Maxime est innocenté par la justice malgré de lourdes charges. Alors, dans un dernier geste de vengeance, *Mme Danvers met le feu à Manderley.*

L'ombre de Hitchcock – de même que celles de Laurence Olivier *et de Joan Fontaine – plane (et* pèse) forcément sur ce téléfilm *britannique de deux fois 90 minutes.* Difficile de faire plus angoissant que la version hitchcockienne. Mais cette transposition, plus fidèle au roman que la précédente, n'est pas inintéressante. Charles Dance donne à Maxime la complexité voulue par ce rôle de veuf-assassin. Emilia Fox est parfaite dans le rôle de jeune épousée innocente, tandis que Diana Rigg, la noire Danvers, laisse transparaître le côté homosexuel du personnage. Un bémol cependant, la fin traîne trop en longueur.

Armelle Cressard

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Arabesque.
15.25 Côte Ouest.
16.20 Les Trois Mousquetaires. *Film de Stephen Herek.*
18.10 Pluto Dingo.
19.00 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.50 La Grande Fête de Vidéo Gag.
23.00 T-Force. *Téléfilm de Richard Pepin.*
0.45 La Nuit en fête. Tina Turner.

FRANCE 2

13.50 et 14.55 *Derrick.*
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 *Des chiffres et des lettres.*
17.20 GLLOQ.
17.25 Les Vikings ■ ■ Film de Richard Fleischer.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'Image du jour, A cheval, Météo.
20.50 Rebecca. Téléfilm de Jim O'Brien [1 et 2/2].
0.00 Journal, Météo.
0.15 Ciné-club.
0.20 My Fair Lady ■ Film de George Cukor (v.o.).

FRANCE 3

13.40 Blanche. Téléfilm de Charles Biname [11/11].
14.25 Le Comte de Monte-Cristo ■ Film de Claude Autant-Lara [1 et 2/2].
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 *Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
20.50 Consomag.
21.00 Thalassa. *Furie de temps.*
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Autopsie d'un crime. Téléfilm O de Robert Greenwald.
1.00 *Une nuit à Rio.*
1.55 Tex Avery.

CANAL +

13.35 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■ ■ *Film de Sandrine Veysset.*
15.03 et 18.28, 21.57 Clip des vœux.
15.05 Surprises.
15.10 Les Mondes perdus.
16.05 Décroche les étoiles ■ Film de Nick Cassavetes.
17.50 Nawak.
► En clair jusqu'à 20.30
18.15 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 « Titanic », *anatomie d'un naufrage.* Documentaire de David Elisco et Gary Hines.
22.00 L'Homme de nulle part. Au cœur de la mémoire.
22.40 Flash infos.
22.50 Surprises.
23.00 Diabolique. Film de Jeremiah Chechik.
0.40 Sept épées pour le roi ■ ■ Film de Riccardo Freda.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Nouveaux horizons. Inde, les champs de la ville.
13.25 *Après-midi thématique.* Il était une fois l'art. 13.30 Architecture de la fin du millénaire. 14.30 Journal de la création. 15.00 ► Claude Monet, peintre. 15.30 Brancusi.
16.00 Cellulo.
16.20 Il était une fois.
16.30 Le Cirque fantastique. Film de Joseph M. Newman.
18.15 Journal de la météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks. Suède : l'usine à tubes. Chumbawamba. Del Amitri.
19.30 7 1/2. Musikstrasse.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Amours ambiguës. *Téléfilm de Martin Enlen.*
22.15 Grand format. Comedian Harmonists [2/2].
23.55 Les Feux de la rampe ■ ■ Film de Charles Chaplin (v.o.).

M 6

13.30 Le Voyage magique au pays du roi Arthur. *Téléfilm de Mel Damski.*
15.10 La Vieille Dame et l'Enfant. Téléfilm de Charles Matthau.
16.50 Le Soulier magique. Téléfilm de Tom Clegg.
18.20 L'Horoscope. Film de Jean Girault.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Les Gardes-côtes. *La Disparition de Jean.* White Mamma.
22.35 Two. L'échéance.
23.20 Les Prisonnières de l'Empire. Téléfilm O d'Anthony Page.
1.05 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. *Pierre Séguret.*
21.00 Black and blue. Le jazz est-il illimitable ?
22.10 Fiction. Les poèmes et chansons *de Philippe Soupault [2].*
23.00 Nuits magnétiques. Cirque, famille nombreuse.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert franco-allemand. *Orphée aux enfers,* d'Offenbach.
22.30 *Musique pluriel.* Œuvres de Campo, Ustvolskaya.
23.07 Jazz-club. Le Best of 97.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Igor Markevitch, chef d'orchestre. Œuvres de Rimski-Korsakov, De Falla, *Stravinsky, Boulanger, Britten, Rossini.*
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Schumann, Rheinberger, Reger.

Le Monde

VENDREDI 2 JANVIER 1998

Les soutiens au mouvement d'occupation des antennes Assedic se multiplient

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, devrait faire le point sur le projet de loi contre l'exclusion

A MARSEILLE comme à Arras, les deux villes en pointe dans le mouvement d'occupation des Assedic, mais aussi à Champigny (Val-de-Marne), des réveillons se sont tenus sur place. A Arras, les militants d'AC ! et du comité CGT des privés d'emploi ont reçu, mercredi 31 décembre, une visite de soutien de Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) de la région Nord-Pas-de-Calais.

Porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), Alain Krivine a déclaré qu'il appuyait *« totalement les actions en cours »* des chômeurs qui *« mettent les pieds dans les plats d'une gestion très "politiquement correcte", quasiment inchangée entre Juppé et Jospin, de la misère résultant du chômage »*. Les chômeurs ont reçu le soutien de la Fédération syndicale unitaire, de la Fédération des mutuelles de France, de la Confédération syndicale des familles et de l'Association des usagers de l'administration.

Au soir de mercredi, treize antennes Assedic et le centre d'action sociale de la Ville de Paris étaient toujours occupés par les chômeurs. Les associations AC !, APEIS et MNCP ont appelé *« à la poursuite et à l'extension des mouvements d'occupation »*. Elles réclament une prime de 3 000 francs – qui, selon l'Unedic, coûterait 9 milliards de francs –, l'abandon de la réforme des fonds sociaux, adoptée le 2 juillet, et une *« remise à plat de tout le système d'indemnisation chômage et de minima sociaux »*. La CGT et toutes les organisations de ce mouvement ont appelé à une manifestation devant le siège de l'Unedic, le 7 janvier.

AU ROYAL-MONCEAU

Outre l'occupation d'antennes Assedic, les chômeurs ont entrepris différentes actions. A Paris, une soixantaine de militants du Comité des sans-logis et de Droits Devant ! ont marqué le dernier jour de l'année en occupant symboliquement deux établissements prestigieux du quartier des Champs-Elysées : l'hôtel Royal-Monceau puis le restaurant le Fouquet's. Au Royal-Monceau, seule une partie du groupe a pu pénétrer à l'intérieur de l'établissement, après une bousculade avec les forces de l'ordre. La direction de l'hôtel a proposé aux sans-logis 10 000 francs afin qu'ils quittent les lieux. Les militants ont refusé la somme et jeté les billets à terre, dans l'entrée de l'hôtel, en scandant : *« Nous sommes des chômeurs, pas des mendiants. »*

Après avoir pacifiquement investi le Fouquet's, ils ont réclamé une *« juste répartition des richesses »* et un revenu minimal pour tous, supérieur au seuil de pauvreté. Le personnel du restaurant a proposé de préparer quarante repas qui devaient être servis le soir même aux occupants du centre d'action sociale de la Ville de Paris. A Alençon, une quarantaine de chômeurs ont manifesté devant la préfecture, d'autres ont bloqué les voies ferrées à Arles.

Plusieurs préfectures ont répondu aux actions des chômeurs en tenant des tables rondes avec eux, notamment à Arras et à Saint-Brieuc, où un protocole d'accord, comprenant une aide financière de 1 000 francs a été signé, mercredi. A Besançon, AC ! a demandé à être reçu par le préfet. Mardi 6 janvier, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité devrait, de son côté, faire le point sur le projet de loi contre l'exclusion en cours de préparation. Il concerne les plus démunis et les chômeurs de longue durée.

« Pour la première fois, on entend des vraies paroles de chômeurs »

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE
De la préfecture à l'antenne Assedic, en passant par le poste de péage de l'autoroute, le 31 décembre

Elle s'est brusquement tenue les tempes, tête baissée, dans un coin du bureau des Assedic, en murmurant : *« Ce n'est rien, ce n'est rien ! »*, d'une voix lasse à qui s'enquérait de la voir ainsi. Mais le malaise a fini par arriver, et il fallut appeler les pompiers pour emmener la jeune femme à l'hôpital. Dans les locaux du boulevard Romain-Rolland, à Marseille, occupés par le comité de chômeurs depuis le 11 décembre, tout le monde a alors découvert la misère cachée de cette mère, veuve, venue à l'action pour la première fois, et qui n'avait pas mangé depuis trois jours. Ses deux petits, de trois et sept ans, sont restés silencieux. *« Elle n'a pas osé nous demander de l'aider »*, a murmuré un militant. La semaine précédente, c'est un jeune chômeur habitué des lieux qui s'est suicidé : *« Ses parents sans emploi lui reprochaient de ne ramener aucun sou à la maison. »*

Ce 31 décembre, le comité, affilié à la CGT, avait *« bien commencé la journée »* en participant à l'assemblée quotidienne organisée par le syndicat à la Bourse du travail. Avec d'autres manifestants venus de villes environnantes – Martigues, Vitrolles, Aubagne, Aix-en-Provence –, tous s'étaient rendus devant la préfecture. Tous réclament, depuis le 11 décembre, 3 000 francs au titre d'une prime dite « de Noël » touchée les années précédentes, *« avec un gouvernement de droite alors »*, refusée cette année.

« Surtout, on demande le rétablissement des fonds d'aide supprimés de fait par la réforme de l'assurance-chômage décidée en juillet », expliquent les délégués cégétistes. La jeune veuve tenant ses deux gamins par la main suivait la manifestation, presque souriante au milieu de la foule, elle qui avait *« eu si peur jusque-là de se mêler à ce genre de chose. Mais il faut bien résister si on veut obtenir quelque chose. Les routiers barrent les routes avec leurs camions. Nous, on n'a rien. D'ailleurs, on n'est rien pour ceux qui ont du travail »*.

« UNE ACTION, ÇA RÉCHAUFFE »

A la préfecture, le directeur de cabinet avait répété ce que le préfet avait déjà promis la veille : 300 francs de prime, pas davantage. Le comité de Romain-Rolland avait repris le chemin du retour, sans avoir trop le cœur à l'ouvrage. *« Trois semaines de lutte, c'est énorme pour la plupart d'entre nous. On n'a jamais fait ça de notre vie. »* Josette, secrétaire de direction en fin de droits, vivotant avec ses 2 200 francs d'allocations, relève le ton. *« Je n'ai jamais mené une action aussi forte, même si je participe au comité depuis quatre ans. Les autres fois, on manifestait une fois, puis il y avait une table ronde, et tout rentrait dans l'ordre. Cette fois-ci, ils font traîner, espérant nous décourager. On tiendra le temps qu'il faut. Ils nous disent "comprendre". Mais je leur réponds : "Vos enfants n'ont pas à manger dans leur assiette ce que nous sommes obligés de donner aux nôtres". »*

En revenant à l'antenne Assedic, la centaine de chômeurs ont fait un détour par le poste de péage de l'autoroute tout proche. Là, Josette et d'autres ont arrêté les voitures ; les automobilistes se sont montrés compréhensifs : une somme de 5 600 francs a été récoltée en une heure. Le personnel de sécurité a aimablement été remercié de son *« accueil »*, la police s'est tenue dans une réserve paisible, et la troupe est repartie cette fois-ci de bon coeur. *« On sort tous les jours, on fait une action, ça réchauffe »*, explique Josette.

Dans les bureaux d'accueil de l'Assedic, d'autres chômeurs avaient monté la garde. Les enfants étaient rivés à la télé, les parents remplissaient un dossier pour obtenir la fameuse aide exceptionnelle sous la forme de la prime de Noël. Déjà, 2 400 demandes ont été transmises à la préfecture, qui aurait apprécié le sérieux du travail, à en croire les délégués. Ceux-ci reçoivent les dossiers, après avoir vérifié : *« Tu étais dans l'action ce matin ? Bon... »* C'est qu'il faut bien que chacun comprenne : *« On se bat pour gagner, on ne vient pas pour trouver seulement assistance. »* Les néophytes de la lutte font ainsi leurs premières armes, au rythme d'une pédagogie parfois un peu raide.

Ce 31 décembre, on a aussi tenté d'organiser le réveillon, pour rester ensemble. C'est alors que de nouvelles difficultés ont surgi. Josette a fait une proposition. En substance, puisque la majorité des participants sont musulmans, les courses devaient être faites chez un boucher hallal par des musulmans soucieux de respecter les règles du ramadan. L'idée a été accueillie dans un silence pesant. Personne ne s'est porté volontaire. Alors, à défaut de trouver l'entente, on a fini par envoyer un couple de jeunes acheter pain, fromages et Coca.

Entre-temps, le ton s'est échauffé. Une jeune mère d'origine algérienne s'est énervée. Ne lui avait-on pas fermé la porte au nez alors que les délégués comptaient le fruit de la collecte au péage de l'autoroute ? *« Je ne reviendrai plus puisque vous ne faites pas confiance à tous. Tous ensemble dans la lutte; alors pas de secret. Moi aussi j'ai le droit d'être informée. J'ai arrêté des voitures, autant que vous. »* L'une de ses proches a tenté de la calmer, tout en reconnaissant *« avoir pris du recul, parce qu'on n'est pas assez associé aux décisions »*.

« ON NE FAIT QUE COMMENCER »

Trois semaines de cohabitation, des heures d'attente dans les locaux occupés, les pressions policières sur le chemin des manifestations, l'inquiétude du lendemain, et récemment le vol de 4 000 francs dans la caisse du comité... *« Tout ça nous prend la tête »*, a lâché la rebelle, déjà plus conciliante. *« Tous les jours, on entend parler de chômage à la télé. Pour la première fois, on entend parler des chômeurs, des vraies paroles »*, lui a rétorqué son jeune voisin. *« On ne va pas s'arrêter alors qu'on ne fait que commencer. Dès que j'ai des sous, je me syndique. »*

Une dame blonde, élégante, solitaire, s'est montrée solidaire : *« Je découvre la résistance. »* Elle allait passer la nuit du réveillon au bureau des Assedic : *« Ici je me sens bien, et puis personne ne m'attend à la maison. »*

Danielle Rouard

Santé : Cegetel transmettra électroniquement les feuilles de soins

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI et de la solidarité a annoncé, mercredi 31 décembre 1997, la création d'une mission pour l'informatisation du système de santé. Dirigée par Noël Renaudin, qui était chef de la mission de contrôle de l'Etat sur la Sécurité sociale et l'action sociale, cette mission devra notamment conduire une réflexion stratégique sur l'informatisation du système de santé.

Par ailleurs, le gouvernement a choisi la société Cegetel, filiale de la Générale des eaux, comme concessionnaire du réseau santé sociale. Ce réseau doit permettre la transmission électronique des feuilles de soins des médecins vers les caisses d'assurance-maladie, ainsi que la communication entre les professionnels de santé eux-mêmes. Enfin, les médecins libéraux ont jusqu'au 31 mars (31 décembre 1997 auparavant) pour signer avec la « Sécu » un contrat prévoyant une aide de 9 000 francs pour l'informatisation de leur cabinet.

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT : une réserve naturelle dans l'estuaire de la Seine**, d'une superficie de 3 768 hectares située sur les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, va être créée. Un conseil scientifique et un comité consultatif sont mis en place. Aux termes d'un décret publié au *Journal officiel* du 1er janvier, plusieurs interdictions ou réglementations sont édictées concernant la chasse, la pêche, la collecte de matériaux ou de fossiles, les activités commerciales ou industrielles, la circulation des véhicules ou encore le camping.

■ **DISPARITION : mille cinq cents habitants de Camaret et de la presqu'île de Crozon** (Finistère), ont rendu, mercredi 31 décembre, un dernier hommage aux cinq marins-pêcheurs du *Toul-an-Trez* disparus la veille de Noël en mer d'Irlande. La cérémonie, ouverte par l'évêque de Quimper, Mgr Clément Guillon, et rythmée par des cantiques, a eu lieu dans la petite église Saint-Rémi de Camaret.

■ **JUSTICE : dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement d'Yveline Bensoussan**, commerçante ajaccienne, un homme de vingt ans, mis en examen pour *« complicité d'enlèvement et de séquestration »* et incarcéré le 22 décembre, a été remis en liberté mardi 30 décembre.

■ **ATHLÉTISME : le Brésilien Emerson Iser Ben** s'est imposé, mercredi 31 décembre 1997, dans la célèbre Corrida pédestre de la Saint-Sylvestre disputée à travers les rues de Sao Paulo (Brésil) en parcourant les 15 km en 44 min 42 s. Chez les femmes, la victoire est revenue à l'Equatorienne Martha Tenorio (52 min 04 s.), emportée devant la Kenyane Lornah Kiplagat et l'Italienne Silvia Somaggio.

Nouvelle-Calédonie : le gouvernement ne veut pas jouer des divisions des indépendantistes

AU LENDEMAIN de la première rencontre officielle entre plusieurs élus indépendantistes néo-calédoniens et une délégation du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (*Le Monde* du 30 décembre), le FLNKS a mis en garde *« la population calédonienne »* contre *« la pseudo-ouverture de discussions sur l'avenir du territoire »*. Fait inhabituel, le communiqué du Front de libération nationale kanak socialiste, daté du 30 décembre, est signé, non seulement des dirigeants des différentes composantes du FLNKS, mais aussi par son président, Roch Wamytan, qui a été écarté, en novembre, de la direction de son propre parti, l'Union calédonienne. Le mouvement indépendantiste rappelle à cette occasion qu'il *« porte seul la légitimité de ses décisions politiques »* et dénonce comme une *« escroquerie politique »* le fait de vouloir *« précipiter le calendrier »*.

Cette allusion vise ouvertement l'initiative du président du RPCR, le député (RPR) Jacques Lafleur, qui ne cache pas sa préférence pour un dialogue avec les représentants du *« canal historique du FLNKS »* plutôt qu'avec la direction actuelle, plus radicale, du mouvement indépendantiste. Indirectement, elle s'adresse aussi au gouvernement, pour le cas où celui-ci serait tenté de discuter avec « les plus modérés ». Pour autant, le FLNKS ne repousse pas explicitement l'invitation du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, à réunir, à Paris, dans la deuxième quinzaine de janvier, l'ensemble des partenaires des accords de Matignon de 1988.

A toutes fins utiles, le communiqué du FLNKS est accompagné d'un texte émanant cette fois de l'UC, la composante majoritaire du Front. *« L'Union calédonienne n'est pas dupe des manœuvres visant à diviser pour mieux régner. Le chantage d'un énième statut d'autonomie interne contre le règlement de l'accès à la ressource* [en nickel] *ne doit plus tromper personne. Face au mépris affiché à l'égard des Calédoniens depuis deux ans, faire croire que, dans trois ou six mois, l'Etat aura réglé l'accès à la ressource est un leurre »*, affirme notamment le président de l'UC, Bernard Lepeu.

LA MAÎTRISE DE LA TERRE

« L'Union calédonienne ne s'engagera pas dans un processus institutionnel que l'explosion sociale remettra en cause à court terme », ajoute M. Lepeu, en réaffirmant que l'objectif du peuple kanak demeure *« la mise en place d'un statut d'Etat en libre association avec la France, dès 1998 »* pour la Nouvelle-Calédonie. *« A défaut »*, prévient-il, l'UC *« assumera le référendum d'autodétermination »* prévu pour 1998, quelles qu'en soient les conséquences.

En dépit de quelques vacances prises entre Noël et le jour de l'An, le message a été entendu à Paris. Il n'est évidemment pas question que M. Queyranne se rende à Nouméa, à l'invitation de la fraction minoritaire du mouvement indépendantiste, alors que lui-même attend, à Paris, les responsables officiels du FLNKS et du RPCR. Le gouvernement, qui reste en contact quotidien avec les principaux dirigeants du Front, s'efforce, par ailleurs, de trouver le moyen qui permettrait à ces derniers de réengager la négociation politique sans attendre la finalisation de l'accord intervenu, à la mi-décembre, sur l'exploitation du nickel.

C'est précisément ce que souhaite, de longue date, le Palika, le parti de Paul Néaoutyine, ancien président du FLNKS. Instruit, lors de ses études en métropole, de l'analyse marxiste, M. Néaoutyine considère que la question de la maîtrise de la terre et du sous-sol de Nouvelle-Calédonie ne peut être que réintroduite dans la discussion politique sur l'avenir institutionnel du Caillou. C'est aussi ce que pense, aujourd'hui, le gouvernement. Il lui reste désormais à convaincre en douceur les dirigeants de l'UC, sans que ceux-ci paraissent se ranger sur la ligne du Palika.

Jean-Louis Saux

Lire aussi page 13

Tirage du *Monde* daté jeudi 1er janvier 1998 : 375 291 exemplaires 1-3

Incidents à Strasbourg pendant la Saint-Sylvestre

DE NOMBREUX incidents ont émaillé la nuit de la Saint-Sylvestre à Strasbourg. Une trentaine de voitures ont été incendiées, une douzaine de jeunes interpellés et deux CRS légèrement blessés alors que sapeurs-pompiers et forces de l'ordre n'ont cessé d'intervenir dans tous les quartiers périphériques de la ville. Trente-cinq véhicules, selon la mairie, trente selon la préfecture, ont été détruits. Mais, selon des journalistes qui ont circulé pendant toute la nuit dans ces quartiers, ces chiffres pourraient être nettement plus importants.

Les premiers incidents sont survenus dès le début de la soirée. A Cronenbourg, à l'ouest de la ville, les sapeurs-pompiers étaient dans l'obligation de se faire escorter pour aller éteindre l'incendie de trois voitures. Des balcons et des toits des bâtiments, des projectiles divers – pétards, fusées, pierres et bouteilles – étaient lancés sur les forces de l'ordre. Deux CRS ont alors été blessés. Un peu plus tard un engin artisanal, à base de chlorate, a fait sauter le hall d'entrée d'un gymnase dans le quartier de Hautepierre. Les CRS ont été au moins à trois reprises obligés de disperser des groupes de soixante à quatre-vingts jeunes, mais il n'y a pas eu d'affrontements. A la cité de l'Ill, dans le quartier de la Robertsau, des CRS en faction ont été la cible de jets de pierre.

● **A Paris.** 500 000 personnes se sont rassemblées sur l'avenue des Champs-Elysées où la circulation avait été totalement interdite. D'importantes forces de l'ordre – plus de 1 500 policiers et gendarmes – avaient été déployées dans la capitale pour assurer la surveillance des festivités. La police a procédé à treize interpellations pour jets de bouteilles sur les forces de l'ordre aux Champs-Elysées. Un homme de soixante-six ans a été terrassé par une crise cardiaque alors qu'il participait aux festivités sur les Champs.

● **En Grande-Bretagne.** Des dizaines de milliers de personnes, dont beaucoup de touristes, étaient rassemblées à Trafalgar Square, au centre de Londres, et *« seulement vingt-sept ivrognes ont été arrêtés pour désordre sur la voie publique »*, a annoncé la police. A Edimbourg, capitale de l'Ecosse, 200 000 personnes ont assisté au traditionnel feu d'artifice. Une dizaine d'entre elles ont été arrêtées *« pour avoir abusé de la bouteille »*, selon un communiqué des forces de l'ordre.

● **En Espagne.** Des milliers de fêtards se sont rassemblés devant la grande horloge de la Puerta del Sol, la place centrale de Madrid, pour avaler les traditionnels douze grains de raisin au son des douze coups de minuit. A chaque grain avalé, on formule un vœu pour la nouvelle année. Le rituel, retransmis en direct par toutes les chaînes de télévision du pays, a eu lieu sans problème, contrairement à l'an dernier. Le 31 décembre 1996, à cause d'un cafouillage technique, l'horloge avait sonné les douze coups de minuit beaucoup trop rapidement, empêchant les gens d'avaler tous les grains de raisin ; cela avait soulevé une vague d'indignation nationale. Cette année, les meilleurs horlogers du pays avaient été mobilisés.

● **Dans l'espace.** Pendant que les célébrations se déroulaient ainsi dans les capitales européennes, dans l'espace, les cosmonautes de la station Mir ont profité d'une dérogation spéciale à la règle de sobriété pour déguster un verre de cognac.